

REGION BRETAGNE

n° 20\_DCEEB\_03

## CONSEIL REGIONAL

9 et 10 juillet 2020

### DELIBERATION

#### Bilan anticipé du Schéma régional de cohérence écologique de Bretagne

Le Conseil régional convoqué par son Président le 16 juin 2020, s'est réuni le vendredi 10 juillet 2020 au siège de la Région Bretagne, et en visioconférence, sous la présidence de Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Président du Conseil régional.

**Etaient présents** : Monsieur Olivier ALLAIN, Madame Sylvie ARGAT-BOURIOT, Monsieur Eric BERROCHE, Madame Mona BRAS, Madame Georgette BREARD (à partir de 9h30), Monsieur Pierre BRETEAU, Monsieur Gwenegan BUI (jusqu'à 11h45), Monsieur Thierry BURLOT, Madame Gaby CADIOU, Madame Fanny CHAPPE, Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Monsieur André CROCQ, Madame Delphine DAVID, Monsieur Gérard DE MELLON, Monsieur Stéphane DE SALLIER DUPIN, Madame Virginie D'ORSANNE, Madame Laurence DUFFAUD, Madame Laurence FORTIN, Monsieur Karim GHACHEM, Madame Anne GALLO, Madame Evelyne GAUTIER-LE BAIL (à partir de 9h30), Madame Anne-Maud GOUJON, Madame Kaourintine HULAUD, Madame Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO, Monsieur Roland JOURDAIN (en visioconférence), Monsieur Gérard LAHELLEC, Madame Isabelle LE BAL (jusqu'à 10h45), Monsieur Jean-Michel LE BOULANGER, Monsieur Olivier LE BRAS, Monsieur Raymond LE BRAZIDEC, Madame Agnès LE BRUN, Monsieur Patrick LE DIFFON, Monsieur Marc LE FUR, Monsieur Patrick LE FUR, Madame Gaël LE MEUR, Madame Nicole LE PEIH, Monsieur Alain LE QUELLEC, Madame Gaël LE SAOUT, Madame Christine LE STRAT, Monsieur Christian LECHEVALIER, Madame Lena LOUARN, Monsieur Bernard MARBOEUF, Monsieur Martin MEYRIER, Monsieur Philippe MIAILHES, Monsieur Paul MOLAC, Madame Gaëlle NICOLAS (jusqu'à 12h15), Madame Gaëlle NIQUE, Madame Anne PATAULT, Madame Isabelle PELLERIN, Monsieur Gilles PENNELLE, Monsieur Stéphane PERRIN, Monsieur Maxime PICARD (jusqu'à 11h), Monsieur Bernard POULIQUEN, Monsieur Pierre POULIQUEN, Monsieur Bruno QUILLIVIC, Monsieur Dominique RAMARD, Madame Emmanuelle RASSENEUR (en visioconférence), Madame Agnès RICHARD, Monsieur David ROBO (jusqu'à 10h45), Madame Claudia ROUAUX, Madame Catherine SAINT-JAMES (jusqu'à 12h45), Madame Forough SALAMI-DADKHAH, Monsieur Emeric SALMON, Madame Hind SAOUD, Monsieur Sébastien SEMERIL, Madame Renée THOMAÏDIS, Madame Martine TISON, Madame Anne TROALEN (en visioconférence), Monsieur Hervé UTARD, Madame Anne VANEECLOO, Madame Gaëlle VIGOUROUX, Madame Sylvaine VULPIANI.

**Avaient donné pouvoir** : Madame Catherine BLEIN (pouvoir donné à Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD), Madame Georgette BREARD (pouvoir donné à Madame Forough SALAMI-DADKHAH jusqu'à 9h30), Monsieur Gwenegan BUI (pouvoir donné à Madame Gaël LE MEUR à partir de 11h45), Monsieur Marc COATANÉA (pouvoir donné à Madame Nicole LE PEIH), Monsieur Richard FERRAND (pouvoir donné à Madame Hind SAOUD), Madame Evelyne GAUTIER-LE BAIL (pouvoir donné à Madame Laurence DUFFAUD jusqu'à 9h30), Madame Sylvie GUIGNARD (pouvoir donné à Monsieur Stéphane DE SALLIER-DUPIN), Madame Claire GUINEMER (pouvoir donné à Madame Delphine DAVID), Monsieur Philippe HERCOUËT (pouvoir donné à Monsieur Dominique RAMARD), Madame Isabelle LE BAL

(pouvoir donné à Madame Martine TISON à partir de 10h45), Monsieur Jean-Yves LE DRIAN (pouvoir donné à Madame Gaël LE SAOUT), Madame Gaëlle NICOLAS (pouvoir donné à Monsieur Marc LE FUR à partir de 12h15), Monsieur Maxime PICARD (pouvoir donné à Madame Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO à partir de 11h), Monsieur Bertrand PLOUVIER (pouvoir donné à Monsieur Bernard MARBOEUF), Monsieur David ROBO (pouvoir donné à Monsieur Patrick LE DIFFON à partir de 10h45), Monsieur Stéphane ROUDAUT (pouvoir donné à Monsieur Bruno QUILLIVIC), Madame Catherine SAINT-JAMES (pouvoir donné à Madame Gaëlle NIQUE à partir de 12h45).

Vu le Code général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 4111-1 et suivants ;

Vu le Code de l'environnement ;

Vu la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) ;

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant sur la Nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) ;

Vu la loi n° 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages ;

Vu l'ordonnance n° 2016-1028 du 27 juillet 2016 relative aux mesures de coordination rendues nécessaires par l'intégration dans le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires, des schémas régionaux sectoriels mentionnés à l'article 13 de la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle organisation territoriale de la République ;

Vu la délibération n° 15\_DCEEB\_SPANAB\_01 du 15 octobre 2015 du Conseil régional approuvant le Schéma régional de cohérence écologique ;

Vu l'arrêté préfectoral du 2 novembre 2015 adoptant le Schéma régional de cohérence écologique de Bretagne ;

Vu la délibération n°19\_DIRAM\_02 du 28 novembre 2019 arrêtant le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires, avant le lancement de la consultation et de l'enquête publique ;

Vu la consultation dématérialisée de la Conférence bretonne de la biodiversité du 20 février au 12 mars 2020 sur le bilan anticipé du Schéma régional de cohérence écologique ;

Vu l'avis formulé par le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel lors de sa réunion du 26 juin ;

Vu l'avis formulé par le Conseil Economique Social et Environnemental lors de sa réunion du 29 juin ;

Vu l'avis de la commission Développement durable en date du 2 juillet 2020 ;

Vu les formalités de publication et mise en ligne du bilan dûment réalisées ;

Au vu du rapport présenté par Monsieur le Président du Conseil régional ;

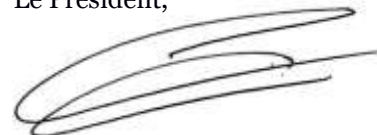
Et après avoir délibéré ;

## DECIDE

(Le groupe Rassemblement National et Madame Catherine BLEIN s'abstiennent)

**- D'approuver le bilan anticipé de la mise en œuvre du schéma régional de cohérence écologique de Bretagne.**

Le Président,



Loïc CHESNAIS-GIRARD



## Bilan anticipé de la mise en œuvre du Schéma régional de cohérence écologique de Bretagne



Bilan piloté par le Conseil Régional de Bretagne  
avec la contribution des services de l'Etat

Version finale suite à la consultation de la Conférence Bretonne de  
la Biodiversité – Mars 2020

## Table des matières

|                                                                                                                               |           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>1. Contexte et objectifs</b>                                                                                               | <b>4</b>  |
| <b>1.1. Contexte réglementaire et objectifs</b>                                                                               | <b>4</b>  |
| <b>1.2. Evolutions dans le système d'acteurs dédiés à mise en œuvre du SRCE</b>                                               | <b>4</b>  |
| <b>2. Moyens consacrés à la mise en œuvre du SRCE</b>                                                                         | <b>4</b>  |
| <b>3. Méthode du bilan</b>                                                                                                    | <b>5</b>  |
| <b>3.1. Dispositif de suivi et d'évaluation</b>                                                                               | <b>5</b>  |
| <b>3.2. Méthodes</b>                                                                                                          | <b>5</b>  |
| 3.2.1. Recherche bibliographique et analyse documentaire                                                                      | 5         |
| 3.2.2. Analyse de la prise en compte du SRCE dans les documents d'urbanisme                                                   | 6         |
| 3.2.3. Recueil de données et d'informations auprès d'acteurs                                                                  | 7         |
| <b>4. Résultats</b>                                                                                                           | <b>9</b>  |
| <b>4.1. Analyse du questionnaire en ligne</b>                                                                                 | <b>9</b>  |
| <b>4.2. Analyse qualitative : synthèse des entretiens</b>                                                                     | <b>20</b> |
| <b>4.3. Bilan des actions issues de la mise en œuvre du Plan d'actions stratégique</b>                                        | <b>24</b> |
| 4.3.1. Bilan des actions par thématique du plan d'actions stratégique                                                         | 24        |
| <i>Thème A : une mobilisation cohérente du territoire régional en faveur de la Trame Verte et Bleue</i>                       | 24        |
| <i>Thème B : l'approfondissement et le partage des connaissances</i>                                                          | 25        |
| <i>Thème C : la prise en compte de la TVB dans le cadre des activités humaine et de la gestion des milieux</i>                | 26        |
| <i>Thème D : la prise en compte de la TVB dans le cadre de l'urbanisation et des infrastructures linéaires</i>                | 26        |
| <i>Bilan synthétique pour l'ensemble des thèmes du plan d'actions stratégique</i>                                             | 27        |
| 4.3.2. Bilan des actions par chantier prioritaire                                                                             | 29        |
| <i>CHANTIER N°1 : CONNAISSANCES - IDENTIFICATION ET DONNEES TVB</i>                                                           | 30        |
| <i>CHANTIER N°2 : CONNAISSANCES - FONCTIONNALITES ECOLOGIQUES</i>                                                             | 35        |
| <i>CHANTIER N°3 : PROGRAMMES D' ACTIONS TERRITORIAUX EN FAVEUR DE LA TVB</i>                                                  | 39        |
| <i>CHANTIER N°4 : TVB ET DOCUMENTS D'URBANISME</i>                                                                            | 48        |
| <i>CHANTIER N°5 : MILIEUX AGRICOLES ET TRAME VERTE ET BLEUE</i>                                                               | 51        |
| <i>CHANTIER N°6 : MILIEUX FORESTIERS ET TRAME VERTE ET BLEUE</i>                                                              | 59        |
| <i>CHANTIER N°7 : SEQUENCE « EVITER, REDUIRE, COMPENSER » ET TRAME VERTE ET BLEUE</i>                                         | 63        |
| <i>CHANTIER N°8 : PAYSAGE ET TVB</i>                                                                                          | 65        |
| <i>CHANTIER N°9 : NATURE EN VILLE ET TVB</i>                                                                                  | 68        |
| <i>CHANTIER N°10 : ANIMATION ET PILOTAGE DU SRCE</i>                                                                          | 71        |
| 4.3.3. Bilan des actions hors chantier prioritaire                                                                            | 77        |
| <b>4.4. FOCUS : Analyse de la prise en compte des continuités écologiques dans les documents d'urbanisme</b>                  | <b>79</b> |
| 4.4.1. Analyse des avis rendus par la Mission Régionale d'Autorité Environnementale de Bretagne sur les documents d'urbanisme | 79        |

|                                                                                                                                                                                                                |           |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| 4.4.2. Études de cas : le SCoT du Pays de Brest et le SCoT du Pays de Saint-Malo .....                                                                                                                         | 81        |
| <b>5. Préconisations pour la mise en œuvre du SRADDET .....</b>                                                                                                                                                | <b>86</b> |
| <b>6. Conclusions du bilan et perspectives .....</b>                                                                                                                                                           | <b>87</b> |
| <b>7. Annexes.....</b>                                                                                                                                                                                         | <b>89</b> |
| Annexe 1 : Liste des structures ayant répondu au questionnaire en ligne.....                                                                                                                                   | 89        |
| Annexe 2 : Listes des entretiens réalisés.....                                                                                                                                                                 | 91        |
| Annexe 3 : Fiche projet du projet pilote « Accompagnement des projets territoriaux en faveur de la biodiversité – ABC et TVB », dans le cadre de la préfiguration de l’Agence Bretonne de la Biodiversité..... | 93        |
| Annexe 4 : Index des sigles.....                                                                                                                                                                               | 94        |

## 1. Contexte et objectifs

### 1.1. Contexte réglementaire et objectifs

En application de la Loi dite Grenelle 2, le schéma régional de cohérence écologique de la Bretagne a été adopté le 2 novembre 2015. En application de l'article L. 371-3 du Code de l'environnement, une analyse des résultats obtenus par la mise en œuvre du SRCE devait être réalisée au bout de 6 années.

La loi NOTRe a en effet confié à la Région l'élaboration d'un document de planification, prescriptif et intégrateur des principales politiques publiques sectorielles, le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET). L'ordonnance n° 2016-1028 du 27 juillet 2016 confirme l'intégration du schéma régional de cohérence écologique (SRCE) dans le SRADDET et précise notamment les mesures de coordination permettant cette intégration. Le décret n° 2016-1071 du 3 août 2016 apporte des précisions notamment sur le contenu du SRADDET qui doit définir des objectifs de préservation et de restauration de la biodiversité ainsi que des règles générales concourant à la réalisation de ces objectifs. Les annexes du SRADDET comporteront les principaux éléments constitutifs du SRCE (diagnostic, définition des enjeux, plan d'actions stratégique, atlas cartographique, bilan du SRCE). L'ordonnance n° 2016-1028 du 27 juillet 2016 (article 26) prévoit une analyse anticipée de la mise en œuvre du SRCE devant être effectuée dans les six mois qui précèdent la délibération du Conseil régional adoptant le SRADDET.

Le Bureau d'Etudes EcoVia a été mandaté par la Région Bretagne pour réaliser le bilan du SRCE à mi-parcours.

### 1.2. Evolutions dans le système d'acteurs dédiés à mise en œuvre du SRCE

Depuis l'adoption du SRCE, de nouvelles organisations et institutions sont apparues dans le panorama des acteurs de la biodiversité, et deux acteurs récemment créés sont concernés de premier chef par la mise en œuvre du SRCE : à l'échelle nationale, et déconcentré en régions, l'Office Français de la Biodiversité (initialement créé sous la forme d'Agence Française pour la Biodiversité en 2017) ; et de portée régionale, l'Agence Bretonne de la biodiversité (préfiguration 2017-2019, créée en octobre 2019).

## 2. Moyens consacrés à la mise en œuvre du SRCE

Des moyens ont été alloués par la Région et l'Etat à la mise en œuvre du SRCE :

- Des moyens humains dédiés au sein des deux institutions co-pilotes : un poste fléché sur l'animation régionale du SRCE au Service Patrimoine Naturel de la DREAL et un au Service Patrimoine Naturel et Biodiversité de la Région (tous deux en majorité mais pas en intégralité sur la TVB) ; d'autres agents des services de l'Etat et de la Région contribuent par leurs missions à la mise en œuvre du SRCE (missions de développement de la connaissance en matière de biodiversité notamment)
- Dès la préfiguration de l'Agence Bretonne de la Biodiversité (lancée en 2017), les partenaires ont choisi de développer concrètement des missions qui pourraient relever de l'ABB une fois créée, via des projets pilotes. Les partenaires mobilisés au sein du groupe de travail « Projets territoriaux en faveur de la biodiversité – ABC et TVB » ont contribué à produire et à diffuser des orientations méthodologiques et à organiser des temps d'accompagnement techniques des territoires porteurs de projets (cf. annexe 3, fiche projet du projet pilote), des missions qui ont vocation à être pérennisées avec la création de l'ABB effective depuis fin 2019.

- Des moyens financiers ont été alloués au service du SRCE, notamment avec les fonds européens gérés par la Région (2015-2021) : un dispositif dédié à l'identification et à la mise en œuvre d'actions en faveur des continuités écologiques, ciblant principalement les territoires infra-régionaux (Feader - Type d'opération 762) avec une enveloppe de 2 M€ permet de développer les démarches territoriales en faveur de la TVB, et un dispositif dédié au développement et à la diffusion de la connaissance scientifique et technique sur la biodiversité et les paysages (Feder 213) avec une enveloppe de 4 M€ rend possible la constitution de nouvelles données et de nouveaux outils et méthodes au service de la TVB (*cf infra : des illustrations précises figurent dans l'analyse de la mise en œuvre des chantiers prioritaires*). Ce bilan rend compte partiellement des financements publics alloués effectivement à des projets depuis 2016, il n'a pas vocation à être exhaustif sur ce volet.

### 3. Méthode du bilan

#### 3.1. Dispositif de suivi et d'évaluation

Lors de l'élaboration du SRCE, un dispositif de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du schéma a été défini pour rendre compte des résultats en termes de préservation et de restauration des continuités écologiques ainsi que sa prise en compte dans les projets d'aménagement et de développement des territoires, objectifs inscrits dans le plan d'actions stratégiques.

Le dispositif de suivi et d'évaluation du SRCE repose sur des indicateurs qui n'ont pas pu être renseignés, par manque de temps des services chargés de la mise en œuvre ou parce qu'ils étaient prévus pour 6 ans de mise en œuvre. Avec la mise en place du SRADDET et l'analyse anticipée du SRCE, le temps de mise en œuvre se trouve réduit presque de moitié. À mi-parcours, il s'agit donc de dresser un bilan intermédiaire des actions définies collectivement dans le plan d'actions du SRCE, et non pas d'effectuer une évaluation complète du Schéma. En effet, ce bilan d'étape ne vise pas à mesurer les impacts sur les milieux et les espèces, et ce, pour plusieurs raisons : durée de mise en œuvre du SRCE trop courte, indisponibilité de données sur la période, et difficulté d'isoler l'impact du seul SRCE au regard d'autres politiques publiques et au regard de l'ensemble des facteurs (anthropiques et naturels) sur la préservation et la restauration des continuités écologiques et du fonctionnement des milieux.

La définition et la mise en place progressive des indicateurs régionaux de biodiversité pilotée par le pôle biodiversité de l'Observatoire de l'environnement en Bretagne et menée avec l'ensemble des partenaires concernés, permettra, à terme, de mesurer et d'évaluer plus précisément l'évolution des composantes de la biodiversité et des politiques publiques mise en œuvre (démarche état, pressions et réponses).

#### 3.2. Méthodes

##### 3.2.1. Recherche bibliographique et analyse documentaire

Au démarrage de l'étude, l'ensemble des documents clés a été fourni par la maîtrise d'ouvrage pour analyse :

- La feuille de route des 10 chantiers prioritaires et le tableau de suivi ;
- La note d'avancement sur le projet pilote n°1 : Accompagnement des Projets Biodiversité Territoriaux : ABC/ABI-projets TVB et le tableau de suivi des actions ;
- La liste des projets territoriaux ayant engagé un ABC/ABI et/ou un projet TVB ;

- La note de cadrage du projet CHEMIN.

D'autres documents et informations ont été mis à connaissance lors des entretiens téléphoniques et pris en compte dans le suivi des actions, certains portant sur des démarches à l'échelle régionale, et d'autres à l'échelle de projets territoriaux :

- Le programme d'actions triennal pour la période 2018-2020 porté par le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan, permettant de mettre en œuvre les 8 orientations de la Charte du Parc ;
- Le bilan environnemental 2004-2014 réalisé par l'agence régionale de Bretagne de l'Office Nationale des Forêts ;
- Le rapport de la Chambre d'agriculture de Bretagne sur les actions pour la biodiversité (mai 2016) ;
- Le guide Zones humides : rôle et place dans la gestion agricole – Réseau des fermes de références en Bretagne ;
- Le Programme pluriannuel d'intervention 2016-2020 porté par l'Etablissement Public Foncier ;
- Le Plan de gestion agricole des parcelles acquises sur le marais noir de Saint-Coulban porté la fédération départementale des chasseurs d'Ille-et-Vilaine, document produit à la demande de de l'Agence de l'eau ;
- Des informations sur le programme LIFE Adapto initié par le Conservatoire du Littoral (<https://www.lifeadapto.eu/adapto-un-projet-life.html>).

### 3.2.2. Analyse de la prise en compte du SRCE dans les documents d'urbanisme

Le SRCE s'adresse principalement aux documents de planification d'échelle inférieure, et en particulier aux SCoT, qui doivent eux même prévoir la retranscription de la préservation et la restauration des continuités écologiques dans les PLU(i). Avec l'intégration dans le SRADDET, sa portée réglementaire est renforcée. Il a donc été choisi dans ce bilan de faire un focus sur l'analyse de la prise en compte du SRCE dans les documents d'urbanisme.

Pour cela, les avis rendus par l'autorité environnementale depuis 2016 sur les SCoT et les PLU(i) ont été téléchargés depuis la plateforme nationale des MRAE puis analysés sur les points suivants :

- La qualité du diagnostic sur les continuités écologiques et la méthodologie employée ;
- La qualité des cartes TVB (généralement celles du DOO et de l'EIE) ;
- Le niveau des prescriptions et leur capacité à protéger et à restaurer les continuités écologiques.

17 avis ont été ainsi traités : 14 avis SCoT, 2 avis PLUi et 1 avis PLU.

Une analyse plus détaillée a été menée dans un second temps sur 2 documents choisis en concertation avec la maîtrise d'ouvrage : le SCoT du Pays de Brest et le SCoT du Pays de Saint-Malo.



### 3.2.3. Recueil de données et d'informations auprès d'acteurs

#### Le questionnaire en ligne

L'ensemble des acteurs concernés directement et indirectement a été sollicité pour répondre à un questionnaire en ligne. Près de 200 structures ont été sollicitées : l'ensemble des structures membres de la Conférence Bretonne de la Biodiversité, l'ensemble des structures porteuses de SCoT en Bretagne, l'ensemble des EPCI.

Le questionnaire portait sur les points suivants :

- 1) Avez-vous été amené à participer l'élaboration du SRCE ?
- 2) Si oui comment ?
- 3) Avez-vous été amené à utiliser le SRCE ?
- 4) Si oui, dans quel cadre ?  
Si non, savez-vous où le consulter ?
- 5) Par rapport à quelle thématique avez-vous vu un lien avec le SRCE ?
  - a) Urbanisme / planification
  - b) Agriculture / sylviculture
  - c) Biodiversité / travaux / gestion
  - d) Infrastructures
  - e) Carrières
  - f) Connaissances
  - g) Autre
- 6) Avez-vous utilisé l'ensemble ou seulement quelques parties ?
  - le résumé non technique ;
  - le rapport 1 "Diagnostic et enjeux" ;
  - le rapport 2 "La trame verte et bleue régionale" ;
  - le rapport 3 "Le plan d'actions stratégique" ;
  - le cadre méthodologique pour identifier les trames vertes et bleues aux échelles infra-régionales (Partie 5 du rapport 3) ;
  - les cartes.
- 7) Par rapport à son utilisation, quelle appréciation avez-vous du document sur une échelle de 1 à 5 (1 étant la note la plus basse et 5 la plus élevée)
  - a) Lisible
  - b) Opérationnel
  - c) Adapté aux enjeux
  - d) Utile
- 8) Avez-vous connaissance de l'outil cartographique TRAMES ?
- 9) L'avez-vous utilisé ? Si oui, vous a-t-il été utile (note de 1 à 5).
- 10) En quoi le SRCE a permis de faire évoluer votre politique publique ? Actions concrètes ? Orientations stratégiques ? [Au besoin lister des exemples].
- 11) Si le SRCE n'a pas eu d'influence sur votre politique ou votre action, de quoi auriez-vous eu besoin pour que ce soit le cas ?
- 12) Quelle évolution souhaiteriez-vous dans le cadre du SRADDET
- 13) Remarques complémentaires

**Questions optionnelles :**

- 14) Connaissez-vous les outils de connaissance mis à votre disposition pour identifier les continuités écologiques et mettre en place des actions ? (ex : outil TRAMES, cartographie des végétations CBNB, etc.)
- 15) Connaissez-vous les outils financiers mis à votre disposition pour identifier les continuités écologiques et mettre en place des actions ? (Financements départementaux/régionaux/nationaux/européens)
- 16) Connaissez-vous les dispositifs permettant la protection des continuités écologiques ? (Dans le cadre des documents d'urbanisme ou d'outils juridiques pour la protection d'espaces naturels)
- 17) Connaissez-vous les dispositifs permettant la gestion ou la restauration des continuités écologiques ? (MAEC, outils contractuels, etc.)
- 18) Avez-vous réalisé un diagnostic permettant d'identifier les continuités écologiques sur votre territoire ?
- 19) Avez-vous un projet de préservation/restauration des continuités écologiques sur votre territoire ?  
Avez-vous déjà réalisé des actions en faveur des continuités écologiques et de la biodiversité ?  
Avez-vous connaissance d'actions réalisées ou en projet portées par d'autres partenaires sur votre territoire ?
- 20) Quels sont pour vous les freins à la mise en œuvre d'un projet de préservation/restauration des continuités écologiques sur votre territoire ?
  - Aucun
  - D'ordre financier
  - D'ordre politique
  - D'ordre technique (manque de connaissances, compétences en interne)
  - Autre : préciser
- 21) Si vous êtes concernés, quels outils avez-vous utilisés dans le PLU ou PLUi pour préserver les continuités écologiques ? Zones N ou A, zones N ou A indicés corridors, éléments remarquables du paysage (151-23 code de l'urbanisme), Orientation d'aménagement et de programmation, emplacement réservé, espace boisé classé, autre ?
- 22) Avez-vous organisé ou participé à des animations visant à partager/développer les connaissances sur la biodiversité sur votre territoire, à des formations sur la préservation/restauration des continuités écologiques et de la biodiversité ?

Les résultats de cette enquête permettent de dresser un premier bilan qualitatif de la mise en œuvre du SRCE, complémentaire aux entretiens téléphoniques. Cette analyse met ainsi en évidence les points de vigilance à apporter dans l'intégration du SRCE dans le SRADDET.

**Les entretiens téléphoniques**

Sur la base du questionnaire en ligne, des entretiens ciblés ont été menés auprès de 36 structures parmi les membres de la Conférence Bretonne de la Biodiversité. Le choix s'est fait en concertation avec la Région. Figurent dans ce bilan les réponses des structures qui ont répondu aux sollicitations. La synthèse des échanges a permis de mettre en évidence comment le SRCE a été pris en compte, et utilisé au quotidien dans les missions et les politiques, ses atouts et ses faiblesses ainsi que les besoins et les attentes des acteurs pour faire vivre ce document et faire émerger des projets de préservation et de restauration.

La liste des personnes enquêtées est présentée en annexe du document.

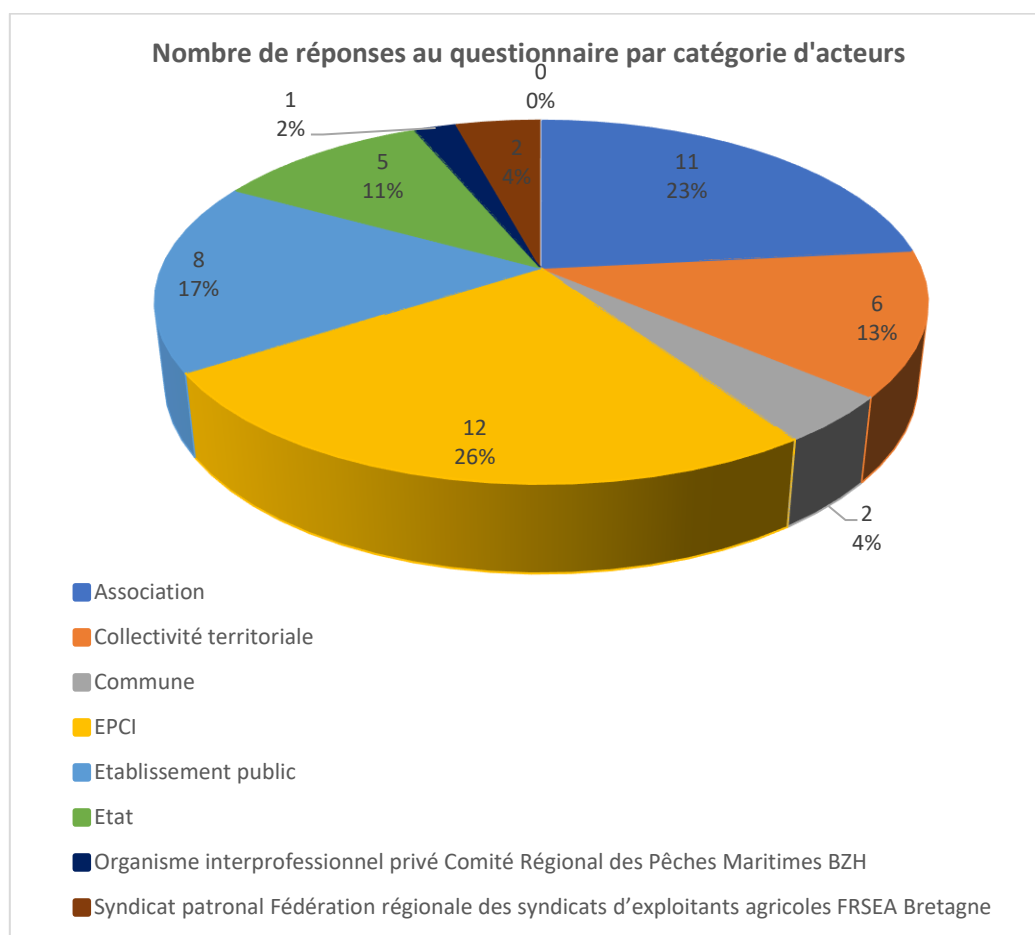
## 4. Résultats

### 4.1. Analyse du questionnaire en ligne

47 réponses (pour 43 structures) au questionnaire ont été enregistrées. Le détail des structures ayant répondu est présenté dans le tableau ci-dessous :

| Type de structure                                                                        | Nombre de réponses au questionnaire |
|------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|
| <b>Associations</b>                                                                      | <b>11</b>                           |
| ADEUPa                                                                                   | 1                                   |
| Bretagne Grands Migrateurs                                                               | 1                                   |
| Bretagne Vivante                                                                         | 2                                   |
| CAUE 56                                                                                  | 1                                   |
| COEUR Emeraude                                                                           | 1                                   |
| CPIE Forêt de Brocéliande                                                                | 1                                   |
| Eau & Rivières de Bretagne                                                               | 1                                   |
| FREDON Bretagne                                                                          | 1                                   |
| Groupe Mammalogique Breton                                                               | 1                                   |
| Société géologique et minéralogique de Bretagne SGMB                                     | 1                                   |
| <b>Collectivités territoriales départementales et régionale</b>                          | <b>6</b>                            |
| Conseil départemental 56                                                                 | 1                                   |
| Conseil départemental 29                                                                 | 1                                   |
| Conseil Régional – Service Voies navigables                                              | 1                                   |
| Conseil Régional – Direction des Transports et des Mobilités                             | 1                                   |
| Conseil Régional – Service des politiques maritimes et des stratégies de la zone côtière | 1                                   |
| Conseil Régional – Service Climat-Energie                                                | 1                                   |
| <b>Communes</b>                                                                          | <b>2</b>                            |
| Mairie de Lanvallay                                                                      | 1                                   |
| Ville de Rennes                                                                          | 1                                   |
| <b>EPCI</b>                                                                              | <b>12</b>                           |
| Communauté de communes Côte Emeraude                                                     | 1                                   |
| Centre Morbihan Communauté                                                               | 1                                   |
| Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné                                                | 1                                   |
| Concarneau Cornouaille Agglomération                                                     | 1                                   |
| Couesnon Marches de Bretagne                                                             | 1                                   |
| EPTB Vilaine                                                                             | 2                                   |
| Fougères Agglomération                                                                   | 1                                   |
| Lamballe Terre et Mer                                                                    | 1                                   |
| Lannion Trégor Communauté                                                                | 2                                   |
| Questembert Communauté                                                                   | 1                                   |
| <b>Etablissements publics</b>                                                            | <b>8</b>                            |
| Cerema Ouest                                                                             | 1                                   |
| Chambre de Commerce d'Industrie CCI Bretagne                                             | 1                                   |
| Conservatoire botanique national de Brest                                                | 1                                   |
| CRPF Bretagne Pays de la Loire                                                           | 1                                   |

|                                                                                    |          |
|------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| <b>EPF Bretagne</b>                                                                | <b>2</b> |
| <b>Forum des Marais Atlantiques</b>                                                | <b>1</b> |
| <b>INRA</b>                                                                        | <b>1</b> |
| <b>Administrations de l'État</b>                                                   | <b>5</b> |
| <b>DDTM 56</b>                                                                     | <b>1</b> |
| <b>DDTM 29</b>                                                                     | <b>1</b> |
| <b>DDTM 35</b>                                                                     | <b>1</b> |
| <b>DREAL Bretagne</b>                                                              | <b>1</b> |
| <b>EMZD-RNS (Ministère de la Défense)</b>                                          | <b>1</b> |
| <b>Organisme interprofessionnel privé</b>                                          | <b>1</b> |
| <b>Comité Régional des Pêches Maritimes BZH</b>                                    | <b>1</b> |
| <b>Syndicat patronal</b>                                                           | <b>2</b> |
| <b>Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles (FRSEA Bretagne)</b> | <b>2</b> |



La liste complète des structures et personnes ayant répondu au questionnaire est annexée au rapport.

## Élaboration du SRCE

27 participants au questionnaire (57%) ont pris part à l'élaboration du SRCE.

| Type de structures                                   | Nombre de réponses au questionnaire |
|------------------------------------------------------|-------------------------------------|
| <b>Ayant participé à l'élaboration du SRCE</b>       | <b>27</b>                           |
| Association                                          | 7                                   |
| Collectivité territoriale                            | 6                                   |
| EPCI                                                 | 4                                   |
| Établissement public                                 | 6                                   |
| État                                                 | 2                                   |
| Syndicat patronal                                    | 2                                   |
| <b>N'ayant pas participé à l'élaboration du SRCE</b> | <b>20</b>                           |
| Association                                          | 4                                   |
| Commune                                              | 2                                   |
| EPCI                                                 | 8                                   |
| Établissement public                                 | 2                                   |
| État                                                 | 3                                   |
| Organisme interprofessionnel privé                   | 1                                   |

## Utilisation du SRCE

72% des participants (34 réponses) ont utilisé le SRCE pour des missions et besoins très variés :

- Pour élaborer les cartographies des Trames Vertes et Bleues au niveau local dans les documents d'urbanisme (SCoT, PLU, PLUi) ou dans le cadre des Parcs Naturels Régionaux ;
- Pour élaborer des programmes d'actions (Conservatoire Botanique National de Brest) et des stratégies environnementales ou d'intervention (Schéma Départementaux ENS, stratégie de requalification environnementale des routes, stratégie bocage, ...) ;
- Pour répondre à des appels à projets ou monter des projets MAEC ;
- Pour articuler les SRCE avec les autres plans et programmes (PCAET, Schéma Régional des Carrières, ...) ;
- Pour sensibiliser et former (associations, CRPF, CCI) ;
- ...

Les réponses détaillées par type de structure sont présentées dans le tableau ci-dessous :

| Cadre d'utilisation du SRCE par type de structure                                                                                                                       |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Association</b>                                                                                                                                                      |
| Définition des continuités du projet de Parc Naturel Régional Vallée de la Rance Côte d'Emeraude et reprise du plan d'actions stratégique pour les mesures biodiversité |
| Dossiers enquêtes publiques, consultations du public, etc.                                                                                                              |
| Formation associative                                                                                                                                                   |
| Participation à des commissions TVB de Morlaix Communauté.                                                                                                              |
| Projet Chemins sur l'appropriation locale des enjeux TVB                                                                                                                |
| Révision SCoT Pays de Brest                                                                                                                                             |

Appui pour proposer des programmes d'étude et de protection des mammifères en cohérence avec le document en question

Utilisation des données SIG

#### Collectivité territoriale

Élaboration du schéma des espaces naturels sensibles et de la biodiversité

Articulation entre les enjeux maritimes et les enjeux de la biodiversité en Bretagne

#### Commune

Rennes métropole et Ville de Rennes (PLU et PLUi)

#### EPCI

S'assurer de la prise en compte du SRCE lors de la réalisation de SCOT/PLU(i)

Construction programme d'actions BV, dépôt projet MAE, TVB, SCOT, PLU

Le SRCE a été la base pour répondre à un appel à manifestation d'intérêt de la Région sur les continuités écologiques.

Le SRCE est le document indispensable pour :

-l'élaboration du PLUi sur une partie du territoire

-l'élaboration du PCAET

- la révision du SCOT

Élaboration d'un deuxième Schéma Trame verte et bleue, de 2017 (diagnostic) à début 2019 (plan d'action) : prise en compte de la cartographie et des enjeux du SRCE. Obligation dans le cadre d'une demande de financement FEADER.

Rédaction de la stratégie bocage 2015-2020

Réflexion sur le PCAET

#### Établissement public

Projets FEDER avec la Région

Élaboration des programmes d'actions du CBN de Brest : mise en perspective / lien avec plan d'actions du SRCE

Élaboration du Plan Pluriannuel 2016-2020 de l'EPF

Étude de requalification environnementale du réseau de la DIR Ouest

Formation des propriétaires forestiers privés

Projets sur les têtes de bassin versant et l'enfrichement

Sensibilisation des CCI Territoriales de Bretagne à la prise de connaissance du SRCE dans le cadre de leurs missions représentatives locales (SCoT, PLU, ...)

#### État

Dans le cadre des politiques de l'État en matière d'urbanisme, de trame verte et bleue, de paysage.

Dans le cadre de l'accompagnement des collectivités dans la prise en compte de la biodiversité.

Dans le cadre de l'évaluation environnementale des plans, projets et programmes.

Dans le cadre du schéma régional des carrières en cours d'élaboration.

Dans le cadre du porter à connaissance et de l'avis de l'État en matière de documents de planification (SCoT, PLUi, SRADDET).

#### Organisme interprofessionnel privé

Suivi de la qualité et quantité des apports des bassins versants. Les pêcheurs à pied professionnels sont préoccupés des effets de ces eaux qui devraient "nourrir" la mer...

#### Syndicat patronal

Seulement le cadre méthodologique pour tester sa mise en œuvre sur la commune de Planguenoual

Eu égard au panel d'acteurs très diversifiés, les thématiques avec lesquelles les participants ont eu un lien avec le SRCE sont par conséquent très hétérogènes et, souvent, plusieurs thématiques sont concernées par participant.

Parmi les 13 personnes n'ayant pas utilisé le SRCE (soit 28%), 5 participants déclarent ne pas savoir où consulter le SRCE (collectivité territoriale régionale, commune, EPCI et organisme interprofessionnel privé).

### Parties du SRCE utilisées et/ou consultées

Concernant les parties du SRCE utilisées, le Résumé Non Technique a été le plus consulté par les participants avec 39 votes (soit 83%). Les cartes sont utilisées par 66% des participants (31 réponses). Le rapport 1 relatif au diagnostic a également été consulté (14 réponses soit 30% des participants l'ont utilisé) suivi par le cadre méthodologique consulté par 13 participants (soit 28%).

Concernant le cadre méthodologique, il a davantage été utilisé par les associations (4 utilisateurs), puis par les établissements publics (3 réponses) et l'État (3 réponses) :

| Utilisation du cadre méthodologique du SRCE | Nombre de réponses au questionnaire |
|---------------------------------------------|-------------------------------------|
| Association                                 | 4                                   |
| Collectivité territoriale                   | 2                                   |
| EPCI                                        | 1                                   |
| Établissement public                        | 3                                   |
| État                                        | 3                                   |

Seuls 7 participants (soit 15%) ont consulté l'ensemble des pièces du SRCE.

| Parties du SRCE utilisées/consultées                                                     | Nombre de réponses au questionnaire |
|------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|
| Cartes                                                                                   | 12                                  |
| Résumé non technique                                                                     | 11                                  |
| Ensemble des parties du SRCE                                                             | 7                                   |
| Cadre méthodologique (Partie 5 du rapport 3), cartes                                     | 3                                   |
| Rapport 1                                                                                | 1                                   |
| Rapport 1, cadre méthodologique (Partie 5 du rapport 3)                                  | 1                                   |
| Rapport 1, rapport 2, rapport 3, cartes                                                  | 1                                   |
| Rapport 2, rapport 3                                                                     | 1                                   |
| Rapport 2, rapport 3, cartes                                                             | 1                                   |
| Résumé non technique, cadre méthodologique (Partie 5 du rapport 3), cartes               | 1                                   |
| Résumé non technique, rapport 1, rapport 2, rapport 3                                    | 1                                   |
| Résumé non technique, rapport 1, rapport 2, rapport 3, cartes                            | 2                                   |
| Résumé non technique, rapport 1, rapport 2, cartes                                       | 1                                   |
| Résumé non technique, rapport 2, rapport 3, cadre méthodologique (Partie 5 du rapport 3) | 1                                   |
| Résumé non technique, rapport 3, cartes                                                  | 1                                   |
| Résumé non technique, cartes                                                             | 2                                   |

## Appréciation du document

Pour une grande majorité d'utilisateurs, le SRCE est un document relativement lisible (59% lui ont attribué une note de 4/5) et utile (74% lui ont attribué une note supérieure ou égale à 4/5). En revanche, il n'est jugé que moyennement opérationnel (41% lui ont attribué une note de 3/5).

| Échelle d'appréciation | Lisibilité | Adapté aux enjeux | Opérationnalité | Utile      |
|------------------------|------------|-------------------|-----------------|------------|
| <b>1</b>               | 0%         | 10%               | 13%             | 0%         |
| <b>2</b>               | 13%        | 10%               | 22%             | 6%         |
| <b>3</b>               | 13%        | <b>32%</b>        | <b>41%</b>      | 19%        |
| <b>4</b>               | <b>59%</b> | <b>32%</b>        | 16%             | <b>39%</b> |
| <b>5</b>               | 16%        | 16%               | 9%              | 35%        |

## Commentaires particuliers

22 personnes ont apporté des remarques à la suite de cette première série de questions.

Certains participants se questionnent sur l'appropriation du document notamment pour ceux qui n'ont pas participé à l'élaboration. Un accompagnement sur le sujet de l'opérationnalisation des trames vertes et bleues est encore nécessaire pour les élus et les techniciens des collectivités et EPCI.

Pour d'autres, c'est un document trop volumineux, avec trop de contenus, qui n'est pas assez lisible et opérationnel pour les acteurs de terrain. Ceci est en revanche un point fort pour ceux qui utilisent ce document comme état des lieux.

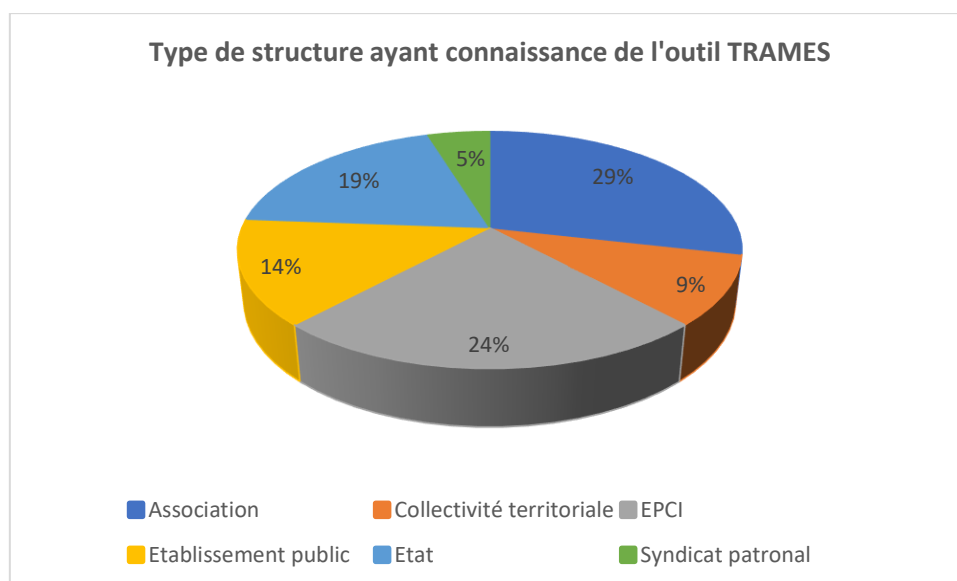
Il est également relevé la problématique liée à l'échelle des cartographies peu adaptée aux projets très opérationnels. L'échelle cartographique des continuités écologiques au 1/100 000° nécessite d'être précisée à l'échelle locale et l'absence de continuités écologiques identifiées sur un secteur sur la carte du SRCE a pu être interprétée comme l'absence de continuités écologiques à l'échelle locale. Ce raccourci d'analyse a pu être utilisé pour démontrer l'absence d'incidences sur les continuités écologiques pour certains projets.

## Connaissance et utilisation de l'outil TRAMES

L'outil TRAMES permet de mettre à disposition de manière regroupée des données publiques référencées sur GéoBretagne relatives au fonctionnement écologique des territoires (forêts, bocage, aires protégées, zones humides, ...) et nécessaires pour identifier les continuités écologiques. Cet outil a été développé par la DREAL Bretagne dans le cadre du chantier prioritaire du SRCE « Trame Verte et Bleue et documents d'urbanisme ». Il est en ligne depuis la fin 2018.

D'après les réponses obtenues, cet outil est encore peu connu des acteurs : 21 participants le connaissent (46%) et parmi eux, seuls 4 l'ont utilisé (associations, EPCI et État). Les utilisateurs lui ont attribué une note moyenne de 4/5 vis-à-vis de son utilité.





### Influence du SRCE sur les politiques publiques, les orientations stratégiques et sur la mise en œuvre d'actions concrètes

27 participants (57%) ont répondu à cette question.

La prise en compte obligatoire du SRCE dans les documents de planification d'échelle inférieure a permis de sensibiliser élus et techniciens à ces sujets. Cependant, cette prise en compte reste variable selon les territoires, et souvent insuffisante (cf infra : 4.4 FOCUS : Analyse de la prise en compte des continuités écologiques dans les documents d'urbanisme).

Ce schéma et plus particulièrement ses objectifs et actions ont été répertoriés dans les programmes d'actions ou dans les documents stratégiques de certaines structures positionnées à l'échelle régionale, comme par exemple :

- Inscription du SRCE dans les actions stratégiques de l'Établissement Public Foncier (EPF) en matière d'intervention pour la préservation des espaces naturels ainsi que pour le maintien et la construction des continuités écologiques dans le tissu urbain,
- Prise en compte du SRCE dans les orientations stratégiques et dans le programme d'actions régional du Conservatoire Botanique National de Brest.

Pour d'autres acteurs, non concernés par la mise en œuvre de documents stratégiques, le SRCE leur a servi de cadre de référence pour sensibiliser les élus, pour préciser les actions de formation et les doctrines des services de l'État notamment dans le cadre de l'évaluation de la prise en compte des continuités écologiques dans les documents d'urbanisme.

Pour l'INRA, le SRCE a permis de prendre en compte les travaux de recherche portés par M. Baudry depuis les années 1980 sur les continuités écologiques et de mettre ces connaissances à l'épreuve dans les projets de recherche-action en cours, financés notamment par le FEDER (projets « Bocage et biodiversité », développés avec Lannion Trégor Communauté dans le Léguer et « Chemins », avec l'Union Régionale des CPIE).

Pour les acteurs de la forêt privée, représentés par le CRPF, le SRCE a facilité la sensibilisation des propriétaires forestiers bien que ces derniers, à l'image de la population en général, restent très mal informés et ne connaissent pas la TVB.

Pour les services des DDTM, le SRCE a permis d'étayer leurs avis et de mieux les argumenter (DDTM29), notamment en s'appuyant sur un guide de prise en compte de la TVB dans les documents d'urbanisme (guide rédigé par la DDTM35 diffusé aux collectivités, bureaux d'études, ...).

Sur la politique de l'eau et des milieux aquatiques, le SRCE a permis de renforcer la politique existante et de mieux prendre en compte la restauration de la continuité écologique sur les cours d'eau et, de ce fait, la restauration et préservation des poissons migrateurs.

Plus largement, le SRCE a servi de base pour développer l'acquisition de connaissances.

### Si le SRCE n'a pas eu d'influence sur votre politique ou votre action, de quoi auriez-vous eu besoin pour que ce soit le cas ?

Plusieurs pistes de réponses ont été proposées par 7 personnes (soit 15%) sur ce point :

- La faible portée réglementaire du SRCE notamment dans les documents d'urbanisme : de ce point de vue, l'inscription du SRCE dans le SRADET va dans le sens d'une plus grande opérationnalité ;
- Un document qui ne s'adresse pas aux élus et un manque de véritable prise en main de l'outil par les décideurs ;
- Un manque de précisions du SRCE par rapport aux besoins opérationnels de certains acteurs, notamment dans le cas de projets de requalification d'infrastructures – les ouvrages à aménager de façon prioritaire sont choisis à partir des données relatives aux collisions avec la faune, à dire d'experts et par le biais d'associations naturalistes. Ces acteurs utilisent le SRCE comme cadre de référence uniquement.

### Évolutions souhaitées du document dans le cadre du SRADET

17 réponses ont été apportées et plusieurs pistes d'évolution ont été évoquées par les acteurs :

- Profiter du SRADET pour introduire des éléments prescriptifs en faveur de la mise en œuvre du SRCE ;
- Retrouver une transposition de la carte du SRCE dans les documents de planification au niveau régional ;
- Davantage d'explications entre les enjeux de la préservation de la biodiversité et des continuités écologiques et les services rendus par la Nature et le patrimoine culturel, naturel, historique, etc., et mettre en évidence les externalités positives qui parlent aux élu(e)s (économie, ...) ;
- Importance d'articuler l'ensemble des thématiques Eau/biodiversité/climat/Énergie ;
- Conserver ce travail partenarial de plusieurs années, véritable avancée en matière de prise en compte du patrimoine naturel, continuer à le décliner et à favoriser son appropriation ;
- Garantir une bonne intégration des enjeux liés aux continuités écologiques et éviter une régression en termes d'ambition entre SRCE et SRADET ;
- Rendre ce document plus opérationnel pour faciliter le passage à l'action et l'accompagner d'un véritable « plan de formation et d'éducation », d'une animation de terrain et d'un cadre pour les projets d'aménagement ;
- Importance de considérer la biodiversité comme une ressource des territoires, et non seulement « quelque chose qu'il faut protéger » avec les conflits d'intérêt que cela suscite ;

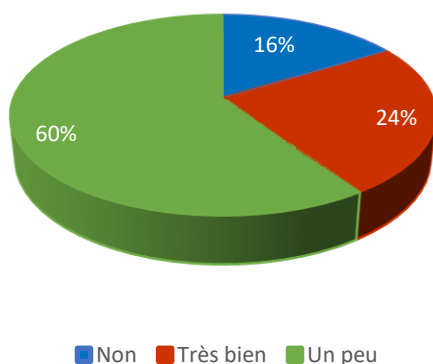
- Intégrer un volet maritime, notamment pour une plus grande cohérence des orientations et des plans d'actions et rendre effectif le lien terre-mer ;
- Intégrer ou développer certaines thématiques : par exemple sur les migrations d'espèces liées aux changements climatiques, sur la trame noire, la TVB dans les tissus urbains.

## Questions optionnelles

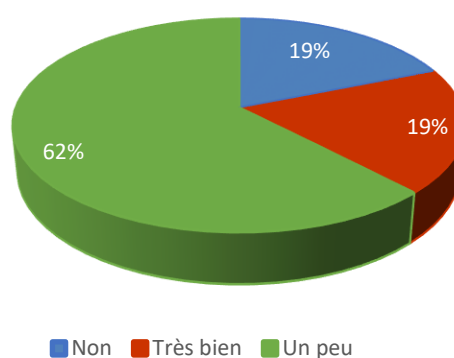
40 personnes ont répondu aux questions optionnelles.

Parmi ces personnes, une grande majorité d'entre elles connaît peu les outils d'identification et de protection, de gestion et de restauration des continuités écologiques ainsi que les outils financiers mobilisables.

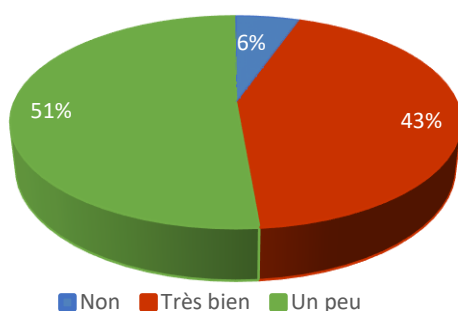
Connaissance des outils de connaissance pour identifier les continuités écologiques et mettre en place des actions



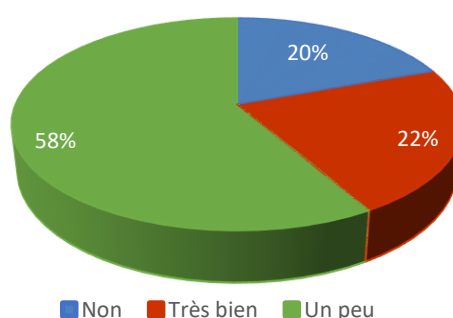
Connaissance des outils financiers pour identifier les continuités écologiques et mettre en place des actions



Connaissance des dispositifs permettant la protection des continuités écologiques



Connaissance des dispositifs permettant la gestion ou la restauration des continuités écologiques



Le détail des réponses par type de structure est fourni ci-dessous. Aucun type de structure ne semble se démarquer par une meilleure connaissance de ces outils, à l'exception des participants répondant au titre d'EPCI et de l'État qui ont répondu pour une grande partie avoir une très bonne connaissance des outils de protection des continuités écologiques.

|                                           | Connaissance des outils pour identifier les continuités écologiques et mettre en place des actions |           |           | Connaissance des outils financiers mis à votre disposition pour identifier les continuités écologiques et mettre en place des actions |           |           | Connaissance des dispositifs permettant la protection des continuités écologiques |           |           | Connaissance des dispositifs permettant la gestion ou la restauration des continuités écologiques |           |           |
|-------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|-----------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|-----------|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------|-----------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|-----------|
|                                           | N on                                                                                               | Très bien | Un peu    | N on                                                                                                                                  | Très bien | Un peu    | N on                                                                              | Très bien | Un peu    | N on                                                                                              | Très bien | Un peu    |
| <b>Association</b>                        | 2                                                                                                  | 2         | 5         | 1                                                                                                                                     | 2         | 6         | 1                                                                                 | 2         | 6         | 2                                                                                                 | 2         | 5         |
| <b>Collectivité territoriale</b>          |                                                                                                    | 1         | 3         |                                                                                                                                       | 2         | 2         |                                                                                   | 1         | 3         |                                                                                                   | 2         | 1         |
| <b>Commune</b>                            | 1                                                                                                  |           | 1         | 1                                                                                                                                     |           | 1         |                                                                                   |           | 2         | 1                                                                                                 |           | 1         |
| <b>EPCI</b>                               | 3                                                                                                  | 2         | 7         | 3                                                                                                                                     | 2         | 7         |                                                                                   | 6         | 6         | 2                                                                                                 | 3         | 7         |
| <b>Établissement public</b>               |                                                                                                    | 2         | 6         | 1                                                                                                                                     |           | 7         | 1                                                                                 | 5         | 2         | 1                                                                                                 |           | 6         |
| <b>État</b>                               |                                                                                                    | 2         | 3         | 2                                                                                                                                     | 1         | 2         |                                                                                   | 2         | 3         | 1                                                                                                 | 1         | 3         |
| <b>Organisme interprofessionnel privé</b> |                                                                                                    |           |           |                                                                                                                                       |           |           |                                                                                   |           |           |                                                                                                   |           |           |
| <b>Syndicat patronal</b>                  |                                                                                                    |           |           |                                                                                                                                       |           |           |                                                                                   |           |           |                                                                                                   |           |           |
| <b>Nombre total de réponses</b>           | <b>6</b>                                                                                           | <b>9</b>  | <b>25</b> | <b>8</b>                                                                                                                              | <b>7</b>  | <b>25</b> | <b>2</b>                                                                          | <b>16</b> | <b>22</b> | <b>7</b>                                                                                          | <b>8</b>  | <b>23</b> |

### Mise en œuvre d'un projet de préservation/restauration des continuités écologiques et freins rencontrés

26 personnes ont répondu avoir réalisé des actions de préservation/restauration des continuités écologiques ou avoir des projets futurs.

Pour la majorité des participants, les freins rencontrés sont davantage d'ordre financier (22 réponses) et politique (23 réponses). Les freins techniques ont été évoqués par 11 personnes. En revanche, 6 personnes ont considéré l'ensemble de ces contraintes (financières, politiques et techniques). Pour certains, ces freins pourraient provenir :

- D'un manque de sensibilisation et de connaissances de la part des élus et/ou de services urbanisme sur les enjeux de préservation de la Trame Verte et Bleue,
- Des difficultés à partager un compromis entre les exigences environnementales, sociales et économiques.

Le détail des réponses par type de structure est fourni ci-dessous :

|                                  | D'ordre financier | D'ordre politique | D'ordre technique | Les 3 freins cumulés | Autre | Aucun |
|----------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|----------------------|-------|-------|
| <b>Association</b>               | 3                 | 5                 | 2                 | 0                    | 2     | 1     |
| <b>Collectivité territoriale</b> | 3                 | 1                 | 4                 | 1                    | 1     | 0     |
| <b>Commune</b>                   | 1                 | 1                 | 1                 | 0                    | 0     | 0     |

|                                           |    |    |    |   |   |   |
|-------------------------------------------|----|----|----|---|---|---|
| <b>EPCI</b>                               | 7  | 7  | 2  | 1 | 3 | 0 |
| <b>Établissement public</b>               | 6  | 4  | 2  | 2 | 3 | 0 |
| <b>État</b>                               | 4  | 5  | 2  | 2 | 0 | 0 |
| <b>Organisme interprofessionnel privé</b> |    |    |    |   |   |   |
| <b>Syndicat patronal</b>                  |    |    |    |   |   |   |
| <b>Total général</b>                      | 24 | 24 | 13 | 6 | 9 | 1 |

### Outils utilisés dans le PLU ou PLUi pour préserver les continuités écologiques

Une grande majorité de réponses concerne l'utilisation d'Espaces Boisés Classés (76% des participants ayant répondu à cette question ont utilisé cet outil), de zonages N ou A indicés (64% des participants ayant répondu à cette question), d'éléments remarquables du paysage (151-23 code de l'urbanisme) (53%) ou encore d'Orientation d'aménagement et de programmation (41%).

D'autres ont également inscrit des articles dans les règlements écrits (coefficient de végétalisation, espèces exotiques envahissantes, ...)

### Organisation ou participation à des animations ou formations visant à partager/développer les connaissances sur la biodiversité et les continuités écologiques

11 personnes ont participé ou participeront à des animations et formations sur ce thème dans le cadre des projets suivants :

- Atlas de Biodiversité Communale/Intercommunale ;
- Projet bocage et biodiversité ;
- Projet éco-friche ;
- Projet Chemins ;
- Journées techniques COTITA (Conférences Techniques Interdépartementales des Transports et de l'Aménagement), journée d'information sur les thèmes biodiversité et ouvrages d'art et dépendances vertes ;
- Actions de communication / sensibilisation sur les poissons migrateurs à l'échelle régionale ;
- Projet FOGFOR (formation à la gestion forestière) ;
- ...

#### 4.2. Analyse qualitative : synthèse des entretiens

Un total de 34 entretiens téléphoniques a été mené dans le cadre de cette étude. La liste des personnes enquêtées dans les structures suivantes est présentée en annexe du document.

| Type de structure                     | Organisme                                                                                                      |
|---------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Administration de l'État</b>       | Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bretagne                            |
| <b>Agence d'urbanisme</b>             | Agence d'urbanisme, de développement économique et technopole du pays de Lorient                               |
| <b>Association</b>                    | Bretagne Grands Migrateurs                                                                                     |
|                                       | Bretagne rurale et urbaine pour un développement durable                                                       |
|                                       | Chambre régionale d'agriculture                                                                                |
|                                       | Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles de Bretagne                                    |
|                                       | Fédération régionale des chasseurs de Bretagne                                                                 |
|                                       | Fédération départementale Ile et Vilaine                                                                       |
|                                       | Union régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement de Bretagne                          |
|                                       | Vivarmor Nature                                                                                                |
| <b>Bureau d'études</b>                | DERVENN Conseils et Ingénierie                                                                                 |
| <b>Collectivité territoriale</b>      | Conseil départemental d'Ille et Vilaine                                                                        |
|                                       | Conseil départemental du Finistère                                                                             |
|                                       | Conseil départemental du Morbihan                                                                              |
|                                       | Direction interrégionale des routes de l'Ouest                                                                 |
| <b>Commune</b>                        | Ville de Rennes                                                                                                |
| <b>EPCI</b>                           | Centre Morbihan Communauté                                                                                     |
|                                       | Fougères agglomération                                                                                         |
|                                       | Guingamp, Paimpol Armor Argoat Agglomération                                                                   |
|                                       | Lamballe Terre et Mer Communauté                                                                               |
|                                       | Lannion Trégor Communauté                                                                                      |
|                                       | Lorient Agglomération                                                                                          |
|                                       | Vallons de Haute Bretagne Communauté                                                                           |
| <b>Établissement public</b>           | Agence Française pour la Biodiversité - Direction interrégionale Bretagne - Pays de la Loire                   |
|                                       | Conservatoire Botanique National de Brest                                                                      |
|                                       | Conservatoire du littoral et des rivages lacustres                                                             |
|                                       | Institut National de la recherche Agronomique Département Sciences pour l'Action et le Développement UMR BAGAP |
|                                       | Office national des forêts                                                                                     |
|                                       | Parc Naturel Régional d'Armorique                                                                              |
|                                       | Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan                                                                     |
|                                       | SNCF Réseau - Direction territoriale Bretagne - Pays de la Loire                                               |
| <b>État</b>                           | Défense - Région Terre Nord-Ouest                                                                              |
| <b>Groupe public d'intérêt public</b> | Observatoire de l'environnement Bretagne                                                                       |
| <b>Société anonyme</b>                | Réseau de Transport d'Electricité dans l'ouest                                                                 |

## Retours sur l'élaboration du SRCE

La quasi-totalité des personnes enquêtées ayant participé à l'élaboration du SRCE s'accorde à dire que ce document a été très bien élaboré dans de bonnes conditions, qu'il s'agit d'un travail collaboratif très intéressant.

## L'appropriation du SRCE

L'utilisation du SRCE et surtout son appropriation restent en revanche moins évidentes. Les personnes interrogées ont eu souvent recours au SRCE sur un point précis et n'ont pas été amenées à consulter l'ensemble du document. Souvent, ce sont le diagnostic et les cartographies qui ont été utilisés.

Pour beaucoup, ce document est très complet mais assez difficile d'accès pour les personnes non initiées aux thématiques biodiversité et TVB au sens large.

## Retours d'acteurs sur leur contribution à la mise en œuvre du SRCE dans les milieux agricoles

Au niveau agricole, de nombreuses initiatives et actions ont été engagées, et ce avant l'approbation du SRCE notamment sur les cours d'eau, les zones humides et le bocage en lien avec le programme Breizh Bocage en place dans sa deuxième génération depuis 2014. La Chambre d'agriculture est aussi active et s'investit dans les observatoires : observatoire des zones humides, observatoire agricole de la biodiversité. Un groupe de travail transversal « Biodiversité » devrait être prochainement mis en place au sein de la Chambre, ayant pour objectif de rassembler l'ensemble des services de la chambre d'agriculture. Aujourd'hui, le monde agricole souhaite faire reconnaître les services rendus par l'agriculture dans la gestion et la préservation de la biodiversité et des continuités écologiques.

Dans le cas du marais de Saint-Coulban en Ile-et-Vilaine géré par la Fédération de Chasse départementale de l'Ile-et-Vilaine (ayant bénéficié d'un contrat nature), le fonctionnement de l'activité agricole est au cœur des réflexions dans la réalisation du plan de gestion. Une action innovante et simple est portée sur la gestion de bordures de champs et du paysage au sens large avec une mise en défens totale des bordures de champ. Dans ce cas précis, ces mesures peuvent entraîner des conséquences sur les subventions PAC de base perçues par les agriculteurs, ralentissant le déploiement de ces mesures.

## Prise en compte des continuités écologiques dans les territoires : approche réglementaire ou démarche de projet ?

Pour ce qui concerne les diagnostics des continuités écologiques, il a été pointé l'hétérogénéité du niveau de rendu et des méthodes employées. Peu d'articulation et de cohérence sont apportées aux fonctionnalités écologiques des territoires voisins. Souvent les méthodes et les choix opérés ne sont pas retranscrits dans le rapport de présentation. Parmi les collectivités et EPCI interrogés, 2 se sont appuyés sur le cadre méthodologique du SRCE sans le suivre totalement par manque de moyens techniques. De même, peu de personnes interrogées ont eu recours à l'outil TRAMES et en ont connaissance.

Pour les territoires littoraux, l'identification de cette sous-trame pose souvent des questionnements par l'hétérogénéité des milieux présents, ressemblant davantage à une trame « mélangée. »

Aujourd'hui, sa cartographie repose surtout sur l'intégration des périmètres de protection et d'inventaire existants. Bien que certains territoires disposent de données sur les habitats benthiques et les herbiers, l'identification de cette sous-trame reste complexe au vu de l'hétérogénéité des milieux (cas de Lorient Agglomération).

La prise en compte d'autres sous-trames est en réflexion. C'est le cas notamment de la sous-trame marine ou bleue salée. Le PNR du golfe du Morbihan travaille sur une expérimentation sur un secteur d'estuaire.

Beaucoup d'acteurs interrogés ont débuté des réflexions sur la prise en compte de la trame noire, des travaux ont déjà été menés sur certains territoires (PNR du Golfe du Morbihan, Ville de Rennes, Lorient Agglomération, ...) et concernent principalement des mesures de réduction de l'éclairage et/ou des dispositifs d'éclairage moins impactants (ampoules LED).

Les réflexions sur la Trame brune (sols) ont été très peu engagées jusqu'à présent.

Comme déjà évoqué dans les réponses au questionnaire, beaucoup de personnes enquêtées ont le sentiment que ce document ne parle pas aux décideurs pour qui la biodiversité n'est pas le domaine de compétence initial. Pour les élus, il reste difficile de saisir l'intérêt de préserver la TVB, par manque d'intérêt politique peut-être, mais aussi par manque de compréhension du concept, relativement récent pour eux, à la différence de la gestion des déchets ou encore de l'assainissement - sujets concrets sur lesquels ils ressentent une réelle légitimité d'intervenir. Les techniciens d'EPCI manquent d'arguments pour convaincre les élus et auraient besoin d'échanger entre eux sur leurs expériences. Les travaux et contributions du groupe de travail du projet pilote « Projets territoriaux biodiversité – ABC et TVB », développé dans le cadre de la préfiguration de l'Agence Bretonne de la Biodiversité, répondent à ces enjeux. L'Agence Bretonne de la Biodiversité devrait poursuivre les actions initiées dans le cadre du projet pilote et mettre en place un réseau « Biodiversité et TVB » à l'instar de la plateforme collaborative LIAMM déjà en œuvre sur la thématique de l'énergie et du climat. Cette action répond à un réel besoin exprimé lors des entretiens.

Ainsi, le SRCE a bien permis une prise en compte croissante et obligatoire des continuités écologiques dans les documents d'urbanisme mais cette traduction réglementaire n'est pas suffisante selon beaucoup d'associations : ce n'est pas l'entrée la plus « activante ». Il faut pouvoir déployer des projets de restauration et des plans de gestion. Des EPCI font exception comme Lorient Agglomération qui prévoit d'intégrer les enjeux de continuités écologiques dans une véritable stratégie « Biodiversité » qui sera prochainement présentée aux élus, ou Brest Métropole qui dispose de son plan biodiversité.

Les 17 dossiers soutenus par l'appel à projet FEADER 7.6.2 et ceux soutenus par le contrat nature sur la Trame Verte et Bleue vont également dans ce sens. Ces projets permettent d'apporter des connaissances précieuses sur les continuités écologiques comprenant un diagnostic approfondi des sous-trames et des liens de fonctionnalités écologiques entre celles-ci, et de définir des programmes d'actions opérationnels qui, dans un second temps, peuvent être déployés et financés.

Pour beaucoup d'acteurs, l'accompagnement des collectivités est essentiel. Dans les territoires couverts par des Parcs Naturels Régionaux, l'accompagnement dans la réalisation des Trames Vertes et Bleues est déjà proposé aux communes ou intercommunalités, voire dans certains cas par les Départements, qui devront s'articuler avec l'Agence Bretonne de la Biodiversité par conventionnement.

Pour les acteurs non concernés par l'urbanisme, le SRCE a permis, le plus souvent, de conforter les politiques et programmes de gestion existants en faveur de la biodiversité et de faciliter dans certains cas la mise en œuvre de certaines actions. Dans le domaine des milieux aquatiques, certains acteurs



pensent que les travaux sur la trame verte et bleue mériteraient d'être davantage réfléchis et « articulés » à l'échelle d'un bassin versant pour une meilleure cohérence.

#### 4.3. Bilan des actions issues de la mise en œuvre du Plan d'actions stratégique

La mise en œuvre du SRCE est encadrée par son plan d'actions stratégique, lequel identifie 16 orientations et 72 actions regroupées en 4 grands thèmes :

- Thème A : une mobilisation cohérente du territoire régional en faveur de la TVB ;
- Thème B : l'approfondissement et le partage des connaissances ;
- Thème C : la prise en compte de la TVB dans le cadre des activités humaine et de la gestion des milieux ;
- Thème D : la prise en compte de la TVB dans le cadre de l'urbanisation et des infrastructures linéaires.

Lors des premières réunions de mise en œuvre du SRCE, une feuille de route constituée de 10 chantiers prioritaires a émergé du plan d'actions stratégique, de façon à cibler l'animation du SRCE, et à poser un cadre plus opérationnel pour les partenaires qui contribuent, à travers leurs missions ou via des projets, à la mise en œuvre du Schéma.

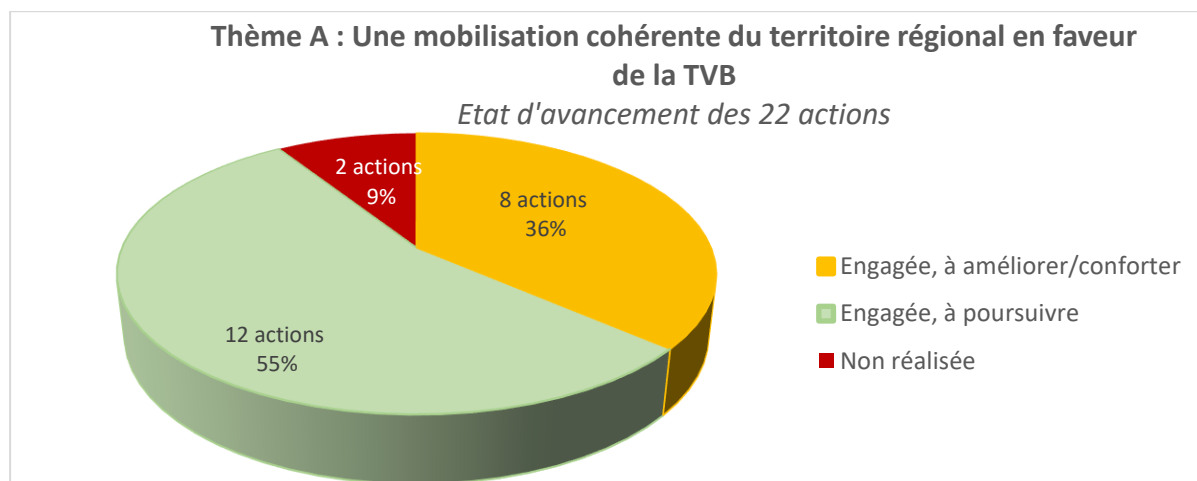
Cette partie du bilan a pour objectif, dans un premier temps, de faire un bilan synthétique de l'état d'avancement des actions par grand thème du plan d'actions stratégique. Dans un second temps, il s'agira de présenter de manière plus détaillée la mise en œuvre des actions par chantier prioritaire. Enfin, un bilan des actions hors chantier prioritaire sera proposé.

##### 4.3.1. Bilan des actions par thématique du plan d'actions stratégique

#### Thème A : une mobilisation cohérente du territoire régional en faveur de la Trame Verte et Bleue

Pour ce thème, deux orientations sont consacrées à la mobilisation, deux orientations à la cohérence des politiques publiques et une orientation à l'appropriation :

- Orientation 1 : Accompagner la mise en œuvre du schéma régional de cohérence écologique ;
- Orientation 2 : Conforter et faire émerger des projets de territoire en faveur de la TVB ;
- Orientation 3 : Améliorer la cohérence des politiques de protection et de gestion des espaces naturels et des espèces en faveur de la trame verte et bleue (5 actions) ;
- Orientation 4 : Améliorer la cohérence des autres politiques sectorielles, en faveur de la TVB ;
- Orientation 5 : Communiquer, sensibiliser et former sur la trame verte et bleue.



Sur les 22 actions, près de 91% d'entre elles ont été engagées. Pour 36% d'entre elles, des améliorations doivent être apportées pour garantir plus de résultats.

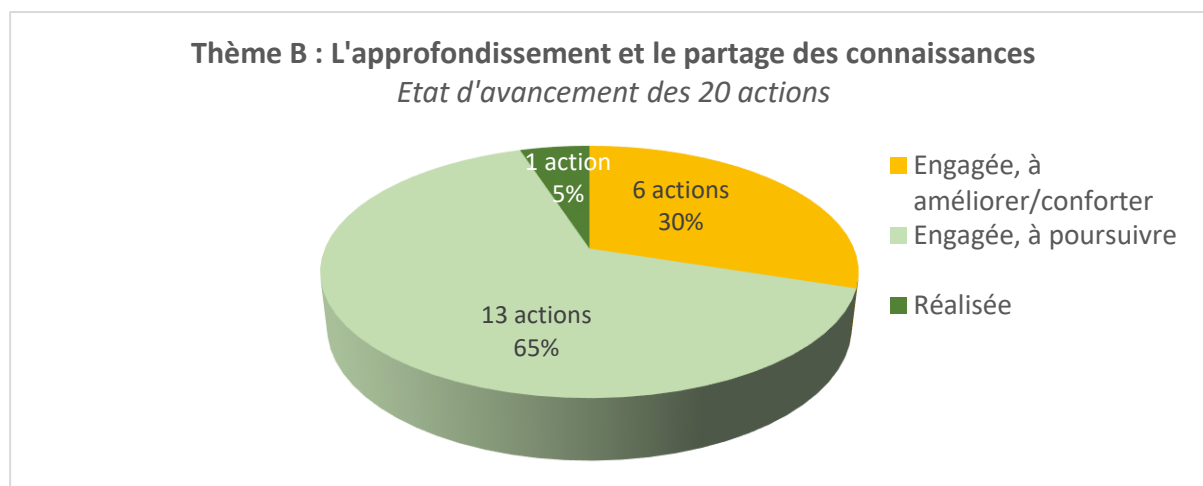
Deux actions n'ont en revanche pas été initiées à ce jour :

- Action A 3.4 : Améliorer la lisibilité et la cohérence entre territoires des modalités d'application de la réglementation concernant la biodiversité.
- Action A 3.5 : Prendre en compte les objectifs de la trame verte et bleue et le schéma régional de cohérence écologique dans la stratégie de révision des ZNIEFF.

## Thème B : l'approfondissement et le partage des connaissances

Trois orientations sont directement reliées à ce thème, d'autres orientations sont intégrées dans les thèmes C et D (orientations 9 à 12 et 14) et concernent l'amélioration des connaissances, soit un total de 20 actions :

- Orientation 6 : Poursuivre et affiner l'identification des milieux contributifs de la TVB ;
- Orientation 7 : Améliorer les connaissances sur les fonctionnalités de la TVB et sur ses interactions avec les activités humaines ;
- Orientation 8 : Mutualiser et partager les connaissances sur la TVB.



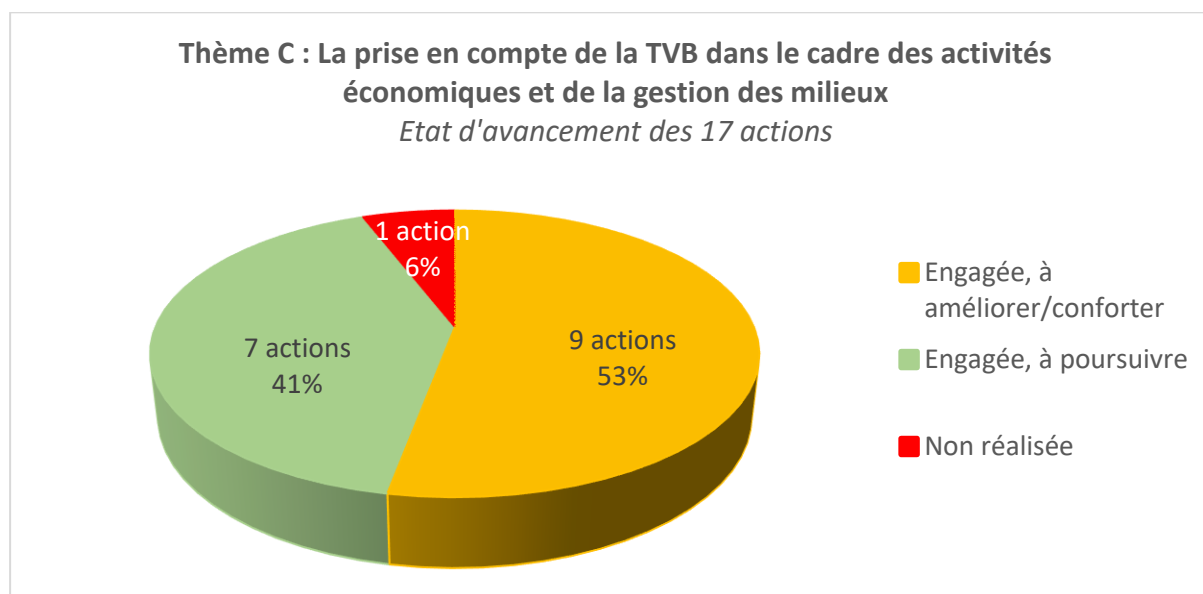
Pour approfondir les connaissances, une des actions majeures de ce thème est la cartographie des végétations réalisée par le Conservatoire Botanique National de Brest qui sera disponible pour l'ensemble de la région au printemps 2020.

Toutes les actions de ce thème ont été engagées et de nombreux outils vont faciliter la déclinaison locale des continuités écologiques : trame mammifères, le visualiseur TRAMES, les données collisions faune (récoltées et analysées par la DIR Ouest), les différents atlas parus et les observatoires régionaux (atlas mammifères, amphibiens et reptiles, oiseaux nicheurs, plantes et fougères ; observatoires des poissons migrateurs ; des mammifères ; des invertébrés ; de l'avifaune ; de la flore, des lichens et des habitats naturels). Reste à développer le partage et l'appropriation des connaissances produites et à venir, en particulier auprès des territoires infra-régionaux.

## Thème C : la prise en compte de la TVB dans le cadre des activités humaine et de la gestion des milieux

Ce thème rassemble 4 orientations, totalisant 17 actions :

- Orientation 9 : Préserver ou restaurer la continuité écologique des cours d'eau et les fonctionnalités liées aux interfaces entre trame verte et trame bleue ;
- Orientation 10 : Préserver, améliorer ou restaurer les mosaïques de milieux liés à l'agriculture ;
- Orientation 11 : Préserver, améliorer ou restaurer les mosaïques de milieux liés à la forêt ;
- Orientation 12 : Préserver et restaurer les landes, pelouses, tourbières et les milieux naturels littoraux contributifs des connexions terre-mer.



94% des actions de ce thème ont été initiées dont 53% restent à améliorer.

L'action de gestion C 12.6 « Identifier et préserver les secteurs d'estran portant un enjeu régional vis-à-vis de la biodiversité et des continuités écologiques. » n'a pas directement été mise en œuvre. On soulignera toutefois des initiatives locales qui y contribuent :

- Bretagne vivante coordonne une opération de sciences participatives « Observatoire de l'estran »
- Le conservatoire du littoral mène quelques actions très ponctuelles sur les estrans comme dans le cadre du plan de gestion sur le sillon de Talbert (Pleubian, 22) ;
- Le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan est lauréat d'un appel à manifestation d'intérêt AELB Biodiversité dans lequel une expérimentation sur la Trame salée est menée sur un secteur d'estuaire.

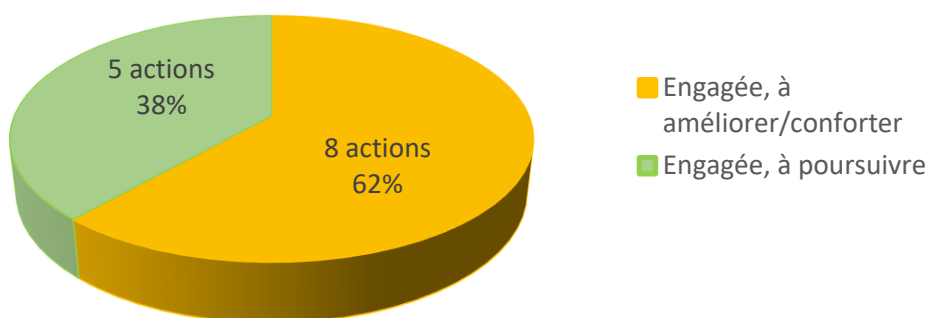
## Thème D : la prise en compte de la TVB dans le cadre de l'urbanisation et des infrastructures linéaires

Quatre orientations répondent à ce thème, à travers 13 actions. Il s'agit du thème présentant le moins d'actions du plan stratégique.

- **Orientation 13** : Préserver et restaurer les continuités écologiques à travers les documents et opérations d'urbanisme, à toutes les échelles de territoire ;
- **Orientation 14** : Conforter et développer la place de la nature en ville et dans les bourgs ;
- **Orientation 15** : Réduire la fragmentation des continuités écologiques liée aux infrastructures linéaires existantes ;
- **Orientation 16** : Prendre en compte les continuités écologiques dans les projets d'infrastructures depuis la conception jusqu'aux travaux, en privilégiant l'évitement des impacts.

### Thème D : la prise en compte de la TVB dans le cadre de l'urbanisation et des infrastructures linéaires

*Etat d'avancement des 13 actions*



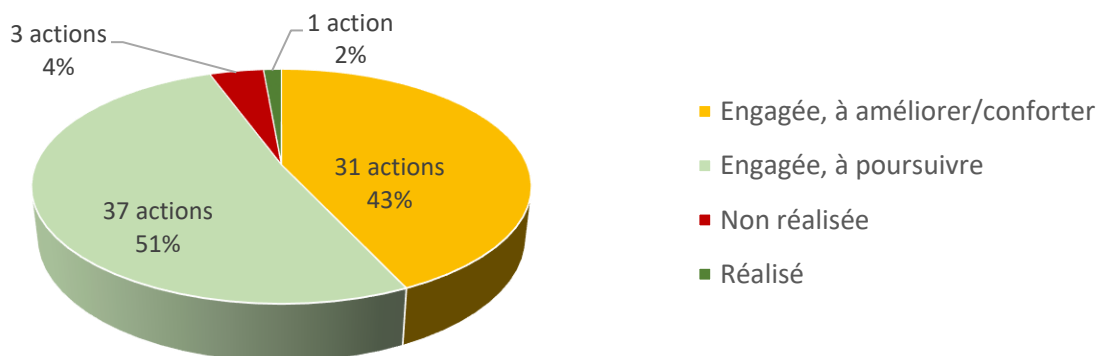
Toutes les actions de ce thème ont été engagées, mais la majorité (62%) sont à améliorer ou à conforter.

### Bilan synthétique pour l'ensemble des thèmes du plan d'actions stratégique

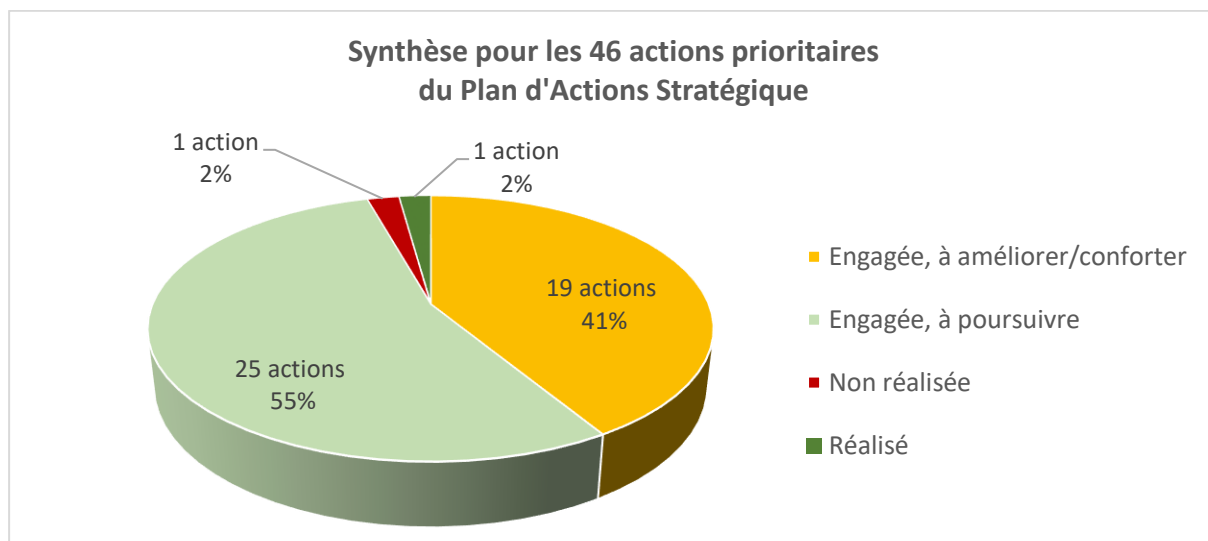
Sur l'ensemble des 72 actions du plan stratégique :

- 96% des actions ont été engagées :
  - 51% doivent être poursuivies : la plupart des actions sont en effet à poursuivre sur la durée (actions d'animation etc.)
  - 43% sont initiées mais sont à améliorer ou développer plus amplement ;
- 4% des actions n'ont pas encore été amorcées ou n'ont pas abouti à ce jour ;
- Une action est entièrement finalisée à ce jour (la cartographie des végétations)

### Etat d'avancement des 72 actions du Plan d'Actions Stratégique



**La mise en œuvre des 46 actions prioritaires** est légèrement plus avancée avec 55% des actions engagées et à poursuivre, et une seule action non réalisée à ce jour.



#### 4.3.2. Bilan des actions par chantier prioritaire

Pour optimiser la mise en œuvre du plan d'actions et décliner de façon plus opérationnelle les actions prioritaires du Plan d'actions stratégiques, une feuille de route de l'animation régionale a été proposée et validée par le Comité régional TVB (20 mai 2016). Cette feuille de route s'articule autour de dix chantiers prioritaires, déclinés en fiches projets. Elles posent le cadre des actions portées directement par l'Etat et la Région, et intègrent des projets portés par des partenaires. Les 10 chantiers portent sur les thématiques suivantes :

- 1) Connaissances - identification et données TVB ;
- 2) Connaissances - fonctionnalités écologiques ;
- 3) Projets territoriaux en faveur de la TVB ;
- 4) TVB et documents d'urbanisme ;
- 5) Milieux agricoles et TVB ;
- 6) Milieux forestiers et TVB ;
- 7) Séquence Eviter-Réduire-Compenser et TVB ;
- 8) Paysages et TVB ;
- 9) Nature en ville ;
- 10) Animation et suivi SRCE.

Si la continuité écologique des cours d'eau constitue une priorité régionale du SRCE, elle n'a pas fait l'objet d'un chantier spécifique, étant donné qu'elle bénéficie déjà d'une animation régionale conséquente (*cf infra 4.3.3 Bilan des actions hors chantiers prioritaires*).

Dans le cadre de ce bilan, chaque chantier prioritaire a fait l'objet d'une analyse, présentée de la manière suivante : une première partie s'intéresse plus particulièrement aux actions du plan stratégique en lien avec le chantier prioritaire concerné et une seconde partie précise la mise en œuvre du chantier en lui-même.

Un code couleur a été attribué en fonction du niveau d'avancement de chaque action :

| Niveau d'avancement                   | Code couleur |
|---------------------------------------|--------------|
| Action réalisée                       | R            |
| Action engagée, à poursuivre          | AP           |
| Action engagée, à améliorer/conforter | AA           |
| Action non réalisée                   | NR           |
| Action en projet                      | EP           |

Les actions « engagée, à poursuivre » relèvent de plusieurs cas : action engagée ponctuellement, et qui doit être développée, capitalisée, valorisée ou reproduite ailleurs (ex : B71.1 liste d'espèce validée mais insuffisamment valorisée) ; ou action engagée mais non achevée car nécessitant un accompagnement sur la durée.

Les actions « engagée ; à améliorer/conforter » correspondent à des actions qui ont débuté, mais dont l'avancement n'est pas satisfaisant ; ou à des actions qui peuvent être bien avancées mais qui ne répondent que partiellement au sujet.

**CHANTIER N°1 : CONNAISSANCES - IDENTIFICATION ET DONNEES TVB****Rappel des objectifs :**

- Permettre une meilleure visibilité des cartographies de TVB locales, faciliter et développer le partage et la réutilisation des données correspondantes ;
- Permettre l'agrégation des cartographies de TVB locales et donc leur valorisation : continuités écologiques inter-territoires et valorisation à plus petite échelle (« dézoom ») ;
- Préciser les connaissances requises pour l'identification des TVB locales, favoriser la disponibilité des données correspondantes sur le territoire régional et faciliter leur utilisation ;
- Faciliter la lecture et la compréhension des cartes du SRCE ;
- Faire progresser l'identification des TVB aux échelles infra-régionales (avancement et qualité), en s'appuyant notamment sur le cadre méthodologique inclus dans le SRCE (partie 5 du rapport 3).

**Bilan des actions du plan d'actions stratégique en lien avec le chantier prioritaire n°1 « Connaissances – identification et données TVB »<sup>1</sup> :**

| Thème P.A.S SRCE | Autres chantiers prioritaires concernés | N° de l'action | Intitulé de l'action                                                                                                                                                                                              |    |
|------------------|-----------------------------------------|----------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| A                |                                         | A1.3           | Assurer un suivi des méthodes d'identification des trames vertes et bleues locales pour enrichir le cadre méthodologique régional.                                                                                | AA |
| A                | 3-4-8-10                                | A2.2           | Faire des structures porteuses des SCoT, des SAGE, des Parcs naturels régionaux et des Pays des relais privilégiés dans la mise en œuvre du schéma régional de cohérence écologique et de la trame verte et bleue | AA |
| A                |                                         | A2.3           | Réaliser l'identification des trames vertes et bleues sur des territoires supra-communaux, selon un niveau de précision permettant une valorisation aux niveaux à la fois supra communal et communal.             | AP |
| B                |                                         | B6.1           | Réaliser une cartographie régionale des habitats naturels et semi-naturels.                                                                                                                                       | R  |
| B                |                                         | B6.2           | Poursuivre, à l'échelle locale, les inventaires et les cartographies des cours d'eau, sur l'ensemble de la région et selon des méthodes harmonisées.                                                              | AP |
| B                |                                         | B6.3           | Poursuivre, à l'échelle locale, les inventaires et les cartographies des zones humides, sur l'ensemble de la région et selon des méthodes harmonisées.                                                            | AP |
| B                |                                         | B6.4           | Poursuivre, à l'échelle locale, les inventaires et les cartographies des haies et talus, sur l'ensemble de la région et selon des méthodes harmonisées.                                                           | AP |
| B                |                                         | B8.2           | Mettre à disposition des données d'habitats et de stations d'espèces auprès de toutes les collectivités de Bretagne, données collectées et structurées selon des protocoles harmonisés au niveau régional.        | AP |

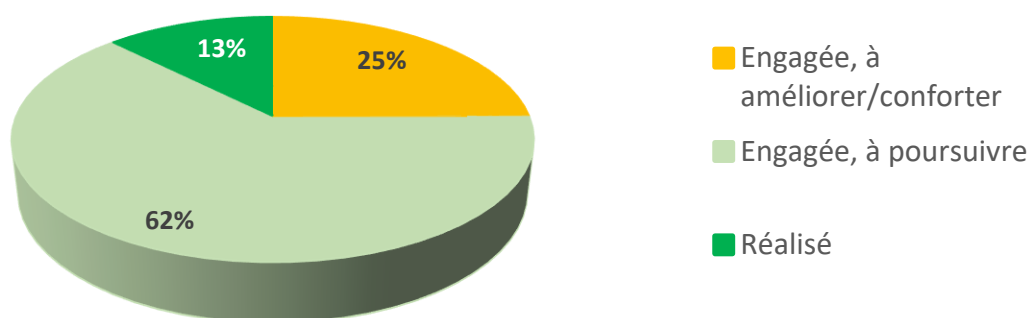
<sup>1</sup> En gras, figurent les actions prioritaires du plan d'actions stratégique (PAS).

Pour rappel : A = thème « Mobilisation cohérente du territoire régional en faveur de la TVB » ; B = thème « L'approfondissement et le partage des connaissances » ; C = thème « La prise en compte de la TVB dans le cadre des activités humaines et de la gestion des milieux naturels » et D = thème « La prise en compte de la TVB dans le cadre de l'urbanisation et des infrastructures linéaires »



**Des projets à venir :**

- Les retours d'expériences des projets CHEMINS, Bocage-biodiversité sur les méthodes d'identification des TVB viendront alimenter le travail de suivi et diffusion des méthodes
- Le projet Trame mammifères de Bretagne permettra de prendre en compte, à l'échelle du 1 :25 000, les enjeux de continuités écologiques pour les mammifères
- La plateforme régionale d'échange de données naturalistes, en cours de structuration, permettra de qualifier collectivement, de partager, de diffuser et de valoriser les données naturalistes, notamment celles produites dans le cadre des observatoires régionaux.

**Chantier prioritaire n°1 "Connaissances - identification et données TVB"***Etat d'avancement des 8 actions***Point d'avancement détaillé de la mise en œuvre du chantier prioritaire n°1 « Connaissances – identification et données TVB » :****1 - Production d'un standard de données cartographiques des TVB locales et suivi de l'avancement des cartographies TVB**

Un standard d'échange des données de cartographies de trames vertes et bleues locales a été produit en décembre 2016 en lien avec le pôle métier Biodiversité.

Il répond à plusieurs objectifs :

- Permettre une meilleure visibilité des données relatives aux cartographies de TVB ;
- Améliorer la cohérence des données ;
- Faciliter et développer le partage et la réutilisation des données ;
- Permettre l'agrégation de ces données, facilitant notamment les lectures inter-territoires et le dialogue entre échelles 3 ;
- Favoriser l'intégration des TVB dans les documents de planification et les projets.

Un standard d'échange des données naturalistes a également été produit. Ces standards ont été diffusés auprès des acteurs sur le site de Géobretagne.

R

**2 – Organisation régionale pour la remontée et la publication des données cartographiques des TVB locales**

La collecte et la publication des données sont définies par les standards. Il revient aux collectivités de publier leurs données sur Géobretagne. En particulier, les collectivités porteuses de projets TVB financés par le FEADER/Contrat nature ont l'obligation de publier

AA

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| leurs données à l'issue du projet. La DREAL apporte un appui technique à cette publication, et centralise les données TVB, en lien avec Géobretagne.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |    |
| À ce jour, les principales données SIG liées aux Trames Vertes et Bleues locales ont été publiées par au moins 3 collectivités et accessibles depuis le site internet Géobretagne (soit à partir de l'outil TRAMES, soit à partir du catalogue de données) : <ul style="list-style-type: none"> <li>• TVB de Brest métropole : armature verte urbaine et connexions à assurer</li> <li>• TVB du Val d'Ille</li> <li>• MNIE et Grands ensembles naturels du Pays de Rennes</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | AA |
| <i>L'accompagnement des collectivités disposant d'une Trame Verte et Bleue respectant le format du standard, sera renforcé pour aider au dépôt des couches SIG sur Géobretagne.</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | EP |
| <b>3 – Définition d'un référentiel des données utiles à l'identification des TVB</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |    |
| Un groupe de travail est en cours sur un socle commun minimal pour un diagnostic territorial en matière de biodiversité (dans le cadre de la création de l'Agence Bretonne de Biodiversité).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | AA |
| <b>4 - Travail pour la disponibilité des données au niveau régional</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |    |
| <p>Une cartographie des végétations a été réalisée par le Conservatoire Botanique National de Brest (CBNB).</p> <p>Les informations sont disponibles ici :<br/> <a href="http://www.cbnbrest.fr/observatoire-milieus/cartes-de-repartition/carte-des-grands-types-de-vegetation-de-bretagne-travaux-en-cours">http://www.cbnbrest.fr/observatoire-milieus/cartes-de-repartition/carte-des-grands-types-de-vegetation-de-bretagne-travaux-en-cours</a></p> <p>Ces données seront visualisables sur Géobretagne et Trames, et téléchargeables sur demande auprès du CBNB.</p>  <p>The timeline shows the following milestones: <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Lancement du programme</b> : &gt; printemps 2018</li> <li><b>Carte du Finistère en ligne</b> : &gt; hiver 2018-2019</li> <li><b>Carte d'Ille-et-Vilaine en ligne</b> : &gt; printemps 2019</li> <li><b>Carte des Côtes-d'Armor en ligne</b> : &gt; automne 2019</li> <li><b>Carte du Morbihan en ligne</b> : &gt; printemps 2020</li> <li><b>Fin du programme et séminaire</b> : &gt; automne 2020</li> </ul> </p> | R  |
| <i>Un accompagnement des collectivités est nécessaire pour une appropriation des cartes de végétation.</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | EP |
| <p>Autres réalisations (échanges avec les producteurs, suivi des pôles métiers de géobretagne correspondants ...) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les standards ont été communiqués au niveau national et ont alimenté le groupe de travail sur le standard TVB national.</li> <li>• L'outil TRAMES, le cadre méthodologique et dans une moindre mesure le plan d'action du SRCE, contribuent à la connaissance des données TVB utiles.</li> <li>• La construction d'une plateforme régionale d'échange de données naturalistes est en cours (livraison prévue courant 2020)</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | R  |
| <b>5 – Production d'outils de visualisation des cartes du SRCE</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |    |
| <p>Outil TRAMES mis en ligne à l'automne 2018.</p> <p>Il s'agit d'un visualiseur cartographique des données publiques référencées sur Géobretagne relatives au fonctionnement écologique (forêts, bocage, aires protégées, zones humides...). Il</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | R  |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| permet à la fois de visualiser les cartes du SRCE, les données utiles à l'identification des TVB, et les données TVB locales existantes.<br>( <a href="http://tvb-bretagne.fr/node/75">http://tvb-bretagne.fr/node/75</a> )                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |    |
| <b>6 – Déploiement du cadre méthodologique d'identification des TVB infrarégionales inclus dans le SRCE</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |    |
| Le cadre méthodologique (intégré dans le rapport n°3 du SRCE – partie 5) a été principalement diffusé : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Via les appels à l'appel à projets territoriaux TVB ;</li> <li>• Lors des journées TVB auprès des bureaux d'études, commissaires enquêteurs, DDTM, etc. ;</li> <li>• Lors de l'animation / suivi des projets par la Région ;</li> <li>• Sur Internet (dont <a href="http://tvb-bretagne.fr/consultation">http://tvb-bretagne.fr/consultation</a>).</li> </ul> <p>À noter également que la Direction Départementale des Territoires de l'Ille-et-Vilaine a produit et diffusé un guide de déclinaison des TVB dans les docs d'urbanisme auprès des services territorialisés DDTM et auprès des collectivités, et par ce biais, elle relaie le cadre méthodologique.</p> | R  |
| <i>Néanmoins, le cadre méthodologique semble encore très méconnu. Il a donc été intégré dans les mesures d'accompagnement du SRADDET, et sa diffusion reste à améliorer.</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | EP |
| <i>-Élaboration et diffusion d'un cahier des charges type sur l'identification d'une TVB infrarégionale (utilisable pour la consultation d'un bureau d'études, notamment dans le cadre de l'élaboration/révision d'un document d'urbanisme). Ce travail pourra être conduit en articulation avec le pôle métier urbanisme de Géobretagne qui a pour projet de travailler sur un cahier des charges guidant les collectivités sur la nature et le format des données à demander aux bureaux d'études. Cela peut être l'occasion par exemple d'inciter les territoires à mieux identifier les points de fragmentation, souvent oubliés dans l'identification des TVB.</i><br><i>-Diffusion et sensibilisation auprès des territoires avec l'Agence de Biodiversité Bretonne (ABB)</i>                                     | EP |
| <b>7 – Suivi des méthodes d'identification des TVB infrarégionales</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |    |
| Les projet CHEMINS (INRA/URCPIE), Bocage/biodiversité (LTC/INRA/FDC) et le PNRA ont travaillé sur ce sujet. Au niveau national, l'IRSTEA également ( <a href="http://www.set-revue.fr/trame-verte-et-bleue-la-continuite-ecologique-en-marche-dans-les-territoires">http://www.set-revue.fr/trame-verte-et-bleue-la-continuite-ecologique-en-marche-dans-les-territoires</a> ).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | AP |
| <i>Un état des lieux des méthodes d'identification des TVB à consolider, diffuser et partager pour alimenter la boîte à outils et animer l'appropriation par les territoires, avec l'ABB</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | EP |

**Bilan du chantier prioritaire n°1 « Connaissances – identification et données TVB » :**

*Toutes les actions du P.A.S. (Plan d'actions stratégique) SRCE reliées à ce chantier ont été engagées. Deux actions restent à améliorer/conforter : le suivi des méthodes d'identification des TVB pour enrichir le cadre méthodologique d'une part ; et faire en sorte que les structures porteuses des SCoT, des SAGE, des Parcs naturels régionaux et des Pays deviennent des relais privilégiés dans la mise en œuvre du schéma régional de cohérence écologique et de la trame verte et bleue. Sur cette dernière action, la majorité de ces structures doivent renforcer leur rôle de relais auprès des territoires, afin de contribuer à une meilleure appropriation des enjeux et des leviers du SRCE par les acteurs locaux.*

*La mise en œuvre du chantier en lui-même est également en bonne voie, la majorité des sujets étant soit en cours de réalisation, soit en projet à court terme, notamment via l'Agence Bretonne de la Biodiversité. Il s'agit désormais d'avancer le partage de ces outils. L'élaboration et la diffusion de*

**méthodes et de données favorisant l'appropriation de la TVB et sa déclinaison plus concrète doit être poursuivie et développée (faire connaître les outils du projet Chemins et de la « trame mammifères de Bretagne » qu'il convient d'étendre à d'autres groupes d'espèces), aussi bien pour l'identification des TVB, mais aussi plus largement pour conduire des projets territoriaux en faveur de la biodiversité.**

**CHANTIER N°2 : CONNAISSANCES - FONCTIONNALITES ECOLOGIQUES****Rappels des objectifs :**

- Faire en sorte que les connaissances acquises favorisent d'une part l'appropriation des enjeux de TVB et d'autre part l'efficacité des actions entreprises en sa faveur
- Améliorer les connaissances sur les fonctionnalités écologiques.

La notion de fonctionnalité écologique des milieux naturels, telle que définie dans le SRCE, représente la capacité de ces derniers :

- À répondre aux besoins biologiques des espèces animales et végétales
- À travers une qualité suffisante
- À travers une présence suffisante en nombre et/ou en surface
- À travers une organisation spatiale et des liens avec les autres milieux ou occupations du sol qui satisfassent aux besoins de mobilité des espèces animales et végétales
- À fournir les services écologiques bénéfiques aux populations humaines.

**Bilan des actions du plan d'actions stratégique en lien avec le chantier prioritaire n°2 « Connaissances – fonctionnalités écologiques »<sup>2</sup>:**

| Thème PAS | Autres chantiers prioritaires concernés | N° de l'action | Intitulé de l'action                                                                                                                                                                    |    |
|-----------|-----------------------------------------|----------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| B         | 5                                       | B10.1          | Renforcer la connaissance sur le rôle des espaces agricoles vis-à-vis de la circulation des espèces.                                                                                    | AP |
| B         | 6                                       | B11.1          | Renforcer la connaissance sur le rôle des espaces forestiers vis-à-vis de la circulation des espèces.                                                                                   | AA |
| B         |                                         | B12.1          | Améliorer les connaissances sur les connexions entre milieux littoraux et milieux intérieurs.                                                                                           | AA |
| B         |                                         | B14.1          | Améliorer les connaissances sur le rôle des espaces urbains vis-à-vis des continuités écologiques.                                                                                      | AA |
| B         |                                         | <b>B7.1</b>    | <b>Établir et valoriser une liste régionale d'espèces à enjeu TVB</b>                                                                                                                   | AP |
| B         | 6                                       | <b>B7.2</b>    | <b>Améliorer les connaissances sur les fonctionnalités écologiques des milieux naturels et sur leur rôle en faveur des continuités écologiques.</b>                                     | AP |
| B         | 5                                       | <b>B7.3</b>    | <b>Caractériser et évaluer les services rendus par la biodiversité et par les continuités écologiques, au regard du contexte breton.</b>                                                | AA |
| B         | 5-6-7                                   | B7.4           | Améliorer les connaissances des effets des activités humaines sur les espèces et la trame verte et bleue.                                                                               | AA |
| B         | 5-10                                    | B8.4           | Diffuser les connaissances scientifiques acquises par la recherche, dans le domaine des continuités écologiques et de la circulation des espèces, et ce par rapport au contexte breton. | AP |

<sup>2</sup> **En gras, figurent les actions prioritaires du plan d'actions stratégique.**

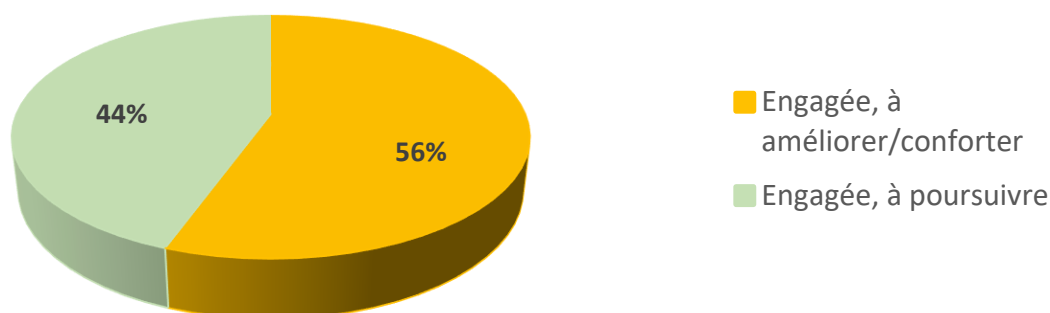
Pour rappel : A = thème « Mobilisation cohérente du territoire régional en faveur de la TVB » ; B = thème « L'approfondissement et le partage des connaissances » ; C = thème « La prise en compte de la TVB dans le cadre des activités humaines et de la gestion des milieux naturels » et D = thème « La prise en compte de la TVB dans le cadre de l'urbanisation et des infrastructures linéaires »

**Des projets à venir :**

- Projet d'étude sur les prairies naturelles porté par le Conservatoire Botanique National de Brest (2020-2023) devrait permettre d'aboutir à un guide de reconnaissance des végétations prairiales, avec des préconisations de gestion. Le projet pourra contribuer à l'élaboration des MAEC à venir dans la nouvelle PAC.

**Chantier prioritaire n°2 "Connaissances - fonctionnalités écologiques et TVB"**

*Etat d'avancement des 9 actions*



**Point d'avancement détaillé de la mise en œuvre du chantier prioritaire n°2 « Connaissances – fonctionnalités écologiques » :**

| 1 – Structurer un programme d'amélioration des connaissances sur les fonctionnalités écologiques                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <p>Améliorer les connaissances sur les fonctionnalités écologiques à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>une liste d'espèces TVB bretonnes : deux listes d'espèces indicatrices ont été produites par l'OEB avec les partenaires régionaux et validées par le CSRPN en 2018 : <ul style="list-style-type: none"> <li>Les espèces sensibles à la fragmentation ;</li> <li>Les espèces inféodées à un seul type de milieu.</li> </ul> <i>Il s'agit désormais de la partager et de la diffuser davantage auprès des territoires.</i> </li> <li>le recensement des actions et programmes d'acquisition de la connaissance réalisés ou en cours en Bretagne</li> <li>les supports de valorisation des connaissances</li> </ul> | AP |
| <i>Développement des travaux et définition de priorités régionales d'amélioration des connaissances sur les fonctionnalités écologiques : définir la notion de fonctionnalité écologique, identifier et structurer les modalités d'acquisition des connaissances en tenant compte de l'ensemble des acteurs et des travaux engagés ; en lien avec le CSRPN</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | EP |
| 2 – Conduire, accompagner ou suivre des actions et programmes d'amélioration des connaissances sur les fonctionnalités écologiques                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |    |
| <p><b>Projets portés par des acteurs régionaux et bénéficiant de fonds régionaux en faveur de la biodiversité :</b></p> <p>Animation du dispositif FEDER et accompagnement des projets réalisés par le service SPANAB (service patrimoine naturel et biodiversité) de la Région.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | R  |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Projets financés au titre du Feder : Chemins, Observatoires (mammifères, oiseaux, invertébrés, etc.), Trame mammifères (GMB), Bocage et biodiversité (Lannion Trégor Communauté/INRA/FDC22)...                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |    |
| Observatoires bénéficiant d'autres financements (Etat, Région, notamment) : flore (CBNB), poissons migrateurs (BGM)...                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |    |
| <b>La cellule d'animation TVB a permis l'identification, puis l'appui au montage et le suivi de plusieurs projets :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui à l'émergence de nouveaux observatoires régionaux (avifaune, invertébrés, mammifères notamment) ; suivi du développement d'observatoires existants (poissons migrateurs, flore, notamment) ;</li> <li>• Appui à la régionalisation de la cartographie des végétations (CBNB) ;</li> <li>• Appui à la connaissance et modes de gestion favorables aux pollinisateurs sauvages ;</li> <li>• Appui au projet ECOFRICHES : connaissance et modalités de gestion des têtes de bassin versant en Bretagne, marquées par l'enfrichement ;</li> <li>• Appui au montage et suivi du projet : étude de la fonctionnalité des milieux à travers le comportement des micromammifères (GMB) ;</li> <li>• Soutien au Groupe mammalogique breton pour le projet « trame mammifères de Bretagne », qui a croisé données d'observation terrain et données modélisées par espèces afin de réaliser des cartographies des continuités écologiques pour quelques espèces de mammifères. Ces cartographies seront une aide à la décision pour les collectivités.</li> </ul> | R  |
| <i>Dans la suite du projet du GMB – Trames mammifères de Bretagne, appui à l'émergence d'autres projets basés sur une approche « espèces » (amphibiens)</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | EP |
| <b>Plusieurs projets ont été portés et développés par la cellule d'animation avec ses partenaires :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Production de deux listes d'espèces indicatrices TVB (cf page précédente), qui restent à valoriser et diffuser.</li> <li>• Expérimentation Commune de Planguenoual (22), dans le cadre de l'élaboration du PLU : appui DDTM, DREAL et Vivarmor Nature pour tester des approches espèces dans la cartographie de la TVB.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | R  |
| Deux projets initialement identifiés, et répondant à d'autres chantiers prioritaires (agriculture et forêt) n'ont pas pu voir le jour pour le moment (rôle des lisières forestières dans les continuités écologiques ; les services rendus par la biodiversité à l'agriculture).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | NR |
| <b>Autres projets réalisés dans le cadre de la préfiguration de l'Agence Bretonne de la biodiversité :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rédaction d'une « fiche connaissance » listant les projets de recherche et observatoires pouvant alimenter les projets territoriaux.</li> <li>• Réflexion sur l'association du monde de la recherche à l'accompagnement des porteurs de projets de connaissance et de reconquête de la biodiversité.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | R  |
| <i>Avec l'Agence Bretonne de Biodiversité :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Développement du transfert auprès des territoires des projets ayant permis de développer les connaissances et de construire des outils méthodologiques.</i></li> <li>• <i>Développement des articulations avec le monde de la recherche : mieux connaître les travaux de recherche et développer la diffusion des résultats.</i></li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | EP |

**3- Valoriser et transférer les connaissances acquises**

Avec l'Agence Bretonne de Biodiversité, organisation et animation du transfert auprès des territoires des projets ayant permis de développer les connaissances et de construire des outils méthodologiques (Projets Chemins, Bocage et biodiversité, Trame mammifères de Bretagne, Cartographie des végétations...).

AP

**Bilan du chantier prioritaire n°2 « Connaissances – fonctionnalités écologiques » :**

**Les actions du P.A.S restent largement à mettre en œuvre ou à améliorer (56%), notamment pour les actions d'amélioration des connaissances portant sur une thématique précise (littoral, activités humaines, espaces urbains)**

**En revanche, la mise en œuvre du chantier en lui-même a bien avancé : nombreuses réalisations, ou projets à court terme, par de nombreux partenaires, et via l'Agence Bretonne de la Biodiversité.**



**CHANTIER N°3 : PROGRAMMES D' ACTIONS TERRITORIAUX EN FAVEUR DE LA TVB****Rappel des objectifs :**

- Conforter et faire émerger des projets territoriaux de mise en œuvre opérationnelle de la TVB
- Faciliter, pour les porteurs de projet l'identification des continuités écologiques et des points de rupture sur leur territoire, la définition d'un plan d'actions territorial et le déploiement d'actions opérationnelles (passages à faune, restauration de réseaux de mares...).
- Assurer une cohérence entre les projets des territoires et les priorités inscrites dans le SRCE, au niveau territorial (actions prioritaires par GEP), et dans le contenu même des projets.
- Faire connaître le levier financier fiche - TO 762 du PDRB « continuités écologiques », en lien avec l'outil contrat nature TVB et, pour la Région, garantir la consommation des crédits vis-à-vis de l'Europe.
- Favoriser les échanges d'expériences entre territoires.

**Bilan des actions du plan d'actions stratégique en lien avec le chantier prioritaire n°3 « Programmes d'actions territoriaux en faveur de la TVB »<sup>3</sup> :**

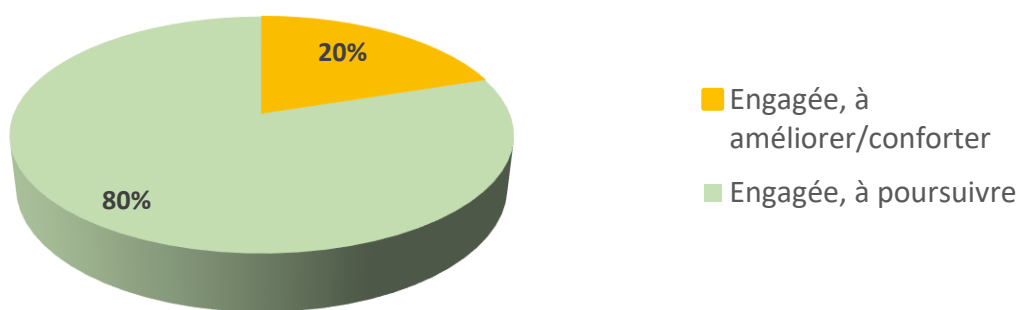
| Thème P.A.S. SRCE | Autres chantiers prioritaires concernés | N° de l'action | Intitulé de l'action                                                                                                                                                                                                  |    |
|-------------------|-----------------------------------------|----------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| A                 | 1-4-8-10                                | A2.2           | Faire des structures porteuses des SCoT, des SAGE, des Parcs naturels régionaux et des Pays des relais privilégiés dans la mise en œuvre du schéma régional de cohérence écologique et de la trame verte et bleue.    | AA |
| A                 | 4-5-6-7                                 | A1.2           | Élaborer à l'échelle régionale des cadres méthodologiques pour la mise en œuvre des trames vertes et bleues locales.                                                                                                  | AP |
| A                 | 5                                       | A2.1           | Engager des démarches locales et coordonnées en faveur de la trame verte et bleue, passant par :<br>- l'identification de zones d'intervention ;<br>- l'identification et la planification d'actions opérationnelles. | AP |
| A                 | 5-10                                    | A4.1           | Développer des outils incitatifs en faveur de la trame verte et bleue.                                                                                                                                                | AP |
| C                 | 5                                       | C9.1           | Systématiser la prise en compte de la trame verte et bleue dans la mise en œuvre des projets territoriaux de bassins versants.                                                                                        | AP |

<sup>3</sup> En gras, figurent les actions prioritaires du plan d'actions stratégique.

Pour rappel : A = thème « Mobilisation cohérente du territoire régional en faveur de la TVB » ; B = thème « L'approfondissement et le partage des connaissances » ; C = thème « La prise en compte de la TVB dans le cadre des activités humaines et de la gestion des milieux naturels » et D = thème « La prise en compte de la TVB dans le cadre de l'urbanisation et des infrastructures linéaires »

**Des projets à venir :**

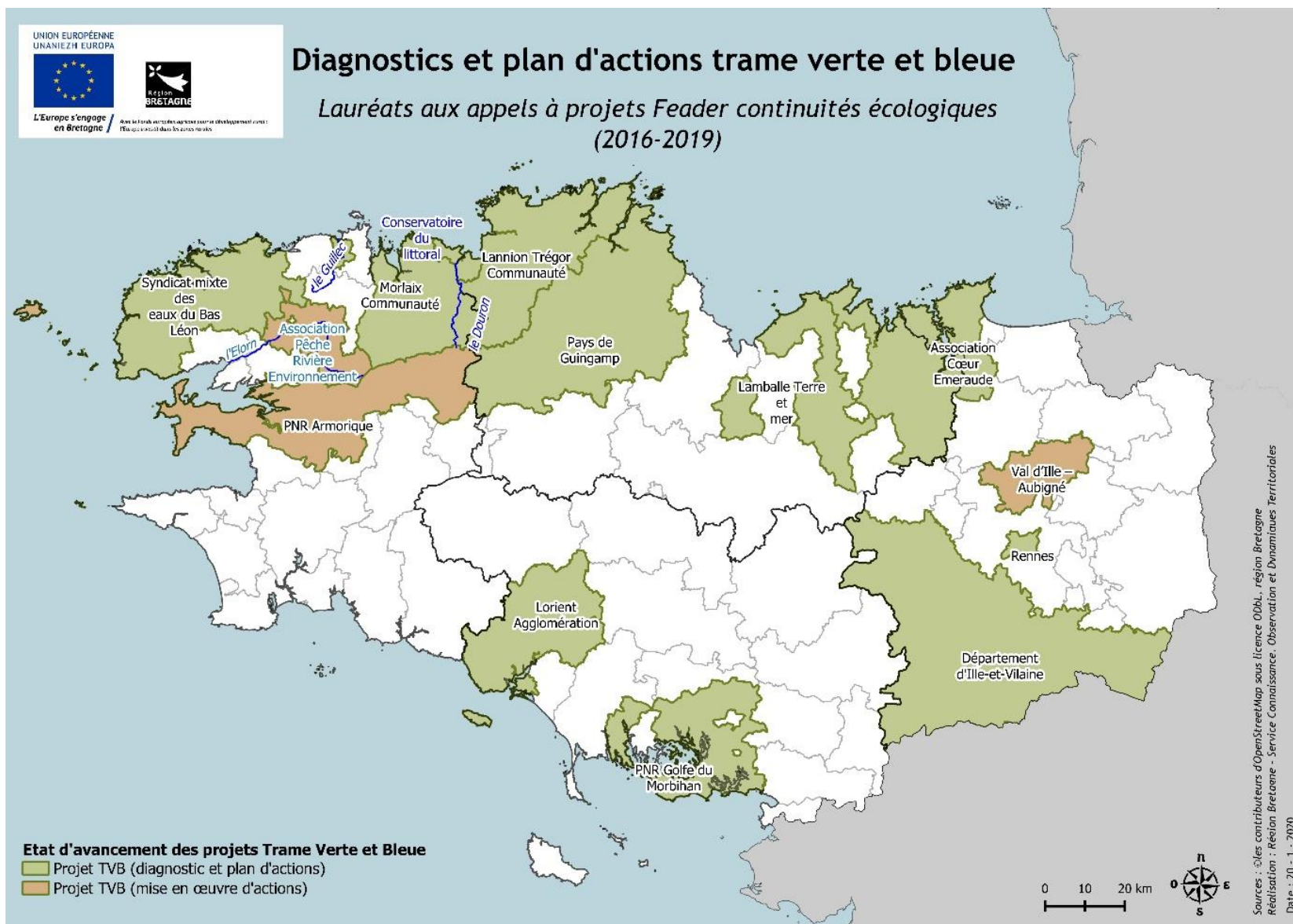
- Guide méthodologique d'intégration du bocage dans les PLU - PNR Armorique, prochainement optimisé ;
- Publication de la boîte à outils CHEMINS à venir (2020) ;
- Publication des données relatives à la Trame mammifères de Bretagne, outil cartographique et programme d'actions concrètes pour les mammifères ;
- Articulation de l'intervention régionale par le service de l'eau et celui du patrimoine naturel et biodiversité de la région ;
- Une assistance à maîtrise d'ouvrage devrait être mobilisée pour assurer un programme de formation des élus en 2020 ;
- Un catalogue régional des formations sur la biodiversité en projet dans le cadre de l'ABB.

**Chantier prioritaire n°3 "Projets territoriaux en faveur de la TVB"***Etat d'avancement des 5 actions***Point d'avancement détaillé de la mise en œuvre du chantier prioritaire n°3 « Programmes d'actions territoriaux en faveur de la TVB » :**

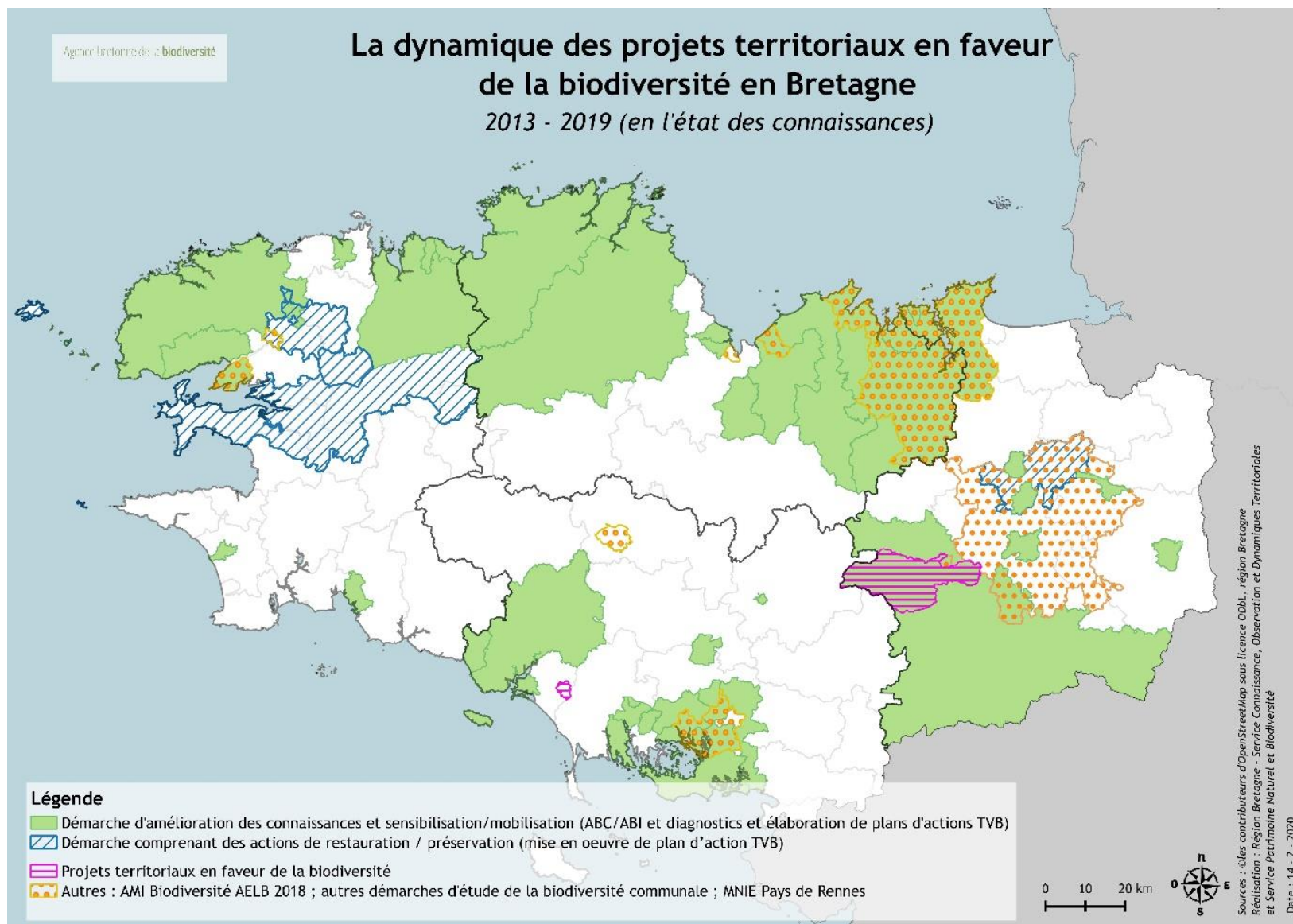
| 1 – Développer le cadre d'accompagnement permettant l'émergence de projets de territoire en matière de Trame Verte et Bleue                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |   |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|
| <b>L'appel à Manifestation d'Intérêt « projets territoriaux en faveur des continuités écologiques »</b><br><br>Élaboration d'un cahier des charges pour un Appel à Manifestation d'Intérêt TVB<br><br>Lancement et instruction d'un Appel à Manifestation d'Intérêt en 2016<br><br>Nombre de réponses : 23 projets déposés, par 20 porteurs de projet. Sur ces 23 réponses, certaines ont donné lieu à des candidatures aux appels à projets FEADER « Continuités écologiques », d'autres à des candidatures aux appels à projets ABC/ABI de l'AFB, ou aux appels à initiatives biodiversité de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne. | R |
| <b>L'appel à projets FEADER TO 7.6.2 et le Contrat nature</b><br><br>Appel à projets dans le cadre de la fiche FEADER TO 762 « continuités écologiques » du Programme de Développement Rural Breton ( <i>enveloppe de 2,3M€ pour 6 ans</i> ) en lien avec le contrat nature TVB ( <i>enveloppe dans de la ligne annuelle moyenne dédiée à la TVB : 200 K€</i> )                                                                                                                                                                                                                                                                   | R |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <p><i>fonctionnement et 280 k€ investissement</i>) : définition de critères de sélection et rédaction de l'AAP TVB, validation en comité biodiversité et lancement, instruction. 6 AAP depuis 2017, 17 projets lauréats (décembre 2019). 4 Atlas de biodiversité communale financés par le Contrat nature.</p> <p><b>Conception d'outils et de procédures de suivi des projets :</b></p> <p>Outil de suivi des projets : dans le cadre du projet pilote ABB, constitution d'une base de données des projets (FEADER 762 mais aussi ABC/ABI et autres projets territoriaux en faveur de la biodiversité) et d'une cartographie associée (2018, mise à jour début 2020)</p>                                                                                    | R  |
| <p><i>Constituer une liste (+ solliciter pour accord) de personnes ressources (chercheurs, naturalistes...) à consulter pour expertiser, quand c'est nécessaire, des projets territoriaux TVB qui soulèvent des questions.</i></p> <p><i>Travailler sur l'articulation avec la politique de l'eau et étudier la faisabilité d'un dispositif conjoint biodiversité milieux terrestres et aquatiques</i></p> <p><i>Négocier le maintien d'une enveloppe dédiée dans la prochaine génération de fonds européens (2021-2027) et construire le dispositif dans sa 2ème génération</i></p>                                                                                                                                                                         | EP |
| <b>2 – Animer les dispositifs et accompagner les territoires</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |    |
| <p><b>Organiser un porter à connaissance global à l'échelle régionale</b></p> <p>Réunion régionale d'information sur les dispositifs européens en matière de biodiversité : 30 septembre 2016</p> <p>Journée de rencontre régionale des projets de territoire en faveur de la biodiversité (Lamballe, février 2018) : information sur les outils financiers, entre autres partage d'expériences entre territoires, ateliers de recensement des besoins des territoires en matière d'accompagnement pour conduire des projets biodiversité</p> <p>Diffusion de l'AAP 762 TVB : communication via des mails, lettres d'infos, bulletins, etc. à destination des collectivités, associations, réseaux d'acteurs (APPCB, ATBVB, AGENB...) entre 2017 et 2019</p> | R  |
| <p><b>Conduire une animation ciblée en faveur des territoires prioritaires</b> : identifier les territoires représentatifs des différents contextes ; repérer les acteurs concernés sur ces secteurs et concevoir une modalité d'accompagnement : reste à développer avec l'ABB</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | AA |
| <p><b>Faciliter le déploiement des projets territoriaux TVB par des outils méthodologiques et des échanges d'expériences</b></p> <p>Réalisation d'un recueil méthodologique pour les projets territoriaux en faveur de la biodiversité (mission Vivarmor nature, dans le cadre du projet pilote ABB), à paraître courant 2020 + boîte à outils projet Chemins (collaboration INRA-URCPIE) + outils développés dans les projets Trame mammifère (GMB) et bocage/biodiversité (LTC/INRA/FDC)</p>                                                                                                                                                                                                                                                               | AP |
| <p>Organisation de rencontres des porteurs de projets TVB pour permettre les échanges d'expériences :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Journée régionale d'échanges dans le cadre du projet pilote « Projets territoriaux en faveur de la biodiversité » dans le cadre de la préfiguration de l'ABB, en février 2018</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | R  |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <p>à Lamballe : partage d'expériences entre territoires, ateliers de recensement des besoins des territoires en matière d'accompagnement pour conduire des projets biodiversité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Evénements de partenaires : ateliers AFB capitale de la biodiversité aux printemps 2018 et 2019, séminaire du projet Chemins (juin 2019)</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |    |
| <p><i>Avec l'ABB, constitution d'une boîte à outils articulant les outils existants et à paraître et proposition de nouveaux outils à venir + diffusion et partage via l'organisation de nouvelles journées de rencontre des territoires</i></p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | EP |
| <b>3 – Mise en cohérence des projets territoriaux TVB et des actions TVB soutenues par d'autres dispositifs territorialisés</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |    |
| <p><b>Pour les politiques biodiversité</b> : dans le cadre du comité des financeurs : synthèse des financements possibles et caractéristiques</p> <p><b>Pour les autres politiques intervenant aussi en faveur de la TVB</b> : eau / aménagement / bocage - agriculture : lignes de partage définies dans le cadre de la gestion du FEADER par la région</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | R  |
| <p><i>Identifier le niveau d'intégration de la TVB dans les projets de territoire pour l'eau, stratégies bocagères et PAEC et proposer des marches de progression :</i></p> <p><i>Le XI<sup>ème</sup> programme de l'agence de l'eau Loire Bretagne ne finançant plus les actions relevant de la GEMAPI sur les territoires de masses d'eau en bon état à partir de 2020, la prise en compte de la TVB sur ces territoires est renforcée, et un travail est engagé pour une meilleure articulation des financements des politiques de l'eau et de la biodiversité.</i></p> <p><i>Réflexions pour améliorer la prise en compte de la TVB dans les stratégies bocagères, via les apports du projet Bocage et biodiversité (LTC/INRA/FDC22) – évolution à prévoir du futur programme Breizh bocage pour le Programme de Développement Rural post 2020.</i></p> | EP |
| <p><b>Assurer le suivi de l'intervention des Contrats de pays et veiller à la cohérence en matière de TVB :</b></p> <p>- Information et consultation sur certains dossiers, plutôt sur le montage financier, et ponctuellement sur l'opportunité des projets. Pas de procédure systématique</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | AA |
| <p><i>Finalisation du document de porter à connaissance des financements à destination des porteurs de projets</i></p> <p><i>"Décroisement" / clarification de l'articulation entre les différents dispositifs - réflexion en cours pour l'ABB</i></p> <p><i>Mettre en place une modalité de recensement des projets biodiversité (ABC, TVB) qui peuvent être soutenus par ailleurs (la politique de l'eau ; la politique de l'aménagement (AAP centralités + contrats de partenariat) ; les départements, autres ?)</i></p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | EP |







## Tableau récapitulatif des projets territoriaux en faveur de la biodiversité *(en l'état des connaissances, février 2020)*

Projets figurant sur la carte « la dynamique des projets territoriaux en faveur de la biodiversité en Bretagne 2013-2019 »

| Nature de projets                                                                                                                            | Porteur                                                         | Intitulé projet                                                                                                                                                                     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Projet territorial en faveur de la biodiversité                                                                                              | CC Brocéliande (35)                                             | Agir pour la biodiversité en Brocéliande                                                                                                                                            |
|                                                                                                                                              | Sainte-Hélène (56)                                              | Projet territorial en faveur de la biodiversité                                                                                                                                     |
| Démarches comprenant des actions de préservation / restauration (mise en œuvre de plan d'action TVB)                                         | PNR Armorique (29)                                              | Mise en œuvre d'actions en faveur des continuités écologiques                                                                                                                       |
|                                                                                                                                              | Association Pêche Rivière Environnement (29)                    | Travaux de restauration et de préservation des continuités écologiques de l'Elorn                                                                                                   |
|                                                                                                                                              | Communauté de communes du Val d'Ille – Aubigné (35)             | Mise en œuvre d'un programme d'actions en faveur des continuités écologiques                                                                                                        |
| Démarches d'amélioration des connaissances et de mobilisation/sensibilisation (ABC, ABI, diagnostic et élaboration de la plan d'actions TVB) | Association Cœur Emeraude (22 et 35)                            | Consolidation et approfondissement du diagnostic des continuités écologiques du territoire du futur PNR Vallée de la Rance - Côte d'Emeraude, et expérimentation de projets pilotes |
|                                                                                                                                              | Brest métropole (29)                                            | Atlas de biodiversité intercommunal                                                                                                                                                 |
|                                                                                                                                              | Conseil Départemental d'Ille et Vilaine                         | plan d'action Landes                                                                                                                                                                |
|                                                                                                                                              | Concarneau (29)                                                 | Atlas de biodiversité communal                                                                                                                                                      |
|                                                                                                                                              | Conservatoire du littoral (22 et 29)                            | Co-conception d'un cahier des charges agricole favorable à la biodiversité en baies algues vertes – estuaires du Guillec et du Douron                                               |
|                                                                                                                                              | Dinan agglomération (22)                                        | Atlas de biodiversité intercommunal                                                                                                                                                 |
|                                                                                                                                              | Guidel (56)                                                     | Atlas de biodiversité communal                                                                                                                                                      |
|                                                                                                                                              | Guipel (35)                                                     | Atlas de biodiversité communal                                                                                                                                                      |
|                                                                                                                                              | Josselin (56)                                                   | Atlas de biodiversité communal                                                                                                                                                      |
|                                                                                                                                              | Lamballe Terre et mer (22) - 16 communes du périmètre d'origine | Atlas de biodiversité intercommunal                                                                                                                                                 |
|                                                                                                                                              | Lamballe Terre et mer (22) - 24 nouvelles communes              | Extension de l'Atlas de la Biodiversité Intercommunale de Lamballe Terre et Mer à l'ensemble de son territoire                                                                      |
|                                                                                                                                              | Lannion Trégor Communauté (22)                                  | Atlas de biodiversité intercommunal                                                                                                                                                 |
|                                                                                                                                              | Lannion Trégor Communauté (22)                                  | Identification et construction d'un programme d'actions en faveur des continuités écologiques sur LTC                                                                               |
|                                                                                                                                              | Lorient Agglomération (56)                                      | Identification et mise en œuvre d'actions en faveur des continuités écologiques du territoire de Lorient Agglomération                                                              |
|                                                                                                                                              | Lorient Agglomération (56)                                      | Atlas de biodiversité intercommunal                                                                                                                                                 |
|                                                                                                                                              | Melesse (35)                                                    | Atlas de biodiversité communal                                                                                                                                                      |
|                                                                                                                                              | Morlaix Communauté (29)                                         | Réalisation d'un plan d'actions territorial en faveur de la trame verte et bleue                                                                                                    |

|                                                            |                                                 |                                                                                                                                                           |
|------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                            | PETR Pays de Guingamp (22)                      | Pour une trame verte et bleue approfondie, partagée et opérationnelle                                                                                     |
|                                                            | Plérin (22)                                     | Atlas de biodiversité communal                                                                                                                            |
|                                                            | Plougoumelen (56)                               | Atlas de biodiversité communal                                                                                                                            |
|                                                            | PNR Armorique (29)                              | Identification des continuités écologiques et élaboration d'un plan d'actions partagé                                                                     |
|                                                            | PNR Golfe du Morbihan (56)                      | Atlas de biodiversité intercommunal                                                                                                                       |
|                                                            | PNR Golfe du Morbihan (56)                      | Elaboration de la stratégie et d'un plan d'action pour les trames naturelles sur le territoire du parc naturel du Golfe du Morbihan                       |
|                                                            | Pouldreuzic (29)                                | Atlas de biodiversité communal                                                                                                                            |
|                                                            | Saint Aubin du Cormier (35)                     | Atlas de biodiversité communal                                                                                                                            |
|                                                            | Ville de Rennes (35)                            | Définition d'un plan d'action biodiversité de la Ville de Rennes                                                                                          |
|                                                            | Ville de Saint Brieuc (22)                      | Atlas de biodiversité communal                                                                                                                            |
|                                                            | Saint Jean Brevelay (56)                        | Atlas de biodiversité communal                                                                                                                            |
|                                                            | Saint Lunaire (35)                              | Atlas de biodiversité communal                                                                                                                            |
|                                                            | Saint-Jean-du-doigt (29)                        | Atlas de biodiversité communal                                                                                                                            |
|                                                            | Syndicat mixte des eaux du Bas Léon (29)        | Identification et mise en œuvre d'actions en faveur des continuités écologiques                                                                           |
|                                                            | Vitré (35)                                      | Atlas de biodiversité communal                                                                                                                            |
| <b>AMI Biodiversité AELB (2017 et 2018)</b>                | Cœur Emeraude (22 et 35)                        | Les mares des têtes de Bassin Versant : une Trame « amphibiens » à renforcer dans le projet de Parc Naturel Régional Vallée de la Rance – Côte d'Emeraude |
|                                                            | Parc naturel régional du Golfe du Morbihan (56) | Plan d'actions territorial pour les trames marines et estuariennes sur le territoire du parc - Actions pilotes sur l'estuaire de Noyal                    |
| <b>Autres démarches de connaissance de la biodiversité</b> | Landerneau (29)                                 | Abécédaire de la biodiversité                                                                                                                             |
|                                                            | Langueux (22)                                   | atlas de biodiversité communal                                                                                                                            |
|                                                            | Malguenac (56)                                  | Inventaire de biodiversité communal                                                                                                                       |
|                                                            | Pays de Rennes (35)                             | Atlas des MNIE (Milieux Naturels d'Intérêt Ecologique) et guide de gestion des MNIE                                                                       |
|                                                            | Planguenoual (22)                               | Projet TVB                                                                                                                                                |
|                                                            | Plougastel-Daoulas (29)                         | Mise en valeur de la biodiversité de la presqu'île de Plougastel                                                                                          |

**Tableau récapitulatif des aides publiques octroyées aux projets territoriaux en faveur de la biodiversité en Bretagne (2016-2019), en l'état des connaissances**

|                                                                               | Nombre projets | Aide Région (2016-2019) | Aide Union Européenne (2016-2019) | Aide OFB (2017-2019) |
|-------------------------------------------------------------------------------|----------------|-------------------------|-----------------------------------|----------------------|
| Appel à projets continuités écologiques (FEADER 7.6.2.) et Contrat Nature TVB | 21             | 570 829,50 €            | 715 895,94 €                      |                      |
| Appel à manifestation d'intérêt ABC (Atlas de la biodiversité communale)      | 8              |                         |                                   | 1 166 700,00 €       |



**Bilan du chantier prioritaire n°3 « Programmes d'actions territoriaux en faveur de la TVB » :**

*Ce chantier est l'un des plus avancés puisque la grande majorité (80%) des actions du plan d'actions stratégique du SRCE ont été engagées et le chantier en lui-même est en grande partie réalisé ou en projet.*

*Les modalités de soutien financier des projets territoriaux TVB (FEADER 7.6.2 Continuités écologiques et Contrat Nature TVB) ont permis de soutenir 17 projets à ce jour. On peut y ajouter les projets soutenus par l'agence de l'eau (AAP Biodiversité) et l'OFB (AMI atlas de biodiversité communale), notamment. Ainsi les territoires concernés par un ou plusieurs projets territoriaux en faveur de la biodiversité représentent environ 30% de la Bretagne.*

*L'accompagnement technique et méthodologique de ces projets s'est faite en grande partie via la préfiguration de l'Agence Bretonne de la Biodiversité (projet pilote dédié à ce sujet), et sera renforcée en 2020 avec l'opérationnalité de l'Agence.*

*La mise en cohérence des dispositifs TVB avec les autres dispositifs thématiques régionaux (contrats de territoires pour l'eau, stratégies bocagères, contrats de pays) et avec les dispositifs d'autres financeurs (Départements, Agence de l'eau...) reste à développer, dans un contexte mouvant (XI<sup>e</sup> programme de l'agence de l'eau, évolution des fonds européens après 2020). Des travaux sont en cours sur ces sujets, et l'Agence Bretonne de la Biodiversité y contribuera également.*

**CHANTIER N°4 : TVB ET DOCUMENTS D'URBANISME****Rappel des objectifs :**

- Faire progresser le niveau d'intégration de la TVB et la prise en compte du SRCE dans les documents d'urbanisme, et la qualité de ces documents par rapport au sujet.
- Animer un réseau d'acteurs regroupant les services instructeurs, les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvre des documents d'urbanisme, les chambres d'agriculture, et construire une culture commune sur la TVB et le SRCE.
- Mettre à disposition des éléments de méthode auprès des acteurs impliqués dans l'élaboration et l'instruction des documents d'urbanisme (au premier chef : collectivités, services de l'Etat, bureaux d'études).
- Faire monter en puissance le rôle des structures intercommunales pour la connaissance et la mise en œuvre des TVB (structures porteuses de SCoT ou PLUi, PNR).

**Bilan des actions du plan d'actions stratégique en lien avec le chantier prioritaire n°4 « TVB et documents d'urbanisme »<sup>4</sup> :**

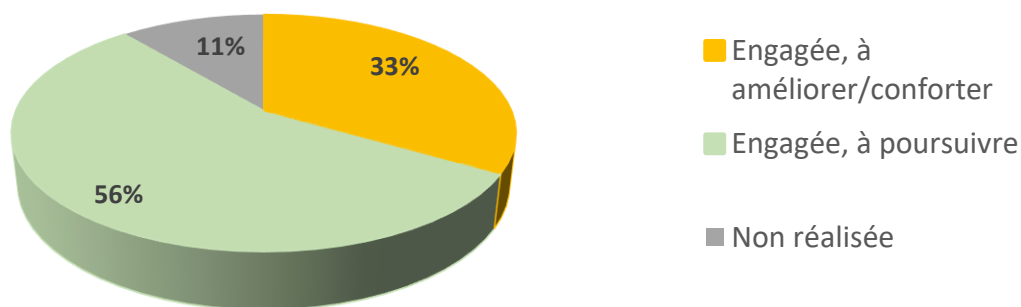
| Thème PAS | Autres chantiers prioritaires concernés | N° de l'action | Intitulé de l'action                                                                                                                                                                                               |    |
|-----------|-----------------------------------------|----------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| A         | 1-3-8-10                                | A2.2           | Faire des structures porteuses des SCoT, des SAGE, des Parcs naturels régionaux et des Pays des relais privilégiés dans la mise en œuvre du schéma régional de cohérence écologique et de la trame verte et bleue. | AA |
| A         | 3-5-6-7                                 | A1.2           | Élaborer à l'échelle régionale des cadres méthodologiques pour la mise en œuvre des trames vertes et bleues locales.                                                                                               | AP |
| A         | 6-10                                    | A1.4           | Mobiliser les réseaux existants par rapport à l'appropriation de la trame verte et bleue.                                                                                                                          | AP |
| A         |                                         | A3.4           | Améliorer la lisibilité et la cohérence entre territoires des modalités d'application de la réglementation concernant la biodiversité.                                                                             | NR |
| A         | 6-7-9                                   | A4.3           | Assurer la formation des services de l'État instructeurs de projets, sur le schéma régional de cohérence écologique et la trame verte et bleue.                                                                    | AP |
| A         | 9-10                                    | A5.1           | Assurer l'information des élus à la trame verte et bleue, à ses intérêts, à sa prise en compte et à sa mise en œuvre.                                                                                              | AP |
| A         | 5-9-10                                  | A5.2           | Assurer la formation des services techniques et administratifs des collectivités locales à la trame verte et bleue, à son identification et à sa mise en œuvre.                                                    | AA |
| B         |                                         | B8.1           | Fournir aux territoires une analyse facilitant l'appréhension de leurs enjeux de trame verte et bleue.                                                                                                             | AP |
| D         |                                         | D13.1          | Élaborer des documents d'urbanisme conjuguant sobriété foncière et prise en compte de la trame verte et bleue.                                                                                                     | AA |

<sup>4</sup> En gras, figurent les actions prioritaires du plan d'actions stratégique.

Pour rappel : A = thème « Mobilisation cohérente du territoire régional en faveur de la TVB » ; B = thème « L'approfondissement et le partage des connaissances » ; C = thème « La prise en compte de la TVB dans le cadre des activités humaines et de la gestion des milieux naturels » et D = thème « La prise en compte de la TVB dans le cadre de l'urbanisation et des infrastructures linéaires »

**Des projets à venir :**

- Guide méthodologique d'intégration du bocage dans les PLU - PNR Armorique, prochainement optimisé ;
- Publication de la boîte à outils CHEMINS à venir (2020) ;
- Publication des données relatives à la Trame mammifères de Bretagne, outil cartographique et programme d'actions concrètes pour les mammifères ;
- Articulation de l'intervention régionale par le service de l'eau et celui du patrimoine naturel et biodiversité de la région ;
- Une assistance à maîtrise d'ouvrage devrait être mobilisée pour assurer un programme de formation des élus en 2020 ;
- Un catalogue régional des formations sur la biodiversité en projet dans le cadre de l'ABB.

**Chantier prioritaire "TVB et documents d'urbanisme"***Etat d'avancement des 9 actions***Point d'avancement détaillé de la mise en œuvre du chantier prioritaire n°4 « TVB et documents d'urbanisme » :**

| 1 – Mise en place d'un cycle annuel de journées d'échanges/formation technique                                                                                                                                                                                                                                                                                      |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| La Région accompagne individuellement les porteurs de SCot, SAGE, PNR, qui constituent des relais sur leurs territoires, et aussi collectivement (réunions interparcs, interscot, interSAGE) : Réalisé entre 2014 et 2016, à relancer sur la base des expériences en cours.                                                                                         | AA |
| La DREAL assure une sensibilisation à l'attention des bureaux d'études lors des journées club PLUi                                                                                                                                                                                                                                                                  |    |
| 2 – Production de guides et porter à connaissance                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |    |
| - Un groupe de travail a été lancé en 2017 avec les DDTM, la Région et les services SCEAL (chargé des avis de l'Autorité Environnementale) & SPN (patrimoine naturel) de la DREAL. Il a permis de déterminer des besoins (argumentaire pour sensibiliser les élus, doctrine régionale Etat, identification facilitée des données utiles à un diagnostic TVB local). | AP |

Finalement, après le recensement des besoins avec les DDTM et la DREAL, il n'a pas semblé opportun de lancer les journées techniques immédiatement. La construction d'outils, et d'argumentaires est prioritaire. Les journées techniques seront à développer ensuite.

- L'argumentaire est en cours de rédaction.

- Un travail sur les notes d'enjeu Etat a également été réalisé en vue d'appuyer les DDTM dans leur portage des doctrines TVB régionales.

- Contribution également aux avis de l'Autorité environnementale sur la prise en compte du SRCE dans les documents d'urbanisme ainsi que sur les cartographies locales de TVB réalisées.

- La DDTM 35 a produit et va diffuser un guide de déclinaison des TVB dans les docs d'urbanisme auprès des services territorialisés DDTM et auprès des collectivités

- Des actions de promotion et de sensibilisation à l'utilisation du visualiseur TRAMES ont été faites auprès des DDTM, bureaux d'études, commissaires enquêteurs, AFB, utilisateurs

*Développer le travail sur les Orientations d'Aménagement Programmé pour promouvoir leur utilisation en faveur de la biodiversité*

EP

*Poursuivre la promotion et la sensibilisation à l'utilisation du visualiseur TRAMES*

EP

#### **Bilan du chantier prioritaire n°4 « TVB et documents d'urbanisme » :**

**La majorité des actions du PAS liées à l'urbanisme sont engagées, néanmoins une part importante (44 %) est à améliorer, développer ou à initier.**

**Ce chantier semble avoir été bien amorcé notamment par la mise en place d'un groupe de travail sur la prise en compte de la TVB dans les documents d'urbanisme, qui a permis de recenser les besoins. Il a récemment abouti à la production de guides et documents d'aide à la décision, auprès des services de l'Etat (DDTM principalement). Un accompagnement plus technique des acteurs directement en charge de l'élaboration des documents d'urbanisme (collectivités, bureaux d'études) reste à développer, intégrant notamment une approche écologique, et un focus sur les nouvelles règles apportées par le SRADDET.**

**CHANTIER N°5 : MILIEUX AGRICOLES ET TRAME VERTE ET BLEUE****Rappel des objectifs :**

- Faciliter l'appropriation de la biodiversité et de la TVB par le secteur agricole (profession et partenaires) :
  - Acquérir des connaissances permettant de construire des messages convaincants auprès de la profession agricole, à savoir des connaissances sur les fonctionnalités écologiques des milieux agricoles et sur les externalités positives de la biodiversité (services écosystémiques) ;
  - Identifier les pratiques et savoir-faire agricoles ayant des effets positifs sur la biodiversité et définir les conditions de leur maintien ;
  - Identifier les « marges de manœuvre » possibles en fonction des systèmes d'exploitation agricole : évolutions qui n'impactent pas ou peu l'économie de l'exploitation, mais qui ont des effets positifs sur la biodiversité ;
- Faciliter l'intégration de la biodiversité et de la TVB par les acteurs territoriaux :
  - Faire progresser l'intégration de la biodiversité et de la TVB par la profession agricole d'une part, dans des projets d'actions TVB portés par des groupes d'agriculteurs, dans la mise en œuvre des MAEC, ainsi que dans l'entretien et la plantation de bocage, et par les acteurs territoriaux et régionaux d'autre part, au niveau des PAEC et des modalités d'animation des MAEC, dans les stratégies bocagères de territoire, et les modalités d'animation de Breizh bocage, ainsi que dans les actions développées dans les SAGE autour de la connaissance des cours d'eau et zones humides.
  - Améliorer les cohérences d'échelles parcellaire/exploitation/paysage
  - Mettre en place des expérimentations combinant adaptation des pratiques agricoles et mise en place de nouveaux leviers financiers, pour proposer des modèles économiques d'exploitation favorables à la biodiversité dans les territoires agricoles

**Bilan des actions du plan d'actions stratégique en lien avec le chantier prioritaire n°5 « Milieux agricoles et TVB »<sup>5</sup> :**

| Thème PAS | Autres chantiers prioritaires concernés | N° de l'action | Intitulé de l'action                                                                                                                     |    |
|-----------|-----------------------------------------|----------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| B         | 2                                       | B10.1          | Renforcer la connaissance sur le rôle des espaces agricoles vis-à-vis de la circulation des espèces.                                     | AP |
| B         | 2                                       | B7.3           | <b>Caractériser et évaluer les services rendus par la biodiversité et par les continuités écologiques, au regard du contexte breton.</b> | AA |
| B         | 2-6-7                                   | B7.4           | Améliorer les connaissances des effets des activités humaines sur les espèces et la trame verte et bleue.                                | AA |

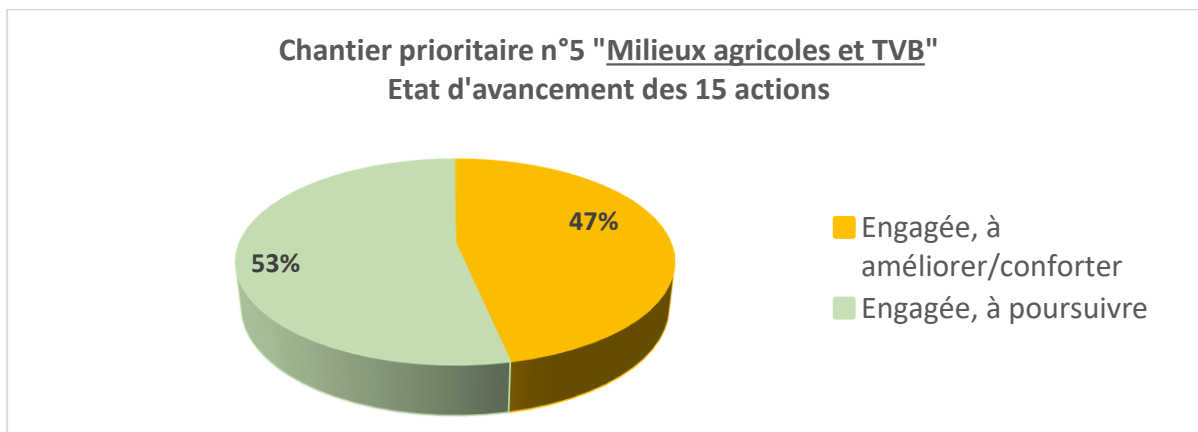
<sup>5</sup> **En gras, figurent les actions prioritaires du plan d'actions stratégique.**

Pour rappel : A = thème « Mobilisation cohérente du territoire régional en faveur de la TVB » ; B = thème « L'approfondissement et le partage des connaissances » ; C = thème « La prise en compte de la TVB dans le cadre des activités humaines et de la gestion des milieux naturels » et D = thème « La prise en compte de la TVB dans le cadre de l'urbanisation et des infrastructures linéaires »

|   |         |       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |    |
|---|---------|-------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| B | 2-10    | B8.4  | Diffuser les connaissances scientifiques acquises par la recherche, dans le domaine des continuités écologiques et de la circulation des espèces, et ce par rapport au contexte breton.                                                                                                                                     | AP |
| A | 3-4-6-7 | A1.2  | Élaborer à l'échelle régionale des cadres méthodologiques pour la mise en œuvre des trames vertes et bleues locales.                                                                                                                                                                                                        | AP |
| A | 3       | A2.1  | Engager des démarches locales et coordonnées en faveur de la trame verte et bleue, passant par :<br>- l'identification de zones d'intervention ;<br>- l'identification et la planification d'actions opérationnelles.                                                                                                       | AP |
| A | 3-10    | A4.1  | Développer des outils incitatifs en faveur de la trame verte et bleue.                                                                                                                                                                                                                                                      | AP |
| C | 3       | C9.1  | Systématiser la prise en compte de la trame verte et bleue dans la mise en œuvre des projets territoriaux de bassins versants.                                                                                                                                                                                              | AP |
| A | 4-9-10  | A5.2  | Assurer la formation des services techniques et administratifs des collectivités locales à la trame verte et bleue, à son identification et à sa mise en œuvre.                                                                                                                                                             | AA |
| A | 8       | A10.1 | Mettre en œuvre des actions de sensibilisation des agriculteurs pour la prise en compte de la trame verte et bleue.                                                                                                                                                                                                         | AA |
| B | 9-10    | B8.3  | Valoriser les retours d'expériences portant sur les actions de préservation et de restauration des continuités écologiques.                                                                                                                                                                                                 | AP |
| C | 8       | C10.1 | Promouvoir une gestion des éléments naturels contributifs des paysages bocagers, à savoir :<br>- les haies et les talus ;<br>- les autres éléments naturels tels que bois, bosquets, lisières, arbres isolés, mares, etc. ;<br>qui assure le maintien, la restauration ou la création de réseaux cohérents et fonctionnels. | AA |
| C |         | C10.2 | Promouvoir, en zone de polycultures - élevage, des reconversions de zones humides cultivées en prairies naturelles humides.                                                                                                                                                                                                 | AA |
| C |         | C10.3 | Promouvoir des pratiques culturelles favorables à la trame verte et bleue.                                                                                                                                                                                                                                                  | AA |
| C |         | C9.3  | Préserver et restaurer les fonctionnalités hydrauliques et écologiques des têtes de bassin versant.                                                                                                                                                                                                                         | AP |

**Des projets à venir :**

- Projet CBNB sur les Prairies naturelles, visant à améliorer les connaissances et proposer un cadre de gestion des prairies permanentes



**Point d'avancement détaillé de la mise en œuvre du chantier prioritaire n°5 « Milieux agricoles et TVB » :**

| <b>1 - Capitaliser et développer les connaissances sur la biodiversité agricole en Bretagne</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                            |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|
| <b>Acquisition de connaissances sur les services réciproques entre la biodiversité et l'agriculture et construction d'argumentaires efficaces</b><br><br>Définition d'un corpus de connaissances : <ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation d'une étude documentaire s'appuyant sur les résultats de la recherche scientifique et de la recherche appliquée portée par la CRAB et la FRC. = Étude bibliographique réalisée en 2016 dans le cadre d'un stage intitulé « les services agroécosystémiques en Bretagne, un levier pour favoriser la biodiversité dans les milieux agricoles »</li> <li>Rédaction d'un document d'objectifs partagé avec la profession agricole, basé sur une définition de la biodiversité dans le milieu agricole, et identifiant le corpus de connaissances à constituer</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | <div>R</div> <div>NR</div> |
| Montage d'un projet régional pour porter le corpus de connaissances :<br><br>Cette action a été initiée en partenariat avec la Chambre Régionale d'Agriculture (CRAB) mais n'a pas abouti : difficulté à identifier un porteur de projet régional et rejet de la candidature à l'Appel à Manifestation d'intérêt du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable via le Programme d'Investissements d'Avenir – Sites pilotes pour la reconquête de la biodiversité en 2017.<br><br>Un groupe de travail sur ce sujet est à relancer.<br><br>Ce projet pourrait s'appuyer sur un réseau de fermes de référence à construire, similaire à la démarche portée sur les zones humides (2014-2017, dont les résultats ont été diffusés par le document « Zones humides : rôle et place dans la gestion agricole – Réseau des fermes de références en Bretagne »). Pour mémoire, ce projet visait à identifier les facteurs sociaux, économiques et environnementaux permettant le maintien d'une gestion agricole des zones humides, en lien avec la TVB (4 axes : mesure des effets de la gestion agricole sur la biodiversité (suivi invertébrés et botaniques ; caractérisation des usages agricoles ; mesure des effets des pratiques sur la qualité de l'eau, évaluation de la place des zones humides dans le fonctionnement des exploitations agricoles). | NR                         |
| Développement de la sensibilisation, via le projet CHEMIN (URCPIE-INRA) : ce projet porte sur l'accompagnement de la prise en compte des trames vertes et bleues, avec entre autres un travail en direction des agriculteurs : construction d'outils pédagogiques, animation d'Observatoires de la biodiversité agricole                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | R                          |
| <i>Projet sur la connaissance et la conservation sur les prairies naturelles porté par le CBNB. Ce travail conduira à l'élaboration d'un guide de reconnaissance des végétations prairiales, avec des préconisations de gestion. Projet en cours de montage, pour la période 2020-2023</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | EP                         |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <b>Soutien de projets agricoles intégrant la biodiversité dans l'appel à projets « Agriculture écologiquement performante » (AEP).</b>                                                                                                                                                                                                                                                     |    |
| Valorisation de l'ensemble des projets retenus aux premières éditions de l'appel à projets (initié en 2014). Pour les projets retenus depuis 2017, perspective d'un travail de synthèse et de valorisation à venir.                                                                                                                                                                        | AA |
| Pas d'AAP recherche appliquée, mais travail via des conventions avec la CRAB                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | AA |
| <b>2 - Mobilisation des outils au service de la TVB</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |    |
| <b>A/ Mobilisation des MAEC (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques) au service de la TVB</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                       |    |
| <b>Intégration de la biodiversité et de la TVB dans les PAEC : rédaction de recommandations pour les PAEC</b>                                                                                                                                                                                                                                                                              |    |
| Il n'y a pas eu de recommandations rédigées en tant que telles. En revanche, participation des services biodiversité Etat et Région aux auditions des porteurs de projets PAEC (2014, 2015, 2016) et formulation de recommandations à l'oral.<br>Les candidats porteurs de PAEC devaient montrer leur capacité à fédérer les réseaux d'animation pour permettre le développement des MAEC. | AA |
| <b>Cadrage et outils techniques au service des acteurs territoriaux porteurs de MAEC :</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | R  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Mise au point et diffusion d'un référentiel sur les milieux éligibles aux MAEC biodiversité → note technique de l'autorité de gestion FEADER (22/04/2016)</li> <li>Mise au point d'un référentiel Herb_07 (prairies permanentes) : liste régionale d'espèces indicatrices</li> </ul>                                                                | AP |
| <i>Avec la PAC post 2020, de nouvelles MAEC pourraient être développées, plus adaptées aux milieux agricoles bretons.</i>                                                                                                                                                                                                                                                                  |    |
| <i>A ce titre, le projet du CBNB sur les prairies naturelles (guide de reconnaissance des espèces indicatrices et préconisations de gestion (2020-2023), permettra d'adapter le cahier des charges MAEC pour les zones humides et prairies remarquables bretonnes (par exemple en permettant une gestion mixte fauche/pâturage).</i>                                                       | EP |
| <b>Encouragement, suivi et valorisation des expériences locales</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |    |
| Mise en place et suivi d'expérimentations de mise en œuvre des MAEC sous l'angle de la TVB, notamment via les plans d'actions territoriaux TVB :<br>cela n'a pu être complètement réalisé, puisque lors des candidatures des PAEC les projet TVB locaux n'étaient pas encore commencés.                                                                                                    | NR |
| <i>Valorisation des retours d'expériences : interroger les porteurs de PAEC sur des territoires qui ont identifié leur TVB pour savoir si le croisement a été fait.</i>                                                                                                                                                                                                                    | EP |
| Cadrage et animation régionale du dispositif : échanges avec le service agriculture de la Région, la DRAAF, la CRAEC...                                                                                                                                                                                                                                                                    | AP |
| <b>B/ Mobilisation du programme Breizh Bocage au service de la TVB</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |    |
| <b>Intégration de la biodiversité et de la TVB aux stratégies bocagères des territoires et aux projets Breizh bocage :</b>                                                                                                                                                                                                                                                                 |    |
| Variable selon les territoires. L'évaluation de Breizh bocage apportera des éléments de réponse.                                                                                                                                                                                                                                                                                           | AA |
| <i>L'évaluation de Bocage permettra (2020) d'analyser le lien entre les plantations effectives et les TVB identifiées (SIG).</i>                                                                                                                                                                                                                                                           | EP |
| <b>Rédaction de recommandations pour intégration de ma TVB dans les stratégies bocagères et les projets Breizh bocage :</b>                                                                                                                                                                                                                                                                |    |
| Pas de recommandation régionale à ce stade.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | AA |



|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <i>Guide des préconisations de gestion durable des haies en cours au niveau national (AFAC) - sortie prévue début 2020</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | EP |
| <b>Réalisation d'un outil d'évaluation de la biodiversité potentielle d'une haie (étendu à la gestion durable du bocage) :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Projet Bocage et biodiversité (LTC/INRA/FDChasse) : <ul style="list-style-type: none"> <li>Développement d'un outil Plan de gestion du bocage (évaluation et planification à l'échelle de la parcelle), utilisé dans le cadre du label Haie</li> <li>Développement d'un outil de modélisation du rôle fonctionnel des haies à l'échelle du paysage ; identification et caractérisation des Ecopaysages</li> <li>Modélisation de l'impact des modes de gestions sur un groupe indicateur : les carabes</li> </ul> </li> </ul> Modalités de diffusion des outils en cours de définition                        | AP |
| Création au niveau national du label Haie (octobre 2019), le territoire de la SCIC Bocagénèse est pilote pour la Bretagne. Le label s'appuie sur des critères de gestion durable du bocage.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | R  |
| Autre projet en cours : typologie des haies (au niveau national - Afac)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | AP |
| <b>Cadrage et animation régionale du dispositif Breizh Bocage :</b> échanges avec le service agriculture de la Région, la DRAAF, le comité Breizh bocage ...<br>→ Groupe de travail interne Région (initié 7/03/19) pour préparer l'évolution de Breizh bocage                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | AP |
| <b>C/ Mobilisation de la mesure FEADER dédiée aux continuités écologiques pour accompagner des groupes d'agriculteurs à porter des projets territoriaux TVB</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |    |
| <b>Accompagnement de groupes d'agriculteurs qui s'engagent dans des actions favorables à la biodiversité</b><br>Soutien dans le cadre de l'AAP FEADER TVB d'un projet en 2019 : le Conservatoire du littoral et la CRAB apportent un appui sur les diagnostics biodiversité et la définition de cahiers des charges pour l'adaptation des pratiques agricoles favorables à la biodiversité (Estuaires du Douron et du Guillec, faisant suite à ce qui a été réalisé sur la baie de la Fresnaie).                                                                                                                                                                                                                                                                                   | AA |
| <b>D/ Autres sujets non identifiés lors de la rédaction du chantier en 2016</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |    |
| Suite à une sollicitation de l'Autorité Environnementale, réalisation par la DREAL d'un travail sur clôtures et TVB (mesurer les impacts sur la TVB régionale et les TVB locales) et tout spécialement sur le développement des élevages en plein air de volailles ("parcours de volailles") et l'impact sur la TVB. Présentation en CSRPN (début 2019).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | AP |
| <b>Expérimentation et développement des Paiements pour Services Environnementaux (PSE)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Un groupe de travail interne Région a réalisé en premier lieu une recherche bibliographique et l'identification des acteurs. Le projet LabPSE, porte des expérimentations sur la période 2018-2021 (financement Région).</li> <li>L'Agence de l'eau a lancé un AAP sur les PSE au 1<sup>er</sup> trimestre 2020 (cofinancement Région).</li> <li>La profession agricole est mobilisée sur ce sujet : réponse de la CRAB à l'appel à projet de l'Agence de l'eau, partant des travaux initiés en 2018 par la CRAB et la FRSEA (création de l'association All'homme dédiée aux PSE, en particulier sur le bocage et les zones humides).</li> </ul> | AP |
| <i>Volonté de la Région d'intégrer les PSE dans la future PAC.</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | EP |

**Focus sur les Mesures Agro-environnementales et climatiques (MAEC)**

Les MAEC représentent un levier important pour permettre la prise en compte des enjeux environnementaux (eau et biodiversité) dans les exploitations agricoles. Le graphique et les 2 tableaux ci-dessous montrent la mobilisation de ces mesures.

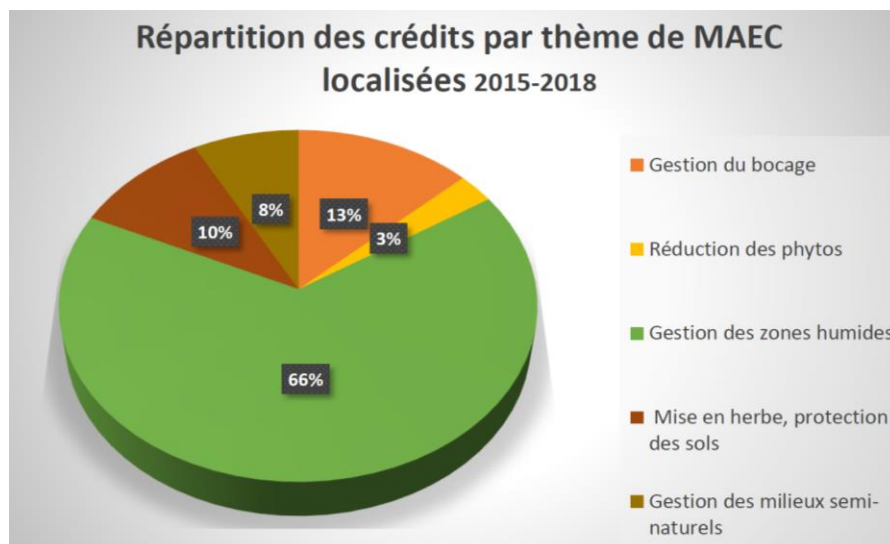
Les MAEC Système impliquent l'ensemble de l'exploitation et visent par exemple à augmenter la surface en herbe et réduire l'usage de produits phytosanitaires. Elles représentent la majorité des MAEC souscrites et concernent des surfaces importantes sur l'ensemble du territoire (impact positif sur la biodiversité ordinaire notamment).

Les MAEC Localisées répondent à un enjeu particulier sur des parcelles ciblées. Concernant la biodiversité, les parcelles doivent être comprises dans la Zone d'Action Prioritaire biodiversité (définie notamment par les réservoirs et corridors du SRCE), et l'enjeu biodiversité doit être attesté par l'animateur du PAEC. Elles permettent donc d'améliorer la gestion de parcelles au patrimoine naturel remarquable, landes et zones humides essentiellement. Trois éléments sont à noter :

- La mesure sur l'entretien du bocage (Linea 9) a été portée par la Région Bretagne pour permettre son intégration dans le cadre national. A ce jour, elle est mobilisée à près de 90% en Bretagne.
- Inadéquation partielle entre la Zone d'action prioritaire biodiversité lorsqu'elle se base uniquement sur le SRCE (problématique d'échelle entre un schéma régional au 1/100 000 et la définition d'un enjeu à l'échelle parcellaire). En sites Natura 2000, cette adéquation est bonne et a permis la contractualisation.
- Les mesures répondant à l'enjeu biodiversité pour la gestion des parcelles en zones humides ont été ouvertes en 2016 et 2017, fermées en 2018, et ré-ouvertes partiellement en 2019, en raison de contraintes budgétaires et d'une volonté d'appuyer fortement les mesures dites « systèmes » comme la conversion à l'agriculture biologique. Néanmoins, cela a sans doute constitué un des freins à la mobilisation de tous (profession agricole, animateurs de PAEC et porteurs de projets TVB) sur les enjeux de biodiversité en zone agricole.

**Bilan des campagnes 2015-2018 (4 ans)**

|                                                     | Surfaces       | Nombre de contrats | Montants             |
|-----------------------------------------------------|----------------|--------------------|----------------------|
| MAEC Système                                        | <b>167 125</b> | <b>2902</b>        | <b>131 135 727 €</b> |
| Protection des races menacées et apiculture         |                | <b>300</b>         | <b>4 496 080 €</b>   |
| MAEC localisées (gestion de haies, zone humides...) |                | <b>1677</b>        | <b>17 498 926 €</b>  |
| Agriculture biologique (conversion/maintien)        | <b>62 133</b>  | <b>2056</b>        | <b>53 196 586 €</b>  |



| MAEC Localisées               | Surfaces      |
|-------------------------------|---------------|
| Entretien des arbres          | 17 957 unités |
| Gestion du bocage             | 867 018 ml    |
| Réduction des phytos          | 2064 ha       |
| Gestion des zones humides     | 13 571 ha     |
| Mise en herbe                 | 912 ha        |
| Gestion milieux semi-naturels | 16 303 ha     |
| Protection des sols           | 943 ha        |

#### Exemples de projets menés par des partenaires :

- **Chambre Régionale d'agriculture :**
  - Plusieurs projets de recherche et expérimentation en faveur de la biodiversité : sur les bandes enherbées et bords de champs ; sur les mélanges fleuris favorables aux auxiliaires (programme Muscari) ; programme de biovigilance ENI (Effets Non Intentionnels des pratiques agricoles) ; réseau des fermes de référence zones humides ; Observatoire Agricole de la Biodiversité (avec le MNHN).
  - L'accompagnement de nombreux groupes d'agriculteurs ayant inscrit la thématique « biodiversité » dans leurs actions ; biodiversité des sols avec les groupes « Techniques culturales simplifiées » ; relations apiculteurs/agriculteurs au sein des groupes Fermes Dephy, etc...
  - Colloque le 29 novembre 2018 sur le thème de l'agroécologie : « Vers des systèmes de culture agroécologiques » comprenant un volet sur la biodiversité et les mécanismes de régulation.
- **Fédération des Chasseurs d'Ille et vilaine :** gestion agricole du marais noir de Saint-Coulban, avec notamment un travail sur la gestion des bordures de parcelles (mise en défends) et sur la gestion hydraulique du marais

- **L'université Rennes 1, en collaboration avec Agrocampus notamment :** à travers le programme Sols de Bretagne, développe des connaissances sur la biodiversité lombricienne pour préconiser des pratiques de gestion adaptées, et a structuré un observatoire dédié.

**Bilan du chantier prioritaire n°5 « Milieux agricoles et TVB » :**

*Il s'agit du chantier comprenant le plus d'actions à mener. Toutes les actions du Plan d'actions stratégique sont engagées, mais près de la moitié sont à améliorer ou développer. De nombreuses actions sont en cours de déploiement, dépendent d'autres programmes et aides financières (FEADER, donc MAEC et Breizh bocage), et reposent sur des partenaires. Le développement des connaissances sur les services réciproques entre agriculture et biodiversité, et des expérimentations dans les exploitations testant et démontrant l'intérêt de pratiques adaptées, reste un axe de travail important à conduire avec l'ensemble des parties prenantes. Afin d'assurer une mise en œuvre plus large des pratiques agroécologiques, de nouvelles contractualisations avec les agriculteurs pourraient constituer un levier pour mieux valoriser, et de façon plus systématique, les bénéfices mutuels entre agriculture et biodiversité et accompagner une évolution effective des pratiques. Les expérimentations en cours sur les PSE, si elles sont concluantes et réussissent à s'intégrer dans des dispositifs régionaux pérennes, et la déclinaison de la prochaine PAC (Politique agricole Commune) en Bretagne constituent une opportunité d'aller plus loin dans l'intégration de la biodiversité dans la gestion des milieux agricoles, à condition que des leviers suffisants soient laissés, dans le cadre de la prochaine période de programmation, aux acteurs régionaux.*

**CHANTIER N°6 : MILIEUX FORESTIERS ET TRAME VERTE ET BLEUE****Rappel des objectifs :**

- Améliorer les connaissances sur les fonctionnalités écologiques des milieux forestiers et diffuser cette connaissance dans les pratiques de gestionnaires privés et publics
- Faciliter l'intégration des enjeux de biodiversité dans la politique forestière régionale et en particulier dans le programme Breizh forêt bois, s'appuyer sur la dynamique liée à ce programme
- Développer et promouvoir les démarches et outils en faveur de la prise en compte de la biodiversité dans la gestion forestière

**Bilan des actions du plan d'actions stratégique en lien avec le chantier prioritaire n°6 « Milieux forestiers et TVB <sup>6</sup>» :**

| Thème PAS | Autres chantiers prioritaires concernés | N° de l'action | Intitulé de l'action                                                                                                                                                                                     |    |
|-----------|-----------------------------------------|----------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| B         | 2                                       | B11.1          | Renforcer la connaissance sur le rôle des espaces forestiers vis-à-vis de la circulation des espèces.                                                                                                    | AA |
| B         | 2                                       | B7.2           | <b>Améliorer les connaissances sur les fonctionnalités écologiques des milieux naturels et sur leur rôle en faveur des continuités écologiques.</b>                                                      | AP |
| B         | 2-5-7                                   | B7.4           | Améliorer les connaissances des effets des activités humaines sur les espèces et la trame verte et bleue.                                                                                                | AA |
| A         | 3-4-5-7                                 | A1.2           | <b>Élaborer à l'échelle régionale des cadres méthodologiques pour la mise en œuvre des trames vertes et bleues locales.</b>                                                                              | AP |
| A         | 4-10                                    | A1.4           | <b>Mobiliser les réseaux existants par rapport à l'appropriation de la trame verte et bleue.</b>                                                                                                         | AP |
| A         | 4-7-9                                   | A4.3           | <b>Assurer la formation des services de l'État instructeurs de projets, sur le schéma régional de cohérence écologique et la trame verte et bleue.</b>                                                   | AP |
| A         | 8                                       | A11.1          | <b>Mettre en œuvre des actions de sensibilisation des propriétaires et gestionnaires forestiers à la prise en compte des continuités écologiques dans le cadre de la gestion des milieux forestiers.</b> | AP |
| A         |                                         | A3.3           | Élaborer des « cadres de gestion » des sites d'intérêt pour la biodiversité.                                                                                                                             | AP |
| C         |                                         | C11.1          | <b>Promouvoir des gestions forestières qui intègrent la dynamique des peuplements et assurent le maintien de trames de vieux bois et le développement de stades pionniers.</b>                           | AP |
| C         |                                         | C11.2          | <b>Privilégier des gestions forestières orientées vers des peuplements mélangés et intégrant des essences autochtones adaptées aux conditions locales.</b>                                               | AP |

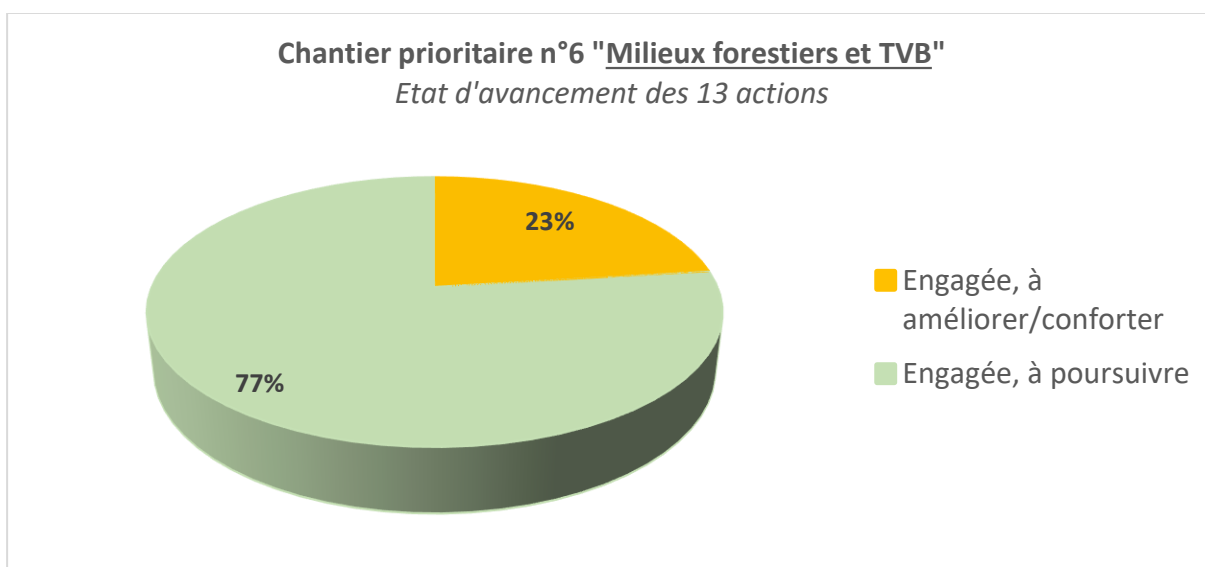
<sup>6</sup> **En gras, figurent les actions prioritaires du plan d'actions stratégique.**

Pour rappel : A = thème « Mobilisation cohérente du territoire régional en faveur de la TVB ; B = thème « L'approfondissement et le partage des connaissances » ; C = thème « La prise en compte de la TVB dans le cadre des activités humaines et de la gestion des milieux naturels » et D = thème « La prise en compte de la TVB dans le cadre de l'urbanisation et des infrastructures linéaires »

|   |  |       |                                                                                               |    |
|---|--|-------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| C |  | C11.3 | Préserver ou restaurer les habitats forestiers remarquables.                                  | AP |
| C |  | C11.4 | Préserver et restaurer des milieux ouverts au sein des forêts (clairières, mares, landes...). | AA |
| C |  | C11.5 | Promouvoir les travaux et les équipements qui prennent en compte la trame verte et bleue.     | AP |

**Des projets à venir :**

- Projet Naturalité porté par Bretagne Vivante : amélioration des connaissances sur les milieux en libre évolution, notamment les friches issues de la déprise agricole.
- Projet de Fonds vert porté par la Région mobilisant fonds publics et privés pour accélérer la transition écologique de la Bretagne. Il vise les objectifs suivants : préservation de la ressource en eau, des milieux aquatiques, de la biodiversité terrestre et marine ; éducation à la nature et à l'environnement, compensation écologique, atténuation et adaptation au changement climatique, stockage carbone.

**Point d'avancement détaillé de la mise en œuvre du chantier prioritaire n°6 « Milieux forestiers et TVB » :**

| 1 - Acquisition et valorisation de connaissances sur les fonctionnalités écologiques des milieux forestiers                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <b>A/ Mise en œuvre d'un projet sur les lisières forestières</b><br>Projet partenarial avec l'ONF sur le rôle de source des milieux forestiers et le rôle de dispersion des lisières : malgré sa pertinence, il n'a pu voir le jour pour des raisons administratives et financières. <a href="#">Montage à relancer</a>                                                                                                                                                                                                | NR |
| <b>B/ Amendement du Référentiel forestier régional (RFR) :</b><br>A ce jour, il existe un suivi par placettes réalisé par le CRPF, pour suivre l'évolution des peuplements forestiers (état sanitaire, croissance etc.).<br>Des indicateurs biodiversité pourraient être développés (indicateurs de suivis faune/flore, protocoles à définir), cela n'a pas été le cas pour le moment car la démarche méthodologique est complexe et nécessite de mettre en réseau de nombreux partenaires forestiers et naturalistes. | NR |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Un groupe de travail incluant notamment CRPF/ONF/CBNB/associations naturalistes sur la thématique biodiversité et forêt (évolution RFR, développement de l'indice de biodiversité potentielle, étude d'opportunité d'un observatoire régional des forêts) est à organiser.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |    |
| <b>C/ Suivi du programme Breizh Forêt Bois</b><br>Définir le périmètre du suivi forestier, construire le dispositif et l'engager : voir si le suivi forestier du point de vue biodiversité doit s'engager à l'échelle des projets Breizh forêt bois (pour en mesurer les impacts), ou à l'échelle des massifs forestiers.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | EP |
| <b>2 – Accompagnement du programme Breizh Forêt Bois</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |    |
| Intégration de mesures favorables à la biodiversité dans le programme : critères de diversification, possibilités d'actions finançables pour la biodiversité, prise en compte des habitats naturels existants, conservation d'accrus naturels, intégration de surfaces hors travaux, exclusion des milieux à fort enjeu, ...<br>Existence d'un guide des bonnes pratiques et fiches de reconnaissance de habitats<br>Formation des instructeurs à la reconnaissance des milieux naturels<br>Certification de gestion durable obligatoire (PEFC, FSC, ...)<br>Mise en place d'une grille de sélection des projets <b>Breizh Forêt Bois</b> sous l'angle biodiversité (TVB, paysage, milieux et espèces patrimoniales, zones humides, sol)<br>Partage d'une couche alerte avec les services instructeurs pour les enjeux botaniques.<br>Des acteurs biodiversité (GMB, CBNB) participent au comité technique et à la Commission Régionale Forêt Bois pour l'analyse des projets et leur validation. | AP |
| Élaboration d'une couche d'alerte chiroptères similaire à ce qui existe pour la flore et formation des acteurs aux enjeux chiroptères                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | EP |
| <b>Formations et échanges :</b><br>LA DREAL réalise des formations auprès des instructeurs des DDTM : formation naturalité en forêt, formation technique afin d'intégrer les problématiques biodiversité dans l'instruction des dossiers.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | AP |
| <b>Peupleraies :</b><br>Le CRPF travaille notamment sur des sites tests pour de nouveaux cultivars et des techniques d'entretien sans pesticide. Un « guide du populteur breton » publié en mars 2020 comprend des fiches techniques sur le peuplier et l'environnement (lien entre les peupleraies et la ressource en eau, le paysage et la biodiversité). Des pratiques de gestion respectueuses de l'environnement et de la biodiversité y sont proposées.<br>La diffusion du guide serait une occasion de développer rapidement des initiatives à ce sujet (ex : initier des suivis faune et flore sur les parcelles d'essais CRPF/CETEF avec notamment le GRETIA et le CBNB), dans le cadre du Référentiel Forestier Régional.                                                                                                                                                                                                                                                               | AA |
| <b>3 – Intégration de la biodiversité et de la TVB dans la gestion forestière</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |    |
| <b>Expérimentation de la mise en œuvre de la TVB menée par le Ministère de la Défense sur le site de Coëtquidan</b><br>Un protocole de partenariat a été signé entre l'EMZD (armée de terre), CECLANT (Marie Nationale) et la région sur la mise en œuvre d'actions en faveur de la biodiversité. Plusieurs réunions de travail ont été organisées avec la région mais n'ont finalement pas abouti à un projet portant sur l'identification des TVB et la définition d'un plan de gestion conciliant activités militaires et préservation des continuités écologiques.<br>Par ailleurs, une convention quinquennale (GMB, ONCFS et DREAL) prévoit des inventaires et des mesures de protection de la biodiversité du camp.                                                                                                                                                                                                                                                                        | AA |



|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <p><b>Développement et la promotion de l'outil « indice de biodiversité potentielle » (IBP)</b></p> <p><b>Conçu pour la forêt privée</b></p> <p>Formation réalisée annuellement par le CRPF comprenant un module sur la mise en pratique de l'IBP. L'outil est utilisé par les naturalistes (GMB, CBNB) mais peu approprié par les propriétaires forestiers. Un document de vulgarisation de 4 pages sur l'IBP en direction des propriétaires forestiers a été rédigé par le CNPF.</p> <p>Site pilote d'utilisation de l'IBP en forêt de Paimpont, mais pourrait être développé sur d'autres sites (Corbière, Avaugour... si possible un site par département). Il faudrait pour cela rechercher des propriétaires forestiers volontaires.</p> | AA |
| <p><b>Projets non identifiés lors de la rédaction du chantier prioritaire</b></p> <p>En 2019, sur la base de plusieurs années de suivis, construction par l'ONF d'un crapauduc permettant au batraciens le franchissement d'une route forestière en Forêt domaniale de Loudéac.</p> <p>Etude de l'ONF sur le déplacement des urodèles en phase terrestre, visant à développer la connaissance de la phase terrestre des amphibiens en milieu forestier, dans le but d'adapter les pratiques de gestion.</p>                                                                                                                                                                                                                                    | AP |

NB : l'arrêté préfectoral sur les Matériels forestiers de Reproduction (MFR) liste les essences objectifs et d'accompagnement utilisables en Bretagne pour les boisements et reboisements éligibles aux aides de l'Etat, aux boisements compensateurs des défrichements et aux boisements labellisés « Bas Carbone ». Il a été révisé en 2019. Parmi les évolutions, on peut relever le retrait de certaines espèces locales (houx, fusain, prunellier, sureau, ...) favorables à la biodiversité. Ces évolutions, approuvées par la Commission Régionale Forêt Bois du 13 novembre 2019, ont été prises considérant des problématiques sanitaires (Cormier), leur faible intérêt de ces essences d'un point de vue sylvicole (pour le gainage des essences objectif) et compte tenu de leur dynamique spontanée et leur capacité de colonisation naturelle des terrains, ne justifiant pas un accompagnement financier.

**Bilan du chantier prioritaire n°6 « Milieux forestiers et TVB » :**

**Les actions du plan stratégique reliées à ce chantier ont été globalement mises en œuvre et sont à poursuivre pour la grande majorité d'entre elles.**

**En revanche, les éléments prévus au titre du chantier prioritaire sont assez peu réalisés, ou à améliorer. L'accompagnement du programme Breizh Forêt Bois contribue à la prise en compte des enjeux de biodiversité et de TVB dans les projets de plantation à tous les niveaux du dispositif (cahier des charges, instruction, sélection, gouvernance).**

**Les sujets concernant l'amélioration des connaissances et l'intégration de la TVB dans la gestion de la forêt privée et publique (points 1 et 3 du chantier) sont à relancer ou améliorer, avec les acteurs d'ores et déjà identifiés.**

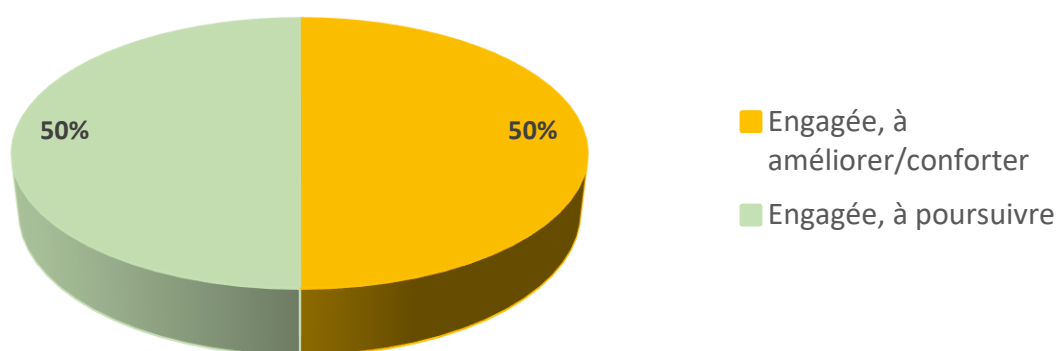


**CHANTIER N°7 : SEQUENCE « EVITER, REDUIRE, COMPENSER » ET TRAME VERTE ET BLEUE****Rappel des objectifs :**

- Améliorer l'intégration de la TVB dans l'application de la séquence ERC : élaboration des dossiers et instruction, mise en œuvre des projets
- Acquérir des connaissances pour progresser dans ce sens

**Bilan des actions du plan d'actions stratégique en lien avec le chantier prioritaire n°7 « Séquence éviter- réduire- compenser et TVB »<sup>7</sup> :**

| Thème PAS | Autres chantiers prioritaires concernés | N° de l'action | Intitulé de l'action                                                                                                                             |    |
|-----------|-----------------------------------------|----------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| B         | 2-5-6                                   | B7.4           | Améliorer les connaissances des effets des activités humaines sur les espèces et la trame verte et bleue.                                        | AA |
| A         | 3-4-5-6                                 | A1.2           | Élaborer à l'échelle régionale des cadres méthodologiques pour la mise en œuvre des trames vertes et bleues locales.                             | AP |
| A         | 4-6-9                                   | A4.3           | Assurer la formation des services de l'État instructeurs de projets, sur le schéma régional de cohérence écologique et la trame verte et bleue.  | AP |
| D         |                                         | D16.1          | Mettre au point un cadre méthodologique pour la prise en compte des continuités écologiques dans les projets d'infrastructures ou d'équipements. | AA |

**Chantier prioritaire n°7 "Séquence éviter-réduire-compenser et TVB"***Etat d'avancement des 4 actions*<sup>7</sup> En gras, figurent les actions prioritaires du plan d'actions stratégique.

Pour rappel : A = thème « Mobilisation cohérente du territoire régional en faveur de la TVB » ; B = thème « L'approfondissement et le partage des connaissances » ; C = thème « La prise en compte de la TVB dans le cadre des activités humaines et de la gestion des milieux naturels » et D = thème « La prise en compte de la TVB dans le cadre de l'urbanisation et des infrastructures linéaires »

**Point d'avancement détaillé de la mise en œuvre du chantier prioritaire n°7 « Séquence éviter-réduire- compenser et TVB » :**

| <b>1 – Élaboration d'un référentiel méthodologique sur l'intégration de la TVB dans l'application de la séquence ERC</b>                                                                                                                                                                                                                                                                 |    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| a) Recherche bibliographique, état des lieux, problématiques posées, pistes et leviers d'amélioration → étude réalisée par le CEREMA en 2017 intitulée « Analyse de l'intégration des continuités écologiques dans la séquence « Eviter-Réduire-Compenser » des projets d'aménagement. Problématiques, pistes et leviers d'amélioration issus de l'analyse de dossiers en Bretagne. »    | R  |
| b) Élaboration d'un référentiel méthodologique destiné aux maîtres d'ouvrage des projets d'aménagements                                                                                                                                                                                                                                                                                  | NR |
| <b>2 – Exploitation des dossiers existants</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |    |
| Recenser et capitaliser les retours d'expériences pertinents                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | NR |
| S'appuyer sur le suivi des mesures compensatoires pour améliorer les connaissances sur les mesures en matière de TVB : La DREAL contribue au déploiement du logiciel GéoMCE (système national d'information géographique des mesures compensatoires).<br>Elle réalise également un travail sur l'identification de zones susceptibles d'accueillir au mieux des travaux de compensation. | AP |
| <b>3 – Information et formation des services instructeurs, bureaux d'études et maîtres d'ouvrage</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                     |    |
| Collecte des questionnements puis information/formation<br>Réalisation de 2 heures de formation à destination des services instructeurs DREAL sur la mesure ERC et ses applications. L'Etat forme également les Bureaux d'études depuis plusieurs années sur le sujet.                                                                                                                   | AA |
| <b>4 – Capitalisation de l'expérimentation sur l'offre de compensation</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |    |
| Expérimentation initiée sur le bassin versant de l'AFF, avec le bureau d'études Dervenn. Le projet est en suspens aujourd'hui, et le territoire d'étude à redéfinir. La capitalisation de l'expérimentation n'a donc pas été engagée.                                                                                                                                                    | NR |

**Bilan du chantier prioritaire n°7 « Séquence éviter- réduire- compenser et TVB » :**

**Le bilan de ce chantier est contrasté, tant au niveau des actions du P.A.S SRCE que de la mise en œuvre du chantier en lui-même : la moitié des actions est en bonne voie, l'autre moitié à lancer ou améliorer.**

**La poursuite de ce chantier nécessite la capitalisation des retours d'expérience, sur les dossiers ERC existants et sur l'expérimentation sur l'offre de compensation.**

**CHANTIER N°8 : PAYSAGE ET TVB****Rappel des objectifs :**

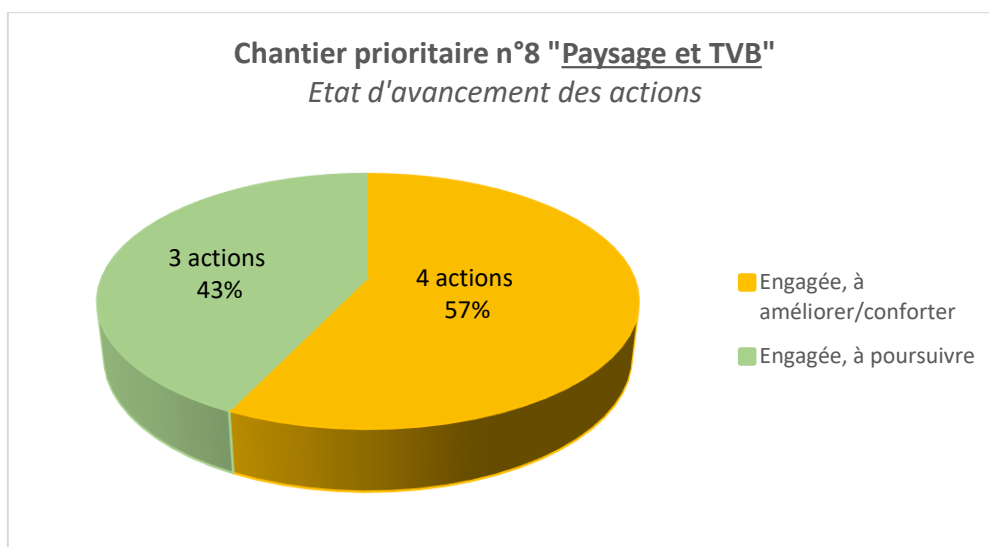
- Développer et diffuser la connaissance des dynamiques du paysage breton, et des interactions entre écologie et paysage
- Accompagner les territoires et les professionnels, décideurs et gestionnaires dans l'appropriation et la préservation de leur trame verte et bleue, via la prise en compte du paysage, à travers la notion d'éco-paysage

**Bilan des actions du plan d'actions stratégique en lien avec le chantier prioritaire n°8 « Paysage et TVB »<sup>8</sup> :**

| Thème PAS | Autres chantiers prioritaires concernés | N° de l'action | Intitulé de l'action                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |    |
|-----------|-----------------------------------------|----------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| A         | 1-3-4-10                                | A2.2           | Faire des structures porteuses des SCoT, des SAGE, des Parcs naturels régionaux et des Pays des relais privilégiés dans la mise en œuvre du Schéma Régional de Cohérence Ecologique et de la trame verte et bleue.                                                                                                          | AA |
| B         | 4                                       | B8.1           | Fournir aux territoires une analyse facilitant l'appréhension de leurs enjeux de trame verte et bleue.                                                                                                                                                                                                                      | AP |
| A         | 5                                       | A10.1          | Mettre en œuvre des actions de sensibilisation des agriculteurs pour la prise en compte de la trame verte et bleue.                                                                                                                                                                                                         | AA |
| C         | 5                                       | C10.1          | Promouvoir une gestion des éléments naturels contributifs des paysages bocagers, à savoir :<br>- les haies et les talus ;<br>- les autres éléments naturels tels que bois, bosquets, lisières, arbres isolés, mares, etc. ;<br>qui assure le maintien, la restauration ou la création de réseaux cohérents et fonctionnels. | AA |
| A         | 6                                       | A11.1          | Mettre en œuvre des actions de sensibilisation des propriétaires et gestionnaires forestiers à la prise en compte des continuités écologiques dans le cadre de la gestion des milieux forestiers.                                                                                                                           | AP |
| D         | 9                                       | D16.3          | Concevoir des aménagements paysagers qui privilégient les espèces locales et excluent les espèces invasives.                                                                                                                                                                                                                | AA |
| A         |                                         | A15.1          | Engager des actions de sensibilisation et de formation des gestionnaires d'infrastructures par rapport à la mise en œuvre de l'ensemble de l'orientation.                                                                                                                                                                   | AP |

<sup>8</sup> **En gras, figurent les actions prioritaires du plan d'actions stratégique.**

Pour rappel : A = thème « Mobilisation cohérente du territoire régional en faveur de la TVB ; B = thème « L'approfondissement et le partage des connaissances » ; C = thème « La prise en compte de la TVB dans le cadre des activités humaines et de la gestion des milieux naturels » et D = thème « La prise en compte de la TVB dans le cadre de l'urbanisation et des infrastructures linéaires »



**Point d'avancement détaillé de la mise en œuvre du chantier prioritaire n°8 « Paysage et Trame Verte et Bleue » :**

| 1 - Améliorer et diffuser la connaissance sur l'évolution du paysage en Bretagne                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <b>Développer des outils de connaissance du paysage :</b><br>Finalisation des atlas départementaux<br>L'atlas des Côtes d'Armor est engagé depuis 2018.<br>Autres départements : réalisés entre 2011 et 2018                                                                                                                                                                                                                                                                        | R  |
| <i>Synthèse régionale : base de données des unités paysagères en Bretagne à constituer</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | EP |
| <b>Création et animation d'un réseau d'observatoires photographiques des paysages (OPP) valorisés via la plateforme régionale des Observatoires photographiques (POPP Breizh)</b><br>Animation portée par le pôle paysage (créé en 2018) de l'Observatoire de l'environnement en Bretagne                                                                                                                                                                                           | R  |
| Exploitation des données de la POPP : ateliers techniques d'exploitation des OPP mais non orientés TVB                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | AA |
| <i>Publication dossier OEB « Paysage en Bretagne » en préparation (pour 2020)</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | EP |
| Exploitation des données de l'OPP TVB régional porté par la DREAL : reconduction annuelle des prises de vues, versement dans la POPP et analyse (stages et paysagiste conseil de l'Etat).<br>Une plaquette de présentation de l'OPP en cours de réalisation, à destination des décideurs dans le but de les sensibiliser à la TVB via l'approche paysagère. Elle décrit différentes démarches de la lecture de paysage à la mise en place d'un plan d'action adapté et peu onéreux. | AP |
| <b>Analyse croisée à l'échelle bretonne (1/100 000e) pour un bénéfice réciproque des actions en faveur de la TVB et de celles en faveur du paysage</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | NR |
| <i>Réflexion sur un stage de master pour répondre à cette action</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | EP |
| <b>Analyse croisée à l'échelle des territoires (1/25 000e) :</b><br>Thèse en cours : « Paysage en Bretagne : actions et acteurs à l'échelle locale » à l'université Rennes 2 (C. Porcq, direction L. Le Dû-Blayo) : analyse de la prise en compte du paysage dans                                                                                                                                                                                                                   | AP |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| les documents d'urbanisme sur 4 territoires : Lorient agglomération (56), Dinan agglomération (22), la communauté de communes de Brocéliande (35), et Vitré communauté (35)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |    |
| Des outils seront produits : indicateurs de prise en compte du paysage dans les PLU(I) et un calendrier-type d'élaboration des PLU(I) avec des indications d'étapes déterminantes pour traiter la question paysagère.                                                                                                                                                                                                                                                                                            |    |
| <b>Définir des indicateurs régionaux de suivi et d'évaluation de structures du paysage caractéristiques de la TVB</b> : Démarche relancée en 2019 avec un projet étudiant puis un groupe de travail animé par le pôle paysage de l'OEB (plusieurs réunions 2019-2020).                                                                                                                                                                                                                                           | AP |
| <b>2 – Accompagnement des territoires dans la prise en compte du paysage dans leurs stratégies d'aménagement et leurs plans territoriaux trame verte et bleue</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |    |
| <b>Mobiliser les outils de connaissance pour l'identification des TVB locales et la sensibilisation :</b><br>Action menée ponctuellement lors d'accompagnements de projets territoriaux                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | AA |
| <i>A développer via les outils en cours de construction par le pôle paysage OEB</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | EP |
| <b>Recenser les outils existants et élaborer les outils favorisant la prise en compte du paysage et de la TVB</b><br>Dans le cadre de la thèse en cours, « Paysage en Bretagne : actions et acteurs à l'échelle locale » à l'université Rennes 2 (C. Porcq, direction L. Le Dû-Blayo), travail sur les relations entre paysage et TVB dans les documents d'urbanisme : perception des acteurs et recensement des outils mobilisés pour l'intégration de la dimension paysagère lors de l'élaboration des PLU(I). | AP |
| <b>Référentiel d'actions territorial pour des « éco-paysages »</b><br>Travail de l'INRA sur les éco-paysages : outil d'identification et de cartographie des éco-paysages. <i>Le volet référentiel d'actions reste à développer, en lien avec les plans d'actions TVB.</i>                                                                                                                                                                                                                                       | AP |
| <b>Accompagner, suivre, valoriser les expériences locales</b><br>-Communication via le pôle paysage (lettre d'infos, réseaux sociaux etc.).<br>-POPP<br>-Journée régionale paysage (DREAL-Région) 8/11/2018 "Paysages, les territoires en actions" : témoignages de collectivités sur le lien entre paysage et TVB et comment cela a alimenté leurs réflexions sur la construction de leurs documents d'urbanisme.                                                                                               | AP |
| Organiser une sensibilisation/formation aux porteurs des plans d'action TVB sur l'articulation paysage et biodiversité                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | NR |
| <b>3 – Favoriser les échanges professionnels et territoriaux sur les thèmes de la biodiversité et des paysages</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |    |
| Organiser deux sessions de formation ouvertes aux paysagistes pour les former sur la biodiversité, et aux écologues pour les former sur l'approche paysagère                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | NR |

**Bilan du chantier prioritaire n°8 « Paysage et Trame Verte et Bleue » :**

*Ce chantier paysage montre un bilan contrasté. Des outils ont été construits. Un observatoire a vu le jour, et va permettre de développer la production et la diffusion de données et de connaissances sur la paysage. Les actions de sensibilisation, de formation et d'accompagnement des acteurs sur le lien entre paysage et TVB restent à consolider.*

**CHANTIER N°9 : NATURE EN VILLE ET TVB****Rappel des objectifs :**

- Améliorer l'intégration de la TVB dans la conception et la réalisation des aménagements urbains ;
- Améliorer la prise en compte de la TVB dans la gestion des espaces urbains ;
- Capitaliser les connaissances pour mobiliser davantage les maîtres d'ouvrage et acteurs intervenant sur toute la chaîne d'un projet d'aménagement.

**Bilan des actions du plan d'actions stratégique en lien avec le chantier prioritaire n°9 « Nature en ville et TVB »<sup>9</sup> :**

| Thème PAS | Autres chantiers prioritaires concernés | N° de l'action | Intitulé de l'action                                                                                                                                                             |    |
|-----------|-----------------------------------------|----------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| A         | 4-6-7                                   | A4.3           | Assurer la formation des services de l'État instructeurs de projets, sur le schéma régional de cohérence écologique et la trame verte et bleue.                                  | AP |
| A         | 4-10                                    | A5.1           | Assurer l'information des élus à la trame verte et bleue, à ses intérêts, à sa prise en compte et à sa mise en œuvre.                                                            | AP |
| A         | 4-5-10                                  | A5.2           | Assurer la formation des services techniques et administratifs des collectivités locales à la trame verte et bleue, à son identification et à sa mise en œuvre.                  | AA |
| B         | 5-10                                    | B8.3           | Valoriser les retours d'expériences portant sur les actions de préservation et de restauration des continuités écologiques.                                                      | AP |
| A         | 10                                      | A4.2           | Bonifier les aides publiques pour les projets intégrant la trame verte et bleue.                                                                                                 | AA |
| D         |                                         | D13.2          | Développer et généraliser, à l'échelle des projets urbains, publics ou privés (ZAC, lotissements, etc.), une prise en compte globale de la biodiversité et de sa fonctionnalité. | AA |
| D         |                                         | D14.1          | Favoriser et développer des formes architecturales favorables à la trame verte et bleue.                                                                                         | AA |
| D         |                                         | D14.2          | Mettre en œuvre des aménagements et des pratiques de gestion des espaces publics et privés favorables à la biodiversité et à la trame verte et bleue.                            | AP |
| D         |                                         | D14.3          | Reconquérir les continuités longitudinales et latérales des cours d'eau au sein des milieux urbains.                                                                             | AP |
| D         | 8                                       | D16.3          | Concevoir des aménagements paysagers qui privilégient les espèces locales et excluent les espèces invasives.                                                                     | AA |

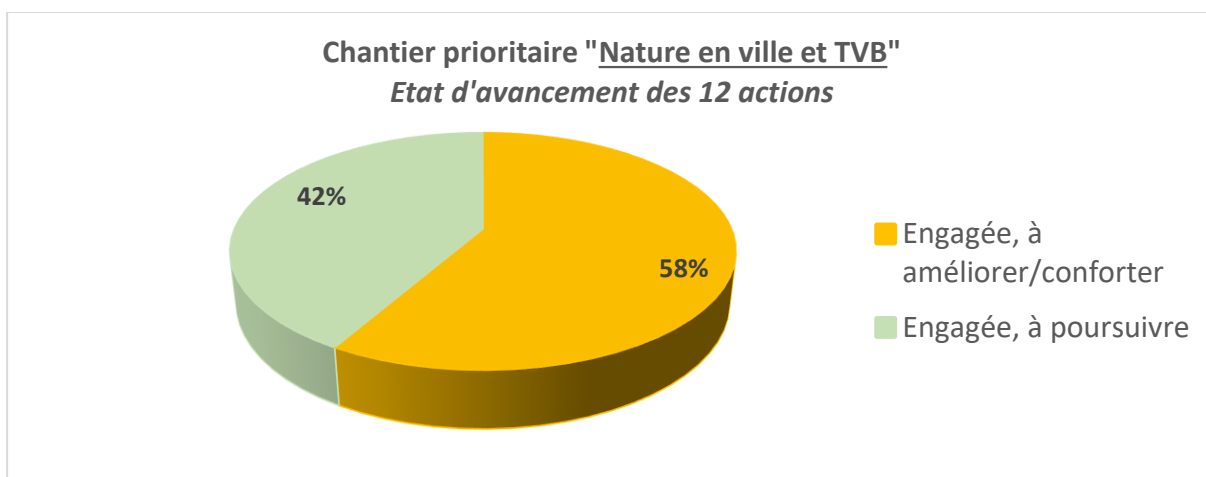
<sup>9</sup> En gras, figurent les actions prioritaires du plan d'actions stratégique.

Pour rappel : A = thème « Mobilisation cohérente du territoire régional en faveur de la TVB ; B = thème « L'approfondissement et le partage des connaissances » ; C = thème « La prise en compte de la TVB dans le cadre des activités humaines et de la gestion des milieux naturels » et D = thème « La prise en compte de la TVB dans le cadre de l'urbanisation et des infrastructures linéaires »

|   |  |       |                                                                                                                                                   |    |
|---|--|-------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| D |  | D16.4 | Intégrer dans la programmation du chantier la mise en œuvre la plus anticipée possible des mesures retenues au titre des continuités écologiques. | AA |
| D |  | D16.5 | <b>Concevoir et gérer des cheminements doux en cohérence et en synergie avec la préservation ou la restauration des continuités écologiques.</b>  | AA |

**Des projets à venir :**

- Guide du Parc Naturel Régional Armorique « Urbanisme et biodiversité » à republier.
- Journée technique sur la trame noire, organisation Cerema Ouest

**Point d'avancement détaillé de la mise en œuvre du chantier prioritaire n°9 « Nature en ville et TVB » :**

| 1 – Développer la prise en compte de la TVB dans les dispositifs de soutien aux opérations d'aménagement                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Recenser des exemples de dispositifs intégrant des critères d'écoconditionnalité, ou de bonification, relatifs à la TVB.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | NR |
| <b>Recenser les dispositifs et proposer des pistes d'évolution dans leurs critères d'octroi de subvention</b><br><b>Politique régionale Aménagement :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sur les dispositifs : avis sur les objectifs des contrats de partenariat 2015-2020 (pour faire remonter la biodiversité)</li> <li>• Sur les dossiers et projets : <ul style="list-style-type: none"> <li>1-sur le programme de développement rural (LEADER) et les contrats de partenariat avec les pays et les EPCI, le service patrimoine naturel est consulté pour avis ou pour confirmer l'absence de double financement au fil de l'eau des demandes de subventions</li> <li>2-sur l'appel à projets annuel sur les centres bourgs et centralités (Région, Etat, CDC, EPF): le service patrimoine naturel est consulté pour avis. Opportunité d'apporter des conseils auprès des territoires lauréats, sur leurs actions paysage et nature en ville</li> </ul> </li> </ul> | AP |
| <i>Intégrer les porteurs de projet "centres bourgs et centralités" qui portent des actions nature en ville, dans l'animation des projets territoriaux biodiversité portée dans le cadre de l'ABB</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | EP |



|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <b>2 – Recenser et capitaliser des expériences existantes pour une prise en compte de la TVB dans les opérations d'aménagement urbain et la gestion des espaces extérieurs</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |    |
| Conduire une étude bibliographique (cahiers de prescriptions de ZAC et de lotissements, conception des projets d'équipements, des pratiques de renaturation d'emprise et de délaissés de voirie...)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | NR |
| <b>3 – Développer les échanges d'expériences sur la prise en compte de la TVB dans les opérations d'aménagement urbain et la gestion des espaces publics</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |    |
| <p><b>Organiser un cycle de formation-échanges destiné aux maîtres d'ouvrage, professionnels, partenaires institutionnels (visite d'opérations, ateliers d'échange d'expériences).</b></p> <p>Non réalisé sous cette forme, mais des actions réalisées par des partenaires, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 ateliers d'échanges via Capitale Française de la Biodiversité (2017, 2018 et 02/04/2019)</li> <li>• Publication Bruded : Prise en compte de la biodiversité dans les projets communaux et intercommunaux (2018, mise à jour 03/2019)</li> <li>• Journée d'échanges Bruded Biodiversité (Saint Lunaire 22/03/19)</li> <li>• Journée d'échanges CPIE Brocéliande : TVB et gestion différenciée (Guer 26/02/19)</li> <li>• Journée d'accompagnement de territoires ABC et TVB, organisée par l'AFB : focus sur la trame noire (Saint-Lunaire, septembre 2019)</li> </ul> | R  |
| <i>Journées d'échanges prévues en 2020 sur le territoire du PNRA, notamment sur l'intégration de la trame noire par les communes (animation PNRA)</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | EP |
| <b>4 – Produire et diffuser un référentiel sur la prise en compte de la TVB dans les projets d'aménagement et la gestion des espaces extérieurs, si cela s'avère nécessaire</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |    |
| En complémentarité de l'existant, produire un recueil de retours d'expériences et un guide méthodologique compilant des recommandations permettant de mieux prendre en compte la TVB dans les opérations d'aménagement, avec une attention particulière sur les bourgs et les villes moyennes, et ce, sur toute la chaîne d'une opération.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | NR |
| <b>5 – Capitaliser et diffuser les expériences opérationnelles de nature en ville contributrices de l'atténuation/ l'adaptation au changement climatique</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |    |
| Des expériences et outils développés, notamment outil Cactus du PNR Golfe du Morbihan (développé pour aider notamment les élus à s'interroger sur les options possibles d'adaptation au changement climatique).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | AA |
| <i>Projet LIFE intégré « Breizh'Hin » sur l'adaptation au changement climatique en cours de construction (soumission du dossier complet en février 2020)</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | EP |

**Bilan qualitatif du chantier prioritaire n°9 « Nature en ville et TVB » :**

*Sur ce chantier, peu d'actions ont pu être initiées et généralisées à l'échelle régionale par les copilotes du SRCE (DREAL ou Région). Ce sont surtout des partenaires régionaux (BRUDED), départementaux (CD) ou territoriaux (PNR, certaines communes ou EPCI) qui développent des initiatives sans nécessairement s'inscrire dans le cadre du chantier prioritaire. Ces questions sont aussi traitées par certains EPCI dans le cadre de leurs projets TVB ou stratégies Biodiversité, avec notamment un accent mis sur les enjeux de pollution lumineuse. C'est pourquoi les actions du P.A.S. SRCE concernées sont toutes engagées, mais souvent à améliorer.*



**CHANTIER N°10 : ANIMATION ET PILOTAGE DU SRCE****Rappel des objectifs :**

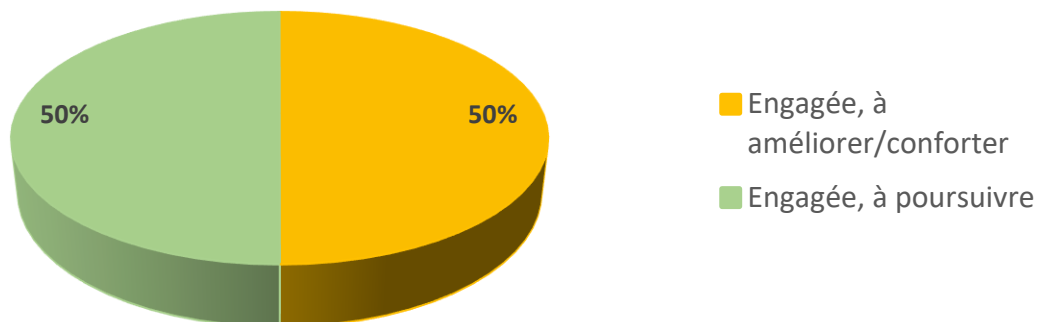
- Poursuivre la dynamique de concertation et d'appropriation sur laquelle a reposé l'élaboration du SRCE et qui a permis son adoption
- Faciliter et développer l'appropriation de la TVB et des méthodes associées par les acteurs en charge de l'aménagement du territoire et par les différentes politiques sectorielles (agriculture, eau, voies navigables, transports et infrastructures, maritime, énergie...)
- Suivre et rendre compte de l'état d'avancement de la mise en œuvre du SRCE

**Bilan des actions du plan d'actions stratégique en lien avec le chantier prioritaire n°10 « Animation et pilotage du SRCE »<sup>10</sup> :**

| Thème PAS | Autres chantiers prioritaires concernés | N° de l'action | Intitulé de l'action                                                                                                                                                                                               |    |
|-----------|-----------------------------------------|----------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| A         | 1-3-4-8                                 | A2.2           | Faire des structures porteuses des SCoT, des SAGE, des Parcs naturels régionaux et des Pays des relais privilégiés dans la mise en œuvre du schéma régional de cohérence écologique et de la trame verte et bleue. | AA |
| B         | 2-5                                     | B8.4           | Diffuser les connaissances scientifiques acquises par la recherche, dans le domaine des continuités écologiques et de la circulation des espèces, et ce par rapport au contexte breton.                            | AP |
| A         | 3-5                                     | A4.1           | Développer des outils incitatifs en faveur de la trame verte et bleue.                                                                                                                                             | AP |
| A         | 4-6                                     | A1.4           | Mobiliser les réseaux existants par rapport à l'appropriation de la trame verte et bleue.                                                                                                                          | AP |
| A         | 4-9                                     | A5.1           | Assurer l'information des élus à la trame verte et bleue, à ses intérêts, à sa prise en compte et à sa mise en œuvre.                                                                                              | AP |
| A         | 4-5-9                                   | A5.2           | Assurer la formation des services techniques et administratifs des collectivités locales à la trame verte et bleue, à son identification et à sa mise en œuvre.                                                    | AA |
| B         | 5-9                                     | B8.3           | Valoriser les retours d'expériences portant sur les actions de préservation et de restauration des continuités écologiques.                                                                                        | AP |
| A         | 9                                       | A4.2           | Bonifier les aides publiques pour les projets intégrant la trame verte et bleue.                                                                                                                                   | AA |
| A         |                                         | A1.1           | Créer, au niveau régional, une cellule d'animation pour accompagner la mise en œuvre de la trame verte et bleue sur le territoire.                                                                                 | AA |
| A         |                                         | A5.3           | Mettre en œuvre des actions d'information et d'échanges destinées aux gestionnaires de milieux naturels quant à la prise en compte et la restauration des continuités écologiques                                  | AA |

<sup>10</sup> En gras, figurent les actions prioritaires du plan d'actions stratégique.

Pour rappel : A = thème « Mobilisation cohérente du territoire régional en faveur de la TVB ; B = thème « L'approfondissement et le partage des connaissances » ; C = thème « La prise en compte de la TVB dans le cadre des activités humaines et de la gestion des milieux naturels » et D = thème « La prise en compte de la TVB dans le cadre de l'urbanisation et des infrastructures linéaires »

**Chantier prioritaire n°10 "Animation et pilotage du SRCE"***Etat d'avancement des actions***Point d'avancement détaillé de la mise en œuvre du chantier prioritaire n°10 « Animation et pilotage du SRCE » :**

| 1 - Volet animation de réseau                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Constitution d'un réseau de référents TVB par communautés d'acteurs concernées et mise en œuvre d'actions spécifiques TVB : Recenser les groupes d'acteurs, prioriser et organiser avec eux des actions spécifiques TVB                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | NR |
| Journée régionale dans le cadre du projet pilote de l'ABB « accompagnement des projets territoriaux en faveur de la biodiversité », en février 2018 à Lamballe                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | R  |
| <i>Développement de l'animation de réseau biodiversité via l'ABB</i><br><i>Espace collaboratif Liamm, comme outil d'animation réseau</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | EP |
| 2 - Prise en compte du SRCE dans les politiques publiques et les dispositifs concernés par le SRCE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |    |
| <b>Rencontres périodiques avec les services Etat/région/département et autres opérateurs concernés (aménagement, foncier, infrastructures, eau, agri, forêt, littoral et maritime, énergie, biodiversité) pour identifier des convergences possibles</b><br>Cette action a davantage été développée au sein des services de la région.<br>Le Service du Patrimoine Naturel et de la Biodiversité de la Région collabore de manière plus ou moins formalisée et régulière avec les services Région suivants : voies navigables ; agriculture et agroalimentaire ; eau ; Climat-énergie ; aménagement ; ports et aéroports ; routes (maîtrise ouvrage Etat) . Montage d'un groupe de travail interne région sur le bocage (depuis 2018).<br>Les collaborations avec les autres opérateurs concernés sont à développer. | AA |
| <b>Participer à des actions de concertation régionale et territoriale existantes pour mieux faire connaître les enjeux du SRCE :</b><br>Participation du SPANAB (service patrimoine naturel et biodiversité de la région) à des réunions de l'ATBVB (association des techniciens de bassins versants de Bretagne)<br>Participation du SPANAB au comité Forêt pour le plan Breizh forêt bois II<br>Participation du SPANAB au groupe de travail régional financement des actions eau et biodiversité sur les territoires des masses d'eau en bon état (2019)                                                                                                                                                                                                                                                          | AA |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <b>Articulation dispositif TVB / autres dispositifs y contribuant (PTE...) :</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |    |
| <b>Thématique EAU :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>En continu : articulation de l'intervention régionale par service de l'eau de la région et par SPNB</li> <li>Participation aux jurys de sélection des AAP biodiversité organisés par l'agence de l'eau AELB</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | AP |
| <b>Thématique BIODIVERSITE :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Participation aux jurys de sélection des Appels à Projets « Atlas de Biodiversité Communaux » organisés par l'AFB</li> <li>Articulation des interventions AFB / Région</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |    |
| <b>Thématique ENERGIE :</b> recensement des synergies possibles entre TVB et énergie non réalisé.<br><b>Thématique AMENAGEMENT :</b> cartographie des financements mobilisables par Pays, cartographie des projets en lien avec la biodiversité par Pays                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | NR |
| <i>Travaux sur l'articulation et la lisibilité des financements pour la biodiversité à poursuivre dans le cadre de l'ABB</i><br><i>Dans l'esprit de la Breizhcop, recenser les dispositifs financiers des différentes politiques publiques régionales impactant les milieux naturels (aménagement, énergie, agriculture...) et développer les critères d'éco-conditionnalité et de bonus récompensant les bonnes pratiques.</i>                                                                                                                                                                                                                         | EP |
| <b>Identifier les possibilités de bonification des aides accordées aux projets prenant en compte la TVB</b><br>Réflexion à porter : peut être fait auprès des autres politiques régionales : Agriculture, aménagement ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | NR |
| <b>3 - Animation du comité régional TVB</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |    |
| Le CRTVB s'est transformé en Conférence Bretonne de la Biodiversité (Comité régional Biodiversité) et porte sur les différents champs de la politique régionale de la biodiversité (ABB, Connaissance, TVB, paysages...).<br>- CRTVB mai 2016 : partage et discussion autour des chantiers prioritaires du SRCE<br>- CBB décembre 2017 : un atelier sur les besoins des acteurs en appui aux projets territoriaux<br>- CBB 2018 : un point d'étape sur le chantier connaissance, et sur la structuration des observatoires thématiques (invertébrés...)<br>- CBB 2019 : missions et structuration envisagée pour ABB + point d'étape Breizh COP/SRADDET | R  |
| <b>4 - Pilotage des chantiers prioritaires thématiques</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |    |
| Le pilotage des 10 chantiers prioritaires a été réparti entre Région et DREAL                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | R  |
| <b>5 - Volet communication et diffusion</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |    |
| <b>Diffusion des principes du SRCE et des chantiers prioritaires, et appui au montage de projet, via :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Communication individuelle : aux potentiels porteurs de projets qui se renseignent et/ou effectuent une demande de financement auprès de la région</li> <li>Communication lors de temps forts régionaux via un stand ou distribution de documents (séminaires, colloques sur la TVB, les milieux naturels, les ABC : séminaire « qu'est-ce qui se trame ? » à Vannes, colloque ABC à St Brieuc, journées projet Chemins...) organisés par les partenaires.</li> </ul>                                 | R  |
| <b>Actualisation du site Web :</b><br>La mise en œuvre de cette action s'est heurtée à plusieurs difficultés : dysfonctionnements techniques, manque de temps d'animation ou encore difficulté sur l'articulation des politiques de communication Etat/région.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | AA |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <i>Le site internet de l'ABB (et/ou plate-forme collaborative Liamm) permettra de communiquer sur la TVB, et de mettre à disposition des documents et outils (modalités à définir)</i>                                                                                                                                                                                                                  | EP |
| <b>Mise à disposition de documentation</b> : individuellement aux porteurs de projets TVB, selon les thématiques abordées                                                                                                                                                                                                                                                                               | AA |
| <b>Élaboration document synthétique adapté à sensibilisation sur la TVB et le SRCE (cible : élus)</b><br>Présentation powerpoint pour les élus et document écrit support de la présentation, en finalisation (mission Vivarmor nature dans le cadre du projet pilote ABB/Projet territoriaux biodiversité)                                                                                              | AP |
| <b>Diffusion de newsletters</b> : action abandonnée, jugée non efficiente (lettre souvent non lue car trop de sollicitation)<br><b>Veille juridique et diffusion</b> : non réalisé                                                                                                                                                                                                                      | NR |
| <b>6 - Volet formation sur la TVB</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |    |
| <i>Recenser les formations existantes (par politiques publiques, par dispositifs), proposer des modules complémentaires TVB</i><br><i>Recensement initié - à compléter pour construire un programme de formations, via ABB</i>                                                                                                                                                                          | EP |
| <b>Construire un parcours de formation élus sur la TVB</b><br>Recensement initié à compléter pour construire un programme de formations, via ABB<br>Quelques actions déjà menées par les partenaires : rencontres BRUDED sur la biodiversité (2019) ; formation élus du CD29 (2019 AFB)                                                                                                                 | AA |
| <b>7 - Volet transfert de la connaissance scientifique</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |    |
| <b>Assurer une veille et réseau avec acteurs et programmes recherche</b><br>Une fiche « connaissance » a été rédigée dans le cadre du projet pilote ABB. Sont listés les projets de recherche-action (portés par des associations naturalistes ou par des laboratoires de recherche en partenariat avec des collectivités et naturalistes) et observatoires pouvant alimenter les projets territoriaux. | R  |
| <i>Réflexion sur l'association du monde de la recherche dans le cadre de l'ABB</i><br><i>Partage de l'inventaire des chercheurs et programmes de recherche en cours en Bretagne sur la biodiversité réalisé par la DREAL (2017)</i>                                                                                                                                                                     | EP |
| <b>8 - Volet suivi du SRCE</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |    |
| <b>Construire et renseigner un référentiel de suivi à partir des indicateurs du SRCE</b> : non réalisé dans le cadre de ce bilan car durée de mise en œuvre trop courte (3 ans au lieu des 6 ans envisagés) pour mesurer les impacts                                                                                                                                                                    | NR |

**Bilan du chantier prioritaire n°10 « Animation et pilotage du SRCE » :**

*Toutes les actions du P.A.S. SRCE portant sur l'animation et le suivi du SRCE sont mises en œuvre, et la moitié reste à améliorer. La mise en œuvre du chantier en lui-même est mitigée : tous les éléments prévus n'ont pas été réalisés, et certains sont à renforcer (accompagnement à généraliser, partenariats à développer notamment). De nombreux sujets relèvent des compétences de l'Agence Bretonne de la Biodiversité, des réflexions sont engagées et devraient rapidement déboucher sur une nouvelle organisation de l'animation, avec l'opérationnalité de l'Agence.*

## Bilan des 10 chantiers :

Tout d'abord, les tableaux présentés ci-avant montrent qu'un travail important a été fourni en collaboration avec les acteurs du territoire, les associations ou encore les services de l'Etat. Les 10 chantiers prioritaires ont été très largement engagés durant les 4 années de mise en œuvre du SRCE (novembre 2015 à début 2020) et ont permis d'aboutir à la construction d'outils et de programmes pertinents pour aider les territoires et les collectivités à prendre en compte les continuités écologiques dans leur projet d'aménagement. On peut citer les projets majeurs suivants :

- La mise en place des standards d'échanges de données TVB et naturalistes ; la plateforme régionale d'échange de la donnée naturaliste à finaliser en 2020 ;
- La liste régionale des espèces sensibles à la fragmentation et celle des espèces inféodées à un seul type de milieu, validées par le CSRPN ;
- Les outils méthodologiques pour animer une démarche TVB, et pour identifier une TVB, développés dans le cadre des projets CHEMINS et « Bocage et biodiversité » ;
- L'outil TRAMES, visualiseur de données TVB- la cartographie des habitats naturels réalisée par le CBNB (disponible en 2019 pour deux départements, à venir en 2020 pour les Cotes D'Armor et le Morbihan) ;
- Les cartographies issues du projet « Trame mammifères de Bretagne » ;
- La mise en place des observatoires (mammifères, invertébrés) ou le développement de certains observatoire existants (poissons migrateurs ; avifaune ; flore, lichens et habitats naturels).

De nombreuses rencontres et journées de travail et de discussion autour des enjeux Trame Verte et Bleue ont été consacrées à la connaissance, la sensibilisation et l'accompagnement des territoires sur ce sujet complexe. Le projet de plateforme collaborative (Liamm) pourrait contribuer à diffuser les outils (méthodologiques notamment). Mais surtout, la mise en place de l'Agence Bretonne de la Biodiversité, avec ses missions d'accompagnement des territoires, peut constituer une réelle opportunité pour faire perdurer le lien entre les acteurs, rendre plus efficace la diffusion des outils et le déploiement de certaines actions.

Pour les chantiers ayant moins progressé, plusieurs explications peuvent être avancées :

- Un manque de temps notamment sur les problématiques plus sensibles nécessitant davantage de concertation auprès des acteurs et partenaires, notamment pour certaines actions nécessitant davantage d'investissement et d'appropriation ;
- Des difficultés à mobiliser les acteurs par manque d'intérêt et de volonté politique. Le sujet des continuités écologiques et plus largement de la biodiversité restait encore à faire émerger à l'échelle de priorités partagées aux différentes échelles ;
- L'intégration du SRCE dans le SRADDET alors qu'il était à peine adopté, a conduit les pilotes et les acteurs à s'investir à nouveau sur l'exercice de planification, empiétant sur certains aspects de la mise en œuvre ;
- Un manque de ressources humaines, ce qui pourrait notamment faire l'objet d'un appui par les futures équipes de l'ABB.

Il faut aussi souligner l'évolution des politiques publiques en matière de biodiversité qui a également bousculé la gouvernance prévue initialement. Ainsi, le comité régional Trame Verte et Bleue s'est transformé en Conférence Bretonne de la Biodiversité, laquelle porte sur plusieurs champs d'actions de la politique régionale de la biodiversité (ABB, Connaissance, TVB, paysages...). La création de

l'Agence Française de la Biodiversité, aujourd'hui Office Français de la Biodiversité a également participé de cette recomposition de la gouvernance.

Cette nouvelle configuration des acteurs et réorganisation de certains chantiers à travers l'expérimentation du projet pilote Accompagnement des territoires dans le cadre de la préfiguration d l'ABB constitué un nouveau cadre collectif de travail, impliquant des phases de concertation préalables. Elles ont permis de développer la mise en réseau des principaux partenaires et ont mis en évidence le besoin de renforcer la cohérence entre les différents outils et l'accompagnement collectif des territoires volontaires.

Avec l'ABB créée et le SRADDET, la feuille de route de l'ABB et l'engagement BreizhCop « ressources biodiversité » de la Région devraient permettre d'actualiser et de développer la mise en œuvre des objectifs initiaux et des actions du SRCE.

#### 4.3.3. Bilan des actions hors chantier prioritaire

Toutes les actions du plan stratégique n'ont pas été rattachées à un chantier prioritaire, considérant qu'une animation dédiée n'était pas nécessaire.

##### Actions sur les milieux aquatiques

Concernant les milieux aquatiques, les infrastructures et la gestion des milieux naturels remarquables, des politiques publiques structurées sont déjà en œuvre, aussi bien au niveau régional (DREAL, région, OFB, DIRO, Cerema...) que départemental (Conseils départementaux) et local (EPCI, Bassins versants, RNR et RNN...) et contribuent à la réalisation de ces actions.

Bretagne Grands Migrateurs coordonne et anime le programme "poissons migrateurs et continuité écologique" 2015-2021 : organisation d'un groupe de travail bisannuel de suivi des actions de restauration de la continuité écologique des cours d'eau, élaboration d'un bilan annuel des actions menées en Bretagne (actions d'amélioration des connaissances et de suivi des poissons migrateurs, mais aussi de restauration des continuités écologiques sur les cours d'eau).

##### Bilan des actions hors chantier prioritaire

Le paragraphe présente l'état d'avancement de ces 19 actions hors chantiers prioritaires<sup>11</sup> :

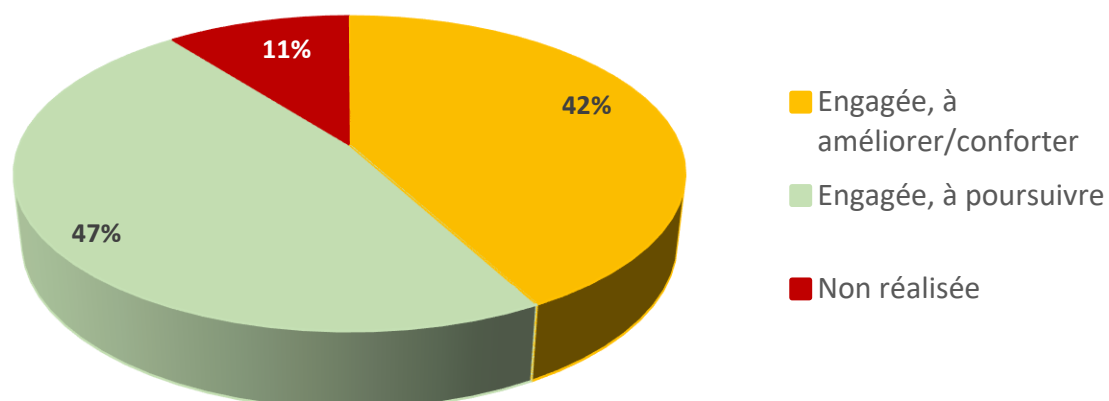
| Thème PAS | N° de l'action | Intitulé de l'action                                                                                                                                                                                                                                                                                             |    |
|-----------|----------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| A         | A1.5           | Mettre en place une animation régionale autour de la problématique des espèces invasives.                                                                                                                                                                                                                        | AA |
| A         | A3.1           | Systématiser la prise en compte du contexte du territoire et de sa fonctionnalité, dans la mise en œuvre des politiques de protection réglementaire ou foncière :<br>- dans le développement du réseau des espaces protégés ;<br>- dans la détermination de leur périmètre ;<br>- dans le cadre de leur gestion. | AP |
| A         | A3.2           | Développer les stratégies de maîtrise d'usage d'espaces naturels, par les collectivités locales et d'autres partenaires, en faveur de la biodiversité et des continuités écologiques.                                                                                                                            | AP |
| A         | A3.5           | Prendre en compte les objectifs de la trame verte et bleue et le schéma régional de cohérence écologique dans la stratégie de révision des ZNIEFF.                                                                                                                                                               | NR |
| B         | B6.5           | Identifier, à l'échelle régionale, les grands couloirs de circulation aérienne de la faune.                                                                                                                                                                                                                      | AA |
| B         | B7.5           | Contribuer à améliorer les connaissances des effets du changement climatique sur la biodiversité et les continuités écologiques.                                                                                                                                                                                 | AP |
| B         | B9.1           | Poursuivre le suivi et l'amélioration des connaissances des espèces aquatiques et semi-aquatiques.                                                                                                                                                                                                               | AP |
| B         | B9.2           | Améliorer les connaissances sur la perturbation des continuités écologiques liée aux aménagements des cours d'eau.                                                                                                                                                                                               | AP |

<sup>11</sup> En gras, figurent les actions prioritaires du plan d'actions stratégique.

Pour rappel : A = thème « Mobilisation cohérente du territoire régional en faveur de la TVB ; B = thème « L'approfondissement et le partage des connaissances » ; C = thème « La prise en compte de la TVB dans le cadre des activités humaines et de la gestion des milieux naturels » et D = thème « La prise en compte de la TVB dans le cadre de l'urbanisation et des infrastructures linéaires »

|   |       |                                                                                                                                                                                                                                                             |    |
|---|-------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| C | C12.1 | Préserver et restaurer les landes intérieures par la mise en œuvre de pratiques de gestion adaptées au site.                                                                                                                                                | AA |
| C | C12.2 | Mettre en œuvre des modalités de gestion des tourbières assurant leur maintien et leur fonctionnalité.                                                                                                                                                      | AA |
| C | C12.3 | Poursuivre et élargir les actions de protection et de restauration des landes et pelouses littorales.                                                                                                                                                       | AA |
| C | C12.4 | Respecter le maintien de la mobilité du trait de côte et de la dynamique géomorphologique naturelle.                                                                                                                                                        | AA |
| C | C12.5 | Établir un diagnostic des dunes et des cordons de galets ou coquilliers, et élaborer un plan d'action spécifique pour leur préservation.                                                                                                                    | AA |
| C | C12.6 | Identifier et préserver les secteurs d'estran portant un enjeu régional vis-à-vis de la biodiversité et des continuités écologiques.                                                                                                                        | NR |
| C | C9.2  | Préserver et restaurer :<br>- les zones humides ;<br>- les connexions entre cours d'eau et zones humides ;<br>- les connexions entre cours d'eau et leurs annexes hydrauliques ;<br>et leurs fonctionnalités écologiques.                                   | AP |
| D | D15.1 | Mettre en œuvre des programmes d'aménagement, de création et de gestion d'ouvrages terrestres ou hydrauliques permettant de rétablir ou favoriser la circulation de la faune terrestre et aquatique.                                                        | AP |
| D | D15.2 | Engager un programme de généralisation d'une gestion écologique différenciée des dépendances des routes, des voies ferrées, des canaux, des aéroports et aéroports, ainsi que des tranchées des lignes électriques aériennes à haute et très haute tension. | AP |
| D | D15.3 | Engager un programme de mise en place de frayères au niveau des dépendances des canaux et des voies navigables.                                                                                                                                             | AP |
| D | D16.2 | Dans le cas de la réalisation d'une infrastructure en site neuf, rechercher les moyens de réduire la fragmentation due à l'infrastructure existante.                                                                                                        | AA |

### Etat d'avancement des 19 actions hors chantier prioritaire





#### 4.4. FOCUS : Analyse de la prise en compte des continuités écologiques dans les documents d'urbanisme

Un des volets structurants de la mise en œuvre du SRCE est sa prise en compte dans les différents documents d'urbanisme, et principalement les SCoTs qui présentent une échelle de travail plus adaptée.

##### 4.4.1. Analyse des avis rendus par la Mission Régionale d'Autorité Environnementale de Bretagne sur les documents d'urbanisme

Pour vérifier la prise en compte du SRCE dans les documents d'urbanisme, l'ensemble des avis de SCoTs, PLUi et PLU réalisés par la MRAE depuis janvier 2016 ont été étudiés. Cependant, la MRAE ne dispose pas de moyens suffisants pour analyser l'ensemble des documents d'urbanisme produits sur cette période. Ces avis reflètent donc une partie seulement des documents d'urbanisme.

L'analyse s'est concentrée sur 3 points : la qualité du diagnostic des continuités écologiques, la qualité de la carte TVB (généralement celle du DOO et de l'EIE) et le niveau des prescriptions et leur capacité à protéger et à restaurer les continuités écologiques.

L'ensemble de ces points est repris dans le tableau ci-après. Chaque élément est classé sur une échelle simple (non satisfaisant, peu satisfaisant, satisfaisant). Ces éléments sont basés exclusivement sur les avis de la MRAE, sans analyse des documents d'urbanisme.

| Territoire                                | Type | Année | Diagnostic                                            | Cartes TVB                          | DOO et remarques globales sur la TVB                                                                                                            |
|-------------------------------------------|------|-------|-------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Pays de Redon - Bretagne Sud (35, 56, 44) | SCoT | 2016  | peu satisfaisante                                     | peu satisfaisante                   | Identification et cartographie peu précise, orientations TVB et zones humides du DOO à renforcer                                                |
| Quimper (29)                              | PLU  | 2016  | peu satisfaisante                                     | peu satisfaisante                   | Conforter les orientations TVB en matière de TVB - Le règlement écrit et les OAP appuient la protection des éléments de la trame verte et bleue |
| Loudéac - CIDERAL (22)                    | PLUi | 2016  | peu satisfaisante, inventaire plus poussé souhaitable | peu satisfaisante, trop schématique | Objectifs de préservation TVB pas assez ambitieux, faiblesse du zonage N                                                                        |
| Pays des Vallons de Vilaine (35)          | SCoT | 2016  | peu satisfaisante                                     | peu satisfaisante                   | Renforcer l'identification et la protection de la TVB dans le DOO : traduction inefficace- compléter l'identification de la TVB                 |
| Pays de Vitré (35)                        | SCoT | 2016  | peu satisfaisante                                     | peu satisfaisante                   |                                                                                                                                                 |
| Pays de Brocéliande (35)                  | SCoT | 2017  | peu satisfaisante                                     | peu satisfaisante                   | Prescriptions satisfaisantes "pour assurer la protection des éléments naturels"                                                                 |

| Territoire                               | Type | Année | Diagnostic                    | Cartes TVB        | DOO et remarques globales sur la TVB                                                                                                                               |
|------------------------------------------|------|-------|-------------------------------|-------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Pays de Saint-Malo (35)                  | SCoT | 2017  | peu satisfaisante             | peu satisfaisante | Sujet TVB non suffisamment traité : inventaires, identification, objectifs à renforcer                                                                             |
| Pays de Quimperlé (29)                   | SCoT | 2017  | Satisfaisante                 | Satisfaisante     | Des prescriptions recommandations pour préserver la TVB néanmoins, besoin de précisions sur les modalités de préservation de la TVB dans les documents d'urbanisme |
| Pays de Lorient (56)                     | SCoT | 2017  | Satisfaisante                 | Satisfaisante     | Renforcer les prescriptions/recommandations pour protéger de façon pérenne la TVB                                                                                  |
| Pays du Roi Morvan (56)                  | SCoT | 2017  | Insuffisante                  | Insuffisante      | Prescriptions satisfaisantes pour protéger la TVB par une inconstructibilité                                                                                       |
| Territoire du Coglais (35)               | PLUi | 2017  | Satisfaisante                 | peu satisfaisante | Renforcer le règlement et préciser l'OAP "TVB"                                                                                                                     |
| Pays de Brest (29)                       | SCoT | 2017  | Satisfaisante                 | Satisfaisante     | Renforcer les orientations, objectifs et outils - compléter par l'identification de toutes les coupures d'urbanisation et corridors écologiques significatifs      |
| Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne (56) | SCoT | 2017  | Satisfaisante                 | Insuffisante      | Prescriptions TVB / biodiversité peu ambitieuses                                                                                                                   |
| Pays des Vallons de Vilaine (35)         | SCoT | 2018  | peu satisfaisante             | peu satisfaisante | Renforcer le DOO : identification complète de la TVB                                                                                                               |
| Pays de Pontivy (56)                     | SCoT | 2016  | aucune observation de la MRAE |                   |                                                                                                                                                                    |
| Presqu'île de Rhuys (56)                 | SCoT | 2017  | peu satisfaisante             | peu satisfaisante | Besoin de précisions sur les exceptions au principe de non urbanisation des « espaces TVB »                                                                        |
| Vannes agglomération                     | SCoT | 2018  | Satisfaisante, à compléter    | Satisfaisante     | Renforcer les orientations du DOO                                                                                                                                  |

Le tableau met en avant une non-satisfaction globale de la MRAE sur les démarches TVB et l'intégration du SRCE dans les documents de planification depuis sa mise en œuvre, et ce, même si certains projets sont plus satisfaisants que d'autres (Quimperlé, Vannes aggro, Pays de Lorient, Pays de Brest).

Les avis montrent globalement que les diagnostics sont de plus en plus adaptés et traitent de l'ensemble des trames, composantes et enjeux vis-à-vis des trames vertes et bleues locales. A l'inverse, une insuffisance au niveau des prescriptions du DOO qui ne vont pas assez loin, ne présentent pas une force réglementaire suffisante, et ne permettent pas de s'assurer totalement de la préservation des composantes écologiques locales.

#### 4.4.2. Études de cas : le SCoT du Pays de Brest et le SCoT du Pays de Saint-Malo

Pour objectiver cette analyse, une analyse de deux documents d'urbanisme qui ont été fléchés par la maîtrise d'ouvrage a été réalisée pour comparer les choix et rédactionnels réalisés.

Le SCoT du Pays de Brest et celui de Saint Malo ont été lus, analysés, au regard des choix réalisés sur la trame verte et bleue.

Le tableau ci-dessous présente une analyse des différents éléments :

- EIE ;
- Cartographies ;
- PADD ;
- DOO.

Analyse comparative de l'intégration de la TVB dans les SCoTs :

| Document          | SCoT du Pays de Brest                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | SCoT du Pays de Saint Malo                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|-------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Diagnostic</b> | <p>Il intègre les différentes trames du territoire (littorales/estran, bocage, bois, aquatique et humide). Il intègre l'ensemble des données potentielles (périmètres existants, données d'occupation du sol, relevés d'inventaires de milieux particuliers tels que des inventaires des tourbières, des végétations littorales remarquables, des roselières, même si les détails techniques ne sont pas précisés).</p> <p>Il se base sur une intégration complète des enjeux avec différentes méthodes mobilisées et qui se complètent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- analyse des données faune et flore existantes</li> <li>- analyse des capacités de déplacement</li> </ul> <p>=&gt; Ayant permis d'identifier une matrice paysagère complexe favorable aux déplacements</p> <p>L'EIE traite également des différentes problématiques liées à la fragmentation des habitats et des populations pour l'ensemble des trames (infrastructures de</p> | <p>Il intègre les différentes trames du territoire (littorales/estran, bocage, bois, aquatique et humide). Il intègre l'ensemble des données potentielles (périmètres existants, données d'occupation du sol).</p> <p>Le diagnostic se base sur une analyse croisée entre les périmètres existants et l'occupation du sol (taille des boisements, densité de haies) pour proposer un réseau complémentaire. Les détails techniques ne sont pas fournis pour les haies.</p> <p>L'EIE traite également des différentes problématiques liées à la fragmentation des habitats et des populations pour l'ensemble des trames (infrastructures de transport, obstacles à l'écoulement, pollution lumineuse, ...). Les secteurs sont bien présentés. Il manque potentiellement une analyse des secteurs de blocages liés notamment aux corridors qui traversent les infrastructures de transport.</p> <p>Il se termine par des pistes de réflexion pour de la restauration sur des secteurs précis (périmètres de captage, anciennes carrières).</p> <p>Il fait également un zoom sur la problématique des espèces envahissantes, même si les leviers dans un document de planification sont légers, le fait de</p> |

| Document          | SCoT du Pays de Brest                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | SCoT du Pays de Saint Malo                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|-------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                   | transport, obstacles à l'écoulement, pollution lumineuse, ...)<br>Il présente donc l'ensemble des éléments techniques, de connaissances et de méthodologie pour spatialiser des continuités écologiques cohérentes à l'échelle du Pays de Brest                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | parler du sujet permet de mettre en avant les impacts potentiels sur les espèces locales.<br>Il manque une analyse ou une intégration des données zones humides au-delà de l'inventaire potentiel du département.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <b>Cartes TVB</b> | La carte TVB évolue en fonction de l'EIE, le PADD et le DOO.<br>Pour les trois documents, la carte est lisible, et présente l'ensemble des composantes nécessaires pour la prise en compte.<br>La carte du PADD est un peu simpliste et ne présente pas l'ensemble des éléments rédactionnels cités dans le PADD (notamment les corridors territoires) rendant plus difficile l'appropriation des ambitions politiques sur ces composantes.<br>La carte du DOO présente les grandes composantes écologiques, seuls les corridors écologiques ne sont pas réellement spatialisés et le schéma du DOO est difficile à appréhender car il revient aux documents d'urbanisme locaux de s'emparer de cette question (corridors précis, corridors à restaurer, ...).<br>Même si quelques éléments manquent sur la carte pour faciliter l'appropriation de la localisation des éléments (noms des villes, des cours d'eau, des routes), l'échelle de travail est adaptée. | Le SCoT présente trois cartes, une pour l'état initial de l'environnement, une pour le PADD et une pour le DOO.<br>Les trois cartes sont très similaires, et seuls les secteurs de nature ordinaire (soit l'ensemble des secteurs agronaturels et boisés non intégrés dans des composantes écologiques) sont rajoutés au niveau de la carte réglementaire du DOO.<br>On peut s'interroger sur le tracé des corridors écologiques, qui ne sont pas explicités dans la méthodologie de l'EIE et qui pour certains ne rejoignent pas des réservoirs ou sont à l'inverse intégrés dans des réservoirs de biodiversité. De plus, l'ensemble des réservoirs ne sont pas reliés par des corridors.<br>L'absence de connexion entre la forêt du Mesnil et les composantes écologiques du sud du territoire (ex. bois du Rouvre) pose question.<br>De plus, l'absence de réservoir sur la partie Nord du territoire (en dehors de ceux situés la bande des 100 m) facilite les projets d'aménagement sur le littoral.<br>On voit des corridors écologiques ajoutés au niveau de la carte du DOO qui relient la partie littorale à des réservoirs humides littoraux au sud, alors qu'ils n'existent pas au niveau de l'EIE.<br>Pour finir, la carte du DOO ne présente pas de zones blanches, ce qui semble cohérent vis-à-vis de l'omniprésence d'espèce en général, mais limite la hiérarchisation des secteurs et de l'attention à avoir et complexifie la lecture de la carte...<br>L'échelle de la carte apparaît comme adaptée par rapport au territoire et aux préconisations d'un SCOT. |
| <b>PADD</b>       | Le PADD présente à la fois les réservoirs de biodiversité et 6 types de corridors et y attribue des ambitions politiques fortes :<br>Protéger les espaces naturels remarquables<br>Améliorer la connaissance et préserver les espaces de nature ordinaire<br>Préserver la fonctionnalité des têtes de bassin versant<br>Maintenir et restaurer le maillage bocager<br>Préserver les zones humides<br>Garantir la continuité des cours d'eau<br>Traiter les obstacles aux continuités écologiques<br>Renforcer l'armature verte urbaine                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Le PADD s'articule autour de trois grands axes politiques :<br>Préserver et valoriser les réservoirs de biodiversité<br>Maintenir et restaurer les continuités écologiques (ce qui est une redondance puisque les composantes sont aussi bien les réservoirs que les corridors)<br>Prendre en compte l'espace « inter-trame », support de la biodiversité ordinaire avec le maintien de certains éléments tels que les zones humides, les haies bocagères, les mares...                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |

| Document   | SCoT du Pays de Brest                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | SCoT du Pays de Saint Malo                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|            | Ces différentes ambitions permettent de couvrir l'ensemble des besoins inhérents aux travaux de trame verte et bleue dans le cadre de la planification, en œuvrant à la fois sur la préservation, la restauration dans les limites de l'exercice.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| <b>DOO</b> | <p>Le DOO met en avant plusieurs éléments structurants :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. La préservation stricte des réservoirs de biodiversité (majeur et ordinaire) à l'exception de quelques activités compatibles avec le maintien des fonctionnalités écologiques ou d'intérêt général.</li> <li>2. Une attention particulière sur les milieux marins et l'estran avec des exceptions pour les activités traditionnelles locales (nautisme, zones de pêche, de cultures marines ou lacustres, de conchyliculture, de saliculture...)</li> <li>3. Une protection stricte des berges et zones humides sans compensation.</li> <li>4. Une attention particulière à la pollution lumineuse</li> <li>5. Demande de garantie de fonctionnement des espaces de perméabilités sous conditions potentielles de compensation.</li> <li>6. La mise en œuvre de démarche de restauration avec une identification des secteurs de blocage et des demandes d'actions en faveur de la restauration par les collectivités.</li> <li>7. Des demandes très généralistes sur la pollution lumineuse et la nature en ville</li> </ol> | <p>Pour les réservoirs principaux, la préservation et le maintien de ces espaces sont clairement affichés.</p> <p>Pour les réservoirs de biodiversité et les corridors, la préservation est affichée mais peut être évitée sous condition de justification ce qui a tendance à limiter la portée du document qui a vocation à aller plus loin que l'identification et la préservation des périmètres existants.</p> <p>Ce choix peut poser la question de l'identification de ces composantes supplémentaires et de la robustesse technique des choix opérés.</p> <p>Néanmoins le DOO permet de préserver les abords immédiats des réservoirs de biodiversité avec des objectifs spécifiques sur le sujet. Cette disposition apporte une réelle plus-value sur l'attention à porter à ces espaces et aux impacts potentiels liés au développement et aux activités humaines.</p> <p>La restauration est abordée avec des préconisations générales. Même si les documents d'urbanisme n'ont que trop peu d'outils pour mener à bien cette mission, il semble important d'identifier des corridors écologiques structurants à restaurer et cela manque au document.</p> <p>Concernant la nature en ville, l'ensemble des travaux est renvoyé sur les communes et les PLU ou PLUi.</p> <p>Enfin, le document se conclut par des préconisations vis-à-vis des perceptions paysagères à dominante naturelle permettant l'identification de quatre coupures d'urbanisme (hors communes littorales). Cette démarche est très intéressante et démontre de la transversalité de la thématique de la TVB, néanmoins, le nombre assez faible peut poser question.</p> <p>Les thématiques sur les ROE, pollution lumineuse, sont traitées dans le diagnostic mais pas de préconisations dans le DOO</p> |

| Document           | SCoT du Pays de Brest                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | SCoT du Pays de Saint Malo                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|--------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Conclusions</b> | <p>Le document est en cohérence d'un point de vue cartographique avec le SRCE. Les grands objectifs du SRCE ont bien été bien intégrés, et les composantes écologiques déclinées.</p> <p>Le diagnostic est très complet et traite de l'ensemble des enjeux liés à la trame verte et bleue. Le PADD met en avant l'intérêt de préservation et de restauration de ces composantes.</p> <p>Le DOO propose des prescriptions fortes sur les réservoirs de biodiversités, avec une préservation stricte de ces espaces.</p> <p>Sur les corridors, les espaces de perméabilités, la pollution lumineuse ou encore la nature en ville, les prescriptions et demandes sont très généralistes, sans portée structurante et laisse le choix aux documents d'urbanisme locaux de faire leurs propres choix, ce qui peut s'entendre mais peut également arriver à des choix différents dans le traitement des corridors écologiques du territoire à une échelle parcellaire.</p> <p>Le SCoT aurait donc pu gagner à être plus précis et plus prescriptif sur les corridors, la restauration, la nature en ville et la pollution lumineuse. Des attentes particulières vis-à-vis des documents d'urbanisme locaux auraient pu aider les décideurs locaux à se positionner.</p> | <p>La partie TVB du SCoT de St Malo apparaît comme complète, avec un diagnostic qui peut être discuté, mais qui a le mérite de traiter de l'ensemble des trames et enjeux du territoire.</p> <p>Le manque de connectivité entre le Nord et le Sud du territoire pose question, de même les choix techniques réalisés pour produire ce diagnostic sont assez flous (densité, inventaires, zones humides...). Il manque les principaux secteurs de restauration et les préconisations de préservation apportent des possibilités de contourner la règle sous conditions de justification, et ceci sur une très grande partie des composantes écologiques (principalement dans la partie sud à dominante agro-naturelle).</p> <p>Sur la restauration et la nature en ville, les prescriptions et demandes sont très généralistes, sans portée structurante et laisse le choix aux documents d'urbanisme locaux de faire leurs propres choix.</p> |

En conclusion, ces deux documents sont cohérents et compatibles avec le SRCE, que ce soit sur la partie cartographique ou le plan d'action. L'ensemble des trames sont traitées, les thématiques annexes vis-à-vis du code de l'urbanisme sont également traitées (restauration, ROE (Référentiel des Obstacles à l'Ecoulement), pollution lumineuse ...). Les diagnostics sont cohérents et proportionnés à la fois aux possibilités du code de l'urbanisme et de la planification mais également de la donnée disponible. Ce dernier point constitue un important levier d'action et un enjeu fort pour l'amélioration des démarches de trame verte et bleue à l'avenir.

Les prescriptions sur la préservation des réservoirs de biodiversité sont proportionnées et devront générer une protection de ces espaces au niveau des PLU/PLUi avec une marge de manœuvre liée au changement d'échelle et aux analyses locales.

On peut regretter le traitement des corridors qui n'est pas assez fort alors que l'enjeu vis-à-vis des continuités est bien sur les corridors, plus fragiles que les réservoirs. Les méthodes diffèrent mais les résultats seront finalement les mêmes avec une disparité de traitement et une protection pas suffisamment assurée car renvoyée au niveau des PLU/PLUi (conditionnalité et justification à l'appui).

De même, l'absence de travail précis sur la fragmentation à l'échelle du SCoT, et de prescriptions spécifiques et précises, peut limiter quelque peu la portée opérationnelle du travail.

Enfin, concernant une thématique comme la pollution lumineuse elle est abordée, mais les demandes et prescriptions sont très généralistes et n'incitent pas réellement les communes et les EPCI à aborder le sujet dans le cas des PLU ou PLUi. Le SRCE a néanmoins permis une intégration progressive du sujet de la nature en ville dans les plans locaux d'urbanisme (communaux ou intercommunaux) au travers de l'entrée cadre de vie.

Si les documents d'urbanisme constituent une pièce maîtresse de l'aménagement du territoire et donc de l'intégration, de la préservation et de la restauration de la TVB, ils ne sont pas suffisants. Au-delà des transpositions de la TVB (préalablement identifiée dans le diagnostic écologique) dans des choix de zonage (N ou A notamment) sur les continuités écologiques, il apparaît incontournable d'identifier un mode d'occupation du sol et un mode de gestion compatibles avec les besoins des espèces et des milieux en présence. La définition et la mise en place de modes de gestion adaptés dans les espaces composant les continuités écologiques permettra une réelle restauration et préservation des TVB (exemple du Pays de Rennes qui s'est doté d'un guide de gestion des MNIE, Milieux Naturels d'Intérêt Ecologique).

## 5. Préconisations pour la mise en œuvre du SRADDET

Au regard des retours des différents acteurs et des analyses précédentes, des préconisations peuvent être proposées pour améliorer la prise en compte des continuités écologiques et garantir leur préservation et restauration à travers la mise en œuvre du SRADDET.

Pour rappel, le SRADDET, dans sa version arrêtée pour mise en consultation le 28 novembre 2019, fixe comme objectif de « Préserver et reconquérir la biodiversité en l'intégrant comme une priorité des projets de développement et d'aménagement » (objectif n°29) et plus précisément sur les continuités écologiques (29.2) de « Préserver ou restaurer la fonctionnalité écologique des milieux naturels (en particulier au travers du développement de la trame verte et bleue régionale : réservoirs et corridors de biodiversité), à toutes les échelles du territoire ».

Associés à ces objectifs, deux règles ont été écrites :

- Règle II-1 : « Identification des continuités écologiques et secteurs prioritaires de renaturation écologique » ;
- Règle II-2 : « Protection et reconquête de la biodiversité ».

Pour répondre pleinement aux objectifs et respecter les règles associées, les SCoT, PLUi et Parcs Naturels Régionaux doivent s'appuyer sur le cadre méthodologique et plus globalement sur le plan d'action du SRCE comme document-cadre pour la déclinaison des continuités écologiques au niveau infrarégional dans les documents d'urbanisme mais également dans les initiatives locales. La territorialisation des objectifs par Grand Ensemble de Perméabilité constitue un cadrage intéressant.

Il semble néanmoins nécessaire de diffuser le cadre méthodologique (inséré en mesure I-3 dans le fascicule des règles du SRADDET dans sa version arrêtée du 28 novembre 2019) en l'alimentant par une information complémentaire sur les nouveaux outils et données désormais disponibles comme :

- L'outil TRAMES ;
- La cartographie des grands types de végétation ;
- Les observatoires (poissons migrateurs ; invertébrés ; mammifères ; oiseaux ; flore, lichens et habitats naturels) ;
- Les retours d'expérience recueillis dans le cadre du projet CHEMINS ;
- Les connaissances de l'outil Trame mammifères de Bretagne.

Il est important de dresser un état des lieux des méthodes et des données utilisées pour la déclinaison des Trames Vertes et Bleues au niveau des territoires, qu'ils soient couverts ou non par un Parc Naturel Régional. Des orientations méthodologiques actualisées suite à cet état des lieux pourront étoffer les outils à disposition des territoires, l'enjeu étant de proposer des méthodes de travail simples pour une traduction plus cohérente entre les territoires. On pourrait notamment apporter des éléments de cadrage pour identifier :

- Les secteurs de renaturation : des critères de hiérarchisation pourraient être proposés pour prioriser les secteurs ;
- La trame noire, non abordée dans le présent cadre méthodologique ;
- La trame littorale.

Au-delà des aspects techniques (méthodes, cartographies, accessibilités des données...), il est essentiel de renforcer l'accompagnement des élus et des acteurs locaux dans leur projet d'aménagement et d'intégrer la problématique des continuités écologiques dans une réflexion globale. L'Agence Bretonne



pour la Biodiversité pourrait y contribuer. Il faut mettre en avant les autres objectifs du SRADDET en synergie avec les enjeux pour la biodiversité et pour lesquels la Région a de fortes ambitions comme :

- Faire de la Bretagne la région par excellence de l'agroécologie... » (objectif 11)
- Déployer en Bretagne une réelle stratégie d'adaptation au changement climatique (obj. 22)
- Accélérer l'effort breton pour l'atténuation du changement climatique (objectif 23)
- Mettre un terme à la consommation d'espaces agricoles et naturels » (objectif 31).

Le diagnostic territorial et le plan d'actions en faveur des continuités écologiques doivent servir de base pour définir une armature « verte » et agricole (elle-même en lien avec les forêts alentours), avec laquelle l'armature urbaine doit venir s'articuler et non l'inverse.

## 6. Conclusions du bilan et perspectives

Le SRCE est jugé globalement lisible et utile par les acteurs, employé non seulement pour les documents d'urbanisme, mais aussi comme référence pour d'autres politiques sectorielles comme les projets d'infrastructures, les PCAET et les stratégies bocagères, ainsi que les stratégies ou programmes d'actions de structures (ex : EPF, CBNB).

Le SRCE a réussi à rassembler un grand nombre d'acteurs sur la question des continuités écologiques, et pour certains, à les sensibiliser à un concept complexe et une nouvelle manière de « penser » la préservation de la nature. Ce travail partenarial constitue une véritable avancée dans la prise en compte du patrimoine naturel.

Cependant son appropriation, par les élus notamment, reste un enjeu majeur (selon l'enquête, le manque d'engagement politique est le premier frein identifié par les acteurs à la réalisation de projets territoriaux TVB). Un manque d'opérationnalité est aussi identifié, en lien avec un besoin exprimé d'amplifier l'animation des chantiers, ainsi que l'accompagnement méthodologique et pédagogique pour permettre aux acteurs de mieux s'en saisir.

Compte tenu de l'obligation réglementaire de prise en compte, les continuités écologiques ont été intégrées de manière croissante depuis l'approbation du SRCE dans les documents d'urbanisme, au moins au niveau du diagnostic. On note cependant des faiblesses dans la déclinaison du document (hétérogénéité de la prise en compte au niveau de la traduction graphique, des données mobilisées, mais aussi de la portée réglementaire), et au final, les continuités écologiques demeurent souvent insuffisamment préservées.

Concernant le déploiement du plan d'actions stratégique, le bilan montre bien que les 10 chantiers prioritaires ont été largement engagés. Certains chantiers ont abouti à la mise à disposition d'outils et de données pour une meilleure intégration dans les projets territoriaux. Globalement, l'ensemble des actions initialement programmées ont été démarrées, seuls 4 % n'ont pas été initiées. Si ce bilan rend compte de l'état d'avancement de l'action publique à l'échelle régionale, il met aussi en lumière l'ampleur des actions et des chantiers restant à développer. La nouvelle Agence Bretonne de la Biodiversité devrait être un bon relais pour poursuivre la mise en œuvre des actions et chantiers déjà amorcés.

Dans sa version arrêtée, le SRADDET demande aux territoires d'identifier les continuités écologiques et d'aller plus loin sur la remise en état des continuités fragilisées (règle II-1). Il reprend les éléments fondamentaux du SRCE (sous-trames, grands ensembles de perméabilités, cadre méthodologique...) tout en ajoutant de nouveaux enjeux et problématiques (trame noire, identification et priorisation de

secteurs de renaturation, atténuation et adaptation au changement climatique). Pour garantir l'opérationnalité de cette règle, et accompagner les territoires qui peinent à s'appropriier les enjeux et les méthodes, il sera nécessaire de mobiliser l'Agence Bretonne de la Biodiversité comme appui technique, et les dispositifs financiers actuels et à venir, avec les futurs fonds européens notamment. Ceci permettra d'aller plus loin dans la remise en état des continuités écologiques fragilisées.

## 7. Annexes

### Annexe 1 : Liste des structures ayant répondu au questionnaire en ligne

|                                                      |
|------------------------------------------------------|
| <b>Associations</b>                                  |
| ADEUPa                                               |
| Bretagne Grands Migrateurs                           |
| Bretagne Vivante                                     |
| CAUE 56                                              |
| COEUR Emeraude                                       |
| CPIE Forêt de Brocéliande                            |
| Eau & Rivières de Bretagne                           |
| FREDON Bretagne                                      |
| Groupe Mammalogique Breton                           |
| Société géologique et minéralogique de Bretagne SGMB |
| <b>Collectivités territoriales</b>                   |
| Conseil départemental 56                             |
| Conseil départemental 29                             |
| <b>Commune</b>                                       |
| Mairie de Lanvallay                                  |
| Ville de Rennes                                      |
| <b>EPCI</b>                                          |
| CC Côte d'Emeraude                                   |
| Centre Morbihan Communauté                           |
| Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné            |
| Concarneau Cornouaille Agglomération                 |
| Couesnon Marches de Bretagne                         |
| EPTB Vilaine                                         |
| Fougères Agglomération                               |
| Lamballe Terre et Mer                                |
| Lannion Trégor Communauté                            |
| Lannion-Trégor Communauté                            |
| Questembert Communauté                               |
| <b>Etablissements publics</b>                        |
| Cerema Ouest                                         |
| Chambre de Commerce d'Industrie Bretagne             |
| Conservatoire botanique national de Brest            |
| CRPF Bretagne Pays de la Loire                       |
| EPF Bretagne                                         |
| Forum des Marais Atlantiques                         |
| INRA                                                 |
| État                                                 |
| DDTM 56                                              |
| DDTM29                                               |
| DDTM35                                               |
| DREAL Bretagne                                       |
| EMZD-RNS                                             |

**Associations**

**Organisme interprofessionnel privé**

**Comité Régional des Pêches Maritimes BZH**

**Syndicat patronal**

**Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles FRSEA Bretagne**

## Annexe 2 : Listes des entretiens réalisés

| Organisme                                                                                    | Personne enquêtée |           | Fonction                                                       | Date entretien                             |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|-----------|----------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|
| Agence d'urbanisme, de développement économique et technopole du pays de Lorient             | BOUTELOUP         | Hélène    | Chargée d'études paysage et milieux naturels                   | 17/06/2019                                 |
| Agence Française pour la Biodiversité - Direction interrégionale Bretagne - Pays de la Loire | THIEUX-LAVAU      | Morgane   | Chargée de mission biodiversité                                | 24/06/2019                                 |
| Bretagne Grands Migrateurs                                                                   | GERMIS            | Gaëlle    | Directrice                                                     | 04/06/2019                                 |
| Bretagne rurale et ruraine pour un développement durable                                     | NICOLAS           | Thierry   | Vice-Président                                                 | 24/06/2019                                 |
| Centre Morbihan Communauté                                                                   | CLAVEL            | Marine    | Chargée de mission                                             | 11/07/2019                                 |
| Chambre régionale d'agriculture                                                              | VINCENT           | Véronique | Chargée de mission Biodiversité et phytosanitaires             | 18/06/2019                                 |
| Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine                                                      | GABORIT           | Thibaut   | Chef de service patrimoine naturel                             | 27/06/2019                                 |
| Conseil départemental du Finistère                                                           | THUILLIEZ         | Pierre    | Chef de service patrimoine naturel                             | 19/06/2019                                 |
| Conseil départemental du Morbihan                                                            | BONFLIGLIO        | Christine | Cheffe de service patrimoine naturel                           | 25/06/2019                                 |
| Conservatoire Botanique National de Brest                                                    | HARDEGEN          | Marion    | Déléguée régionale                                             | 25/06/2019                                 |
| Conservatoire du littoral et des rivages lacustres                                           | HERVOUËT          | Gwenal    | Délégué adjoint                                                | 18/07/2019                                 |
| Défense - Région Terre Nord Ouest                                                            | LERAY             | Hugues    | Ingénieur – Bureau de prévention et maîtrise des risques       | 12/06/2019                                 |
| DERVENN Conseils et Ingénierie                                                               | BRIOT             | Rebecca   | Gérante                                                        | 11/06/2019                                 |
| Direction interrégionale des routes de l'Ouest                                               | THOMAS-BOURGNEUF  | Astrid    | Responsable de la mission développement durable et territoires | 25/06/2019                                 |
| Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bretagne          | PESNELLE          | Hélène    | Chargée de mission trame verte et bleue                        | 08/07/2019                                 |
|                                                                                              | MOULIN            | Coralie   | Adjointe au chef de division biodiversité                      |                                            |
| Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles de Bretagne                  | ELLEOUET          | Youna     | Responsable formation                                          | Contacté le 11/07/2019 pour renseignements |
| Fédération régionale des chasseurs de Bretagne                                               | PIEL              | Bertrand  | Directeur                                                      | 24/06/2019                                 |
| Fédération départementale de chasse 35                                                       | LEFRANC           | Hugues    | Chargé de Mission Contrat Nature Marais Noir de St Coulban     | 13/06/2019                                 |

| Organisme                                                                                          | Personne enquêtée |          | Fonction                                                         | Date entretien           |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|----------|------------------------------------------------------------------|--------------------------|
| Fougère agglomération                                                                              | DELANGLE          | Lydia    | Chargée de mission                                               | 11/07 11h                |
| Guingamp, Paimpol Armor Argoat Agglomération                                                       | CABON             | Céline   | Responsable du service Biodiversité et Environnement             | 25/06/2019               |
| Institut National de la recherche Département Sciences pour l'Action et le Développement UMR BAGAP | BAUDRY            | Jacques  | Directeur de recherche                                           | 17/06/2019               |
| Lamballe Terre et Mer Communauté                                                                   | TOUSSAINT         | Romuald  | Directeur Environnement                                          | 28/05/2019<br>03/06/2019 |
| Lannion Tregor Communauté                                                                          | SCHERER           | Timothée | Chargé de mission TVB                                            | 25/06/2019               |
| Lorient Agglomération                                                                              | SARTIAUX          | Morgan   | Chargé de mission TVB                                            | 20/06/2019               |
| Observatoire de l'environnement Bretagne                                                           | LUCAS             | Ronan    | Directeur                                                        | 17/06/2019               |
| Office national des forêts                                                                         | MONVOISIN         | Mickaël  | Chef de projet environnement                                     | 11/06/2019               |
| Parc Naturel Régional d'Armorique                                                                  | CLEACH            | Estelle  | Chargée de mission "Trame Verte et Bleue"                        | 04/06/2019               |
| Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan                                                         | MEZAC             | Anaëlle  | Responsable de pôle et chargée de mission Biodiversité-Urbanisme | 06/06/2019               |
| Réseau de Transport d'Electricité dans l'ouest                                                     | LABBAYE           | Agnès    | Responsable RSE Innovation                                       | 19/06/2019               |
| SNCF Réseau - Direction territoriale Bretagne - Pays de la Loire                                   | FIORIO            | Virginie | Responsable Environnement et développement durable               | 02/07/2019               |
| Union régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement de Bretagne              | LE COZ            | Mari     | Coordinatrice                                                    | 02/07/2019               |
| Vallons de Haute Bretagne Communauté                                                               | LEFEBVRE          | Vanessa  | Chargée de mission                                               | 11/07/2019               |
| Ville de Rennes                                                                                    | GUILLOTIN         | Daniel   | Conseiller municipal                                             | 12/06/2019               |
| Vivarmor Nature                                                                                    | ALLAIN            | Jérémy   | Directeur                                                        | 29/05/2019               |

### Annexe 3 : Fiche projet du projet pilote « Accompagnement des projets territoriaux en faveur de la biodiversité – ABC et TVB », dans le cadre de la préfiguration de l'Agence Bretonne de la Biodiversité

#### Remarques :

- certaines actions ont pu être réalisées dans le cadre du projet pilote, sur la période de préfiguration de l'ABB (2017-2019). D'autres actions relèvent de l'ABB, quand elle sera opérationnelle courant 2020.
- Des partenaires très diversifiés ont participé au groupe de travail (associations naturalistes, éducation à l'environnement, chercheurs, collectivités, agences d'urbanisme, institutions partenaires de la démarche de préfiguration de l'ABB, notamment...)

| Phase                                                       | Missions                                                                                   | Actions                                                                                                       |
|-------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>I. Mise en place de l'accompagnement des territoires</b> | 1. Préparer une communication claire de sensibilisation aux PBT bretons                    | 11. Préalable : rédiger une définition des composantes communes d'un PBT                                      |
|                                                             |                                                                                            | 12. Concevoir une présentation pour les rencontres /réunions                                                  |
|                                                             |                                                                                            | 13. Concevoir une présentation simple, adaptable et évolutive pour les conseils municipaux, communautaires... |
|                                                             |                                                                                            | 14. Concevoir une publication papier pour les collectivités                                                   |
|                                                             | 2. Elaborer des outils de suivis, d'évaluation et de porter à connaissance des PBT bretons | 21. Créer une base de données de suivi des projets et l'alimenter                                             |
|                                                             |                                                                                            | 22. Créer des cartographies et les actualiser tous les 6 mois                                                 |
|                                                             | 3. Elaborer des outils méthodologiques communs                                             | 31. Elaborer un socle commun de diagnostic                                                                    |
|                                                             |                                                                                            | 32. Elaborer un guide de mobilisation citoyenne                                                               |
|                                                             |                                                                                            | 33. Elaborer un guide pour l'action                                                                           |
|                                                             | 4. Définir les modalités de l'accompagnement financier                                     | 41. Définir une typologie des PBT (sous l'angle financements)                                                 |
|                                                             |                                                                                            | 42. Mener une réflexion sur les besoins et les pistes articulation financements                               |
|                                                             |                                                                                            | 43. Rédiger un document didactique sur les financements mobilisables aujourd'hui pour les PBT                 |
|                                                             |                                                                                            | 44. Identifier les financements "innovants" qui peuvent être complémentaires                                  |
|                                                             | 5. Organiser les compétences                                                               | 51. S'accorder sur les missions d'une cellule régionale                                                       |
|                                                             |                                                                                            | 52. Former les techniciens de la cellule régionale                                                            |
|                                                             |                                                                                            | 53. Organiser fonctionnement en réseau                                                                        |
| <b>II. Accompagnement opérationnel (à développer)</b>       | 1. Accompagner collectivement                                                              | 11. Sensibiliser élus des territoires (lauréats et candidats)                                                 |
|                                                             |                                                                                            | 12. Créer un programme de formation                                                                           |
|                                                             |                                                                                            | 13. Sensibiliser/former les élus des territoires (non encore engagés dans un projet)                          |
|                                                             |                                                                                            | 14. Former les techniciens collectivités (cycle journées techniques)                                          |
|                                                             |                                                                                            | 15. Co-construire une boîte à outils technique et méthodologique                                              |
|                                                             | 2. Accompagner individuellement                                                            | 21. Accompagner les territoires volontaires, engagés                                                          |
|                                                             |                                                                                            | 22. Accompagner les territoires non engagés                                                                   |
|                                                             | 3. Accompagner financièrement                                                              |                                                                                                               |
|                                                             | 4. Animer le réseau des porteurs de PBT                                                    | 41. Créer et développer un réseau                                                                             |
|                                                             |                                                                                            | 42. Créer des outils de réseau                                                                                |

## Annexe 4 : Index des sigles

AAP : appel à projets

ABB : Agence Bretonne de la Biodiversité

ABC : Atlas de Biodiversité Communal

ABI : Atlas de Biodiversité Intercommunal

ADEUPa : Agence d'Urbanisme de Brest Bretagne

AFAC : Association Française Arbres Champêtres

AFB : Agence Française pour la Biodiversité, transformé en Office Français de la Biodiversité après fusion avec l'Office national de la Chasse et de la Faune Sauvage au 01/01/2020

AMI : appel à manifestation d'intérêt

CAUE : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

CBNB : Conservatoire Botanique National de Brest

CC : Communauté de Communes

CD : Conseil Départemental

CEREMA: Centre d'Études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement

CETEF : Centres d'études techniques et d'expérimentation forestière

COTITA : Conférences Techniques Interdépartementales des Transports et de l'Aménagement

CPIE : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement

CRAB : Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne

CRAEC : Commission Régionale Agri-Environnementale et Climatique

CRPF : Centre Régional de la Propriété Forestière

CRSPN : Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel

DDT(M) : Direction Départementale des Territoire (et de la Mer)

DOO : Document d'Orientations et d'Objectifs (pièce constitutive d'un SCoT)

DRAAF : Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

DREAL : Directions régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

EIE : Etat Initial de l'Environnement

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

EPF : Etablissement Public Foncier

EPTB : Etablissement Public Territorial de Bassin

FDC : Fédération Départementale des Chasseurs



FEDER : Fonds Européen de Développement Régional

FRSEA : Fédération Régionale des Syndicats d'Exploitants Agricoles

FOGEFOR : Formation à la gestion forestière

GMB : Groupe Mammalogique Breton

INRA : Institut national de la recherche agronomique, transformé en INRAE au 01/01/20 après fusion avec l'IRSTEA (cf. ci-dessous)

IRSTEA : Institut national de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture

LEADER : Liaison entre actions de développement de l'économie rurale, programme européen au service du développement rural

LTC : Lannion-Trégor Communauté

MNIE : Milieux Naturels d'Intérêt Ecologique, inventaire développé dans le SCoT du Pays de Rennes

OEB : Observatoire de l'environnement en Bretagne

OFB : Office Français de la Biodiversité

PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durable

PAS SRCE : Plan d'Actions Stratégique du Schéma Régional de Cohérence Ecologique

PCAET : Plan Climat-Air-Energie Territorial

PLU(I) : Plan Local d'Urbanisme (intercommunal)

PSE : Paiements pour Services Environnementaux

SCoT : Schéma de Cohérence Territorial

SGMB : Société géologique et minéralogique de Bretagne

SCIC : Société Coopérative d'Intérêt Collectif

SPANAB : Service Patrimoine Naturel et biodiversité, Région Bretagne

SRADDET : Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires

SRCE : Schéma Régional de Cohérence Ecologique

URCPIE : Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement

## AVIS n°2020-26

*Articles L.371-3 et R.371-34 du code de l'environnement et ordonnance n° 2016-1028 du 27 juillet 2016 portant sur le bilan anticipé de la mise en œuvre du schéma régional de cohérence écologique (SRCE) en amont de son intégration dans le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET).*

**Dénomination :** Demande d'avis du CSRPN sur le bilan anticipé de la mise en œuvre du schéma régional de cohérence écologique (SRCE) en amont de son intégration dans le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET).

**Demandeur :** Conseil régional de Bretagne et Préfète de région Bretagne.

### MOTIVATIONS OU CONDITIONS

• **Contexte de la demande :**

Le schéma régional de cohérence écologique (SRCE) de la Bretagne a été adopté le 02 novembre 2015 par le préfet de région Bretagne suite à son approbation par le Conseil régional les 15 et 16 octobre 2015. Ce document, fruit de la mobilisation de plus de 1000 acteurs de la biodiversité en Bretagne, a permis de définir un cadre d'intervention solidaire et coordonné, pour contribuer à enrayer le déclin de la biodiversité.

Suite à l'adoption de la loi NOTRe, portant nouvelle organisation territoriale de la République (juillet 2015), qui introduit l'élaboration d'un Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET), le SRCE disparaît en tant que tel pour être intégré au SRADDET. Le SRADDET fixe les objectifs de moyen et long termes sur plusieurs thématiques, dont la gestion économe de l'espace, la lutte contre le changement climatique et la protection et la restauration de la biodiversité.

L'ordonnance n° 2016-1028 du 27 juillet 2016 précise les mesures d'intégration du SRCE dans le SRADDET et prévoit « *une analyse anticipée de la mise en œuvre du SRCE devant être effectuée dans les six mois qui précèdent la délibération du Conseil régional adoptant le SRADDET* », envisagée en Bretagne en décembre 2020.

Le code de l'environnement (article L.371-3) dispose que le Conseil Régional et le représentant de l'Etat en région « *procèdent conjointement à une analyse des résultats obtenus du point de vue de la préservation et de la remise en bon état des continuités écologiques par la mise en œuvre du schéma régional de cohérence écologique* » et que ces instances, sur cette base « *se prononcent sur son maintien en vigueur ou sa révision* ».

Cette analyse, pour la Bretagne a été menée et a donné lieu à la rédaction d'un rapport, intitulé « *Bilan anticipé de la mise en œuvre du SRCE en Bretagne* » (Ecovia, 2020). Il repose sur une analyse documentaire, permettant de faire état du stade d'avancement des 72 actions inscrites dans le SRCE, et sur une enquête auprès des acteurs qui interagissent avec la biodiversité. Ces travaux ont mis en avant la pertinence et l'intérêt des orientations du SRCE, et souligné les enjeux d'une plus forte appropriation de cette approche en faveur des continuités écologique ainsi que de sa mise en

**MOTIVATIONS OU CONDITIONS**

œuvre dans les territoires.

Le code de l'environnement (article R.371-34) prévoit également « *qu'à la demande conjointe du président du conseil régional et du préfet de région, et sur la base de cette analyse, le conseil scientifique régional du patrimoine naturel se prononce sur le maintien en vigueur ou sur la nécessité de réviser le dit schéma ainsi que sur l'étendue de cette révision* ».

• **Recommandations du CSRPN :**

Il est tout d'abord évoqué le fait que l'utilisation faite des documents du SRCE n'est pas adaptée du fait d'une reprise in-extenso des données contenues dans le SRCE à une échelle locale. Il est confirmé que l'exercice du bilan met bien en évidence la difficulté d'appropriation de ce document volumineux et sa faible dimension opérationnelle. Les membres confirment un fort besoin de sensibilisation et d'accompagnement pour qu'un tel document puisse avoir une réelle portée sur les territoires. Il est également rappelé que les travaux en cours (ABC, ABI, projet Chemins, etc.) constituent un matériau riche permettant d'apporter des éléments de réponse.

Le CSRPN constate également le développement de méthodologies variées d'identification des TVB sur les territoires - méthodes qui ne sont pas homogènes entre elles. Sur ce point, la poursuite de la mise en œuvre du SRCE, via le SRADDET, apporte une réponse en proposant une méthode régionale d'identification des TVB pour les territoires.

• **Conclusion :**

Ainsi malgré des perspectives d'amélioration dans la mise en œuvre du SRCE à l'échelle régionale, les membres du CSRPN donnent un **avis favorable** à l'intégration du SRCE en l'état dans le SRADDET.

Le CSRPN donne aussi un avis favorable à la proposition du Conseil régional et la DREAL d'élaboration d'une feuille de route de la mise en œuvre des orientations en matière de Trames Vertes et Bleues, à annexer au SRADDET, afin de rendre leur prise en compte plus opérationnelle dans les documents de planification et les projets de territoire.

**AVIS :**

|                                  |                                     |
|----------------------------------|-------------------------------------|
| <b>FAVORABLE</b>                 | <input checked="" type="checkbox"/> |
| <b>FAVORABLE SOUS CONDITIONS</b> | <input type="checkbox"/>            |
| <b>DEFAVORABLE</b>               | <input type="checkbox"/>            |

Fait le 29 juin 2020

**Signature :** Patrick LE MAO, président